



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 28 MARS 2022

Présent(e)s :

Claude EERDEKENS, Bourgmestre
Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD, Elisabeth MALISOUX, Echevins
Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kevin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha François, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSÉN, Eddy SARTORI, Conseillers communaux
Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : Philippe RASQUIN

0. Objet : Plan de Cohésion sociale - Programme 2020-2025 - Approbation de la mise à jour du PCS dans le cadre de la seconde année de la programmation du Plan - Présentation des conventions de partenariat entre le PCS et les A.S.B.L "La Régie des Quartiers d'ANDENNE" et "ACSA" - Présentation du rapport d'activités complémentaires - Présentation du rapport financier - Présentation du rapport financier "Article 20"

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu l'urgence décrétée en début de séance à l'unanimité des membres présents ;

Vu les articles L 1122-20, L 1122-24, L1122-26 § 1^{er} et L 1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le décret du 22 novembre 2018 du Parlement wallon relatif au Plan de Cohésion sociale (PCS) dans les villes et communes de Wallonie ;

Vu la circulaire du 29 novembre 2018 de la Ministre des Pouvoirs locaux lançant appel à adhésion dans le cadre du prochain PCS 2020-2025 ;

Vu la décision du 7 décembre 2018 du Collège communal d'adhérer au PCS 2020-2025 ;

Vu l'arrêté du 19 janvier 2019 du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 22 novembre 2018 du Parlement wallon relatif au PCS dans les villes et communes de Wallonie ;

Vu la circulaire du 23 janvier 2019 de la Ministre des Pouvoirs locaux informant de la décision du Gouvernement wallon de reconduire les PCS pour la période 2020-2025 et lançant appel à projets auprès des communes de Wallonie ayant marqué leur adhésion au dispositif ;

Vu l'arrêté du 13 février 2020 du Gouvernement wallon allouant à la Ville

d'ANDENNE une subvention annuelle de 182.966,15 euros pour la mise en œuvre du Plan de Cohésion sociale 2020-2024 et ce, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ;

Vu la décision du 18 mai 2020 du Conseil communal approuvant la décision du Collège communal du 30 avril 2020 relative à la modification du Plan de Cohésion sociale pour la programmation 2020-2025 ;

Vu la décision du 22 mars 2021 du Conseil communal approuvant la décision du Collège communal du 26 février 2021 relative à la modification du Plan de Cohésion sociale pour la programmation 2020-2025 suite aux recommandations de la DICS dans le cadre de l'évaluation annuelle du Plan ;

Vu la circulaire du 29 juin 2021 du Ministre des Pouvoirs locaux informant le Collège communal de la décision du Gouvernement wallon d'approuver les modifications apportées au Plan lors de la séance du 10 juin 2021 ;

Vu la circulaire du 26 janvier 2022 adressée aux chefs de projet des Plans de Cohésion sociale les informant de la nécessité de faire approuver le tableau reprenant les actions mises en place dans le cadre des inondations de juillet 2021 et de la crise sanitaire ;

Considérant que le Plan de Cohésion sociale permet à la Ville de développer et de pérenniser de nombreux projets sociaux (Services de Cohésion sociale, Maison de la Convivialité de SEILLES, Espace public numérique, partenariats avec les A.S.B.L. L'Envol, Régie des Quartiers d'ANDENNE, etc) ;

Attendu qu'il appartient au Conseil communal d'approuver le projet de Plan de Cohésion sociale, lequel doit être transmis à la Région wallonne pour le 31 mars 2022 au plus tard ;

Attendu qu'il appartient au Conseil communal d'approuver les actions mises en place dans le cadre des inondations de juillet 2021 et de la crise, lesquelles doivent être transmises à la Région wallonne pour le 31 mars 2022 au plus tard ;

Vu l'arrêté du 13 février 2020 du Gouvernement wallon octroyant une subvention annuelle à la Ville d'ANDENNE de 182.966,15 euros pour la mise en œuvre du Plan de Cohésion sociale 2020-2025 et ce, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 ;

Attendu que le Conseil communal doit arrêter le rapport financier du PCS pour l'exercice 2021, lequel devra être transmis à la Région wallonne pour le 31 mars 2022 au plus tard ;

Vu le décret du 22 novembre 2018 du Parlement wallon relatif au Plan de Cohésion sociale (PCS) dans les villes et communes de Wallonie et particulièrement son article 20 ;

Qu'en l'occurrence, cette aide est transférée intégralement au bénéfice de l'A.S.B.L. ZONE T qui œuvre dans le domaine des assuétudes ;

Attendu que le Conseil communal doit également arrêter le rapport financier du dispositif « Article 20 » pour l'exercice 2021, lequel devra être transmis pour le 31 mars 2022 au plus tard ;

Sur proposition du Collège communal et après en avoir délibéré en séance publique,

DECIDE A L'UNANIMITE :

Article 1^{er} :

D'approuver la mise à jour du projet de Plan de Cohésion sociale 2020-2025, dans le cadre de l'évaluation de la seconde année de la programmation, ainsi que les modifications qu'il est proposé d'apporter au Plan, ledit Plan et ses différents composants faisant partie intégrante de la présente délibération.

Le « Tableau de bord du PCS », outil reprenant les données en matière de personnel et de coordination du Plan, ainsi que l'ensemble des actions menées dans le cadre du dispositif et leurs indicateurs sera annexé à la présente délibération et sera considéré comme en faisant partie intégrante.

Article 2 :

D'approuver le rapport relatif aux activités complémentaires réalisées par le personnel du Plan de Cohésion sociale dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 et des inondations de juillet 2021.

Ce rapport restera annexé à la présente délibération et sera considéré comme en faisant partie intégrante.

Article 3 :

D'approuver, en vue de sa présentation au Gouvernement wallon, le rapport financier du Plan de Cohésion sociale pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Ce rapport restera annexé à la présente délibération et sera considéré comme en faisant partie intégrante.

Article 4 :

D'approuver le rapport financier du dispositif de l'« Article 20 » du Plan de Cohésion sociale pour l'exercice 2021 et la nouvelle attribution ce dispositif financier au bénéfice de l'A.S.B.L. « ACSA » pour le développement d'une nouvelle école de devoir.

Ce rapport restera annexé à la présente délibération et sera considéré comme en faisant partie intégrante.

Article 5 :

De transmettre la présente décision sous format électronique à la Direction de la Cohésion sociale du Service public de Wallonie, accompagnée :

- du rapport d'activités sous la forme du tableau de bord du PCS actualisé ;*
- des conventions de partenariat liant le PCS et les A.S.B.L "La Régie des Quartiers d'ANDENNE" et "ACSA" ;*
- du rapport d'activités complémentaire relatif aux initiatives de solidarité menées dans le cadre de la pandémie Covid-19 et suite aux inondations ;*
- du rapport financier propre au dispositif Plan de Cohésion sociale pour l'année 2021 ;*

- *du rapport financier propre au dispositif « Article 20 » du Plan de Cohésion sociale pour l'année 2021.*

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,
Le Directeur général,

Le Président,

(s) Ronald GOSSIAUX

(s) Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX

Claude EERDEKENS



Plan de cohésion sociale

2020-2025

Tableau de bord

Ajouter une fiche
action

Supprimer une fiche
action

Ajouter une feuille
de classeur

Direction de la Cohésion sociale
dics@spw.wallonie.be - 081/32.73.45

Wallonie
social
SPW

Règlement général pour la protection des données

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction de la Cohésion sociale.

La Direction de la Cohésion sociale traite et n'utilise vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour assurer le suivi et l'évaluation du plan de cohésion sociale pour la programmation 2020-2025. Dans ce cadre, certaines informations pourront être publiées sur la page internet du site de la Direction de la Cohésion sociale.

Vos informations sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 10 ans, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après.

Pendant cette période, la Direction de la Cohésion sociale met en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux agents de la Direction de la Cohésion sociale.

Conformément à la loi du 08 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ces droits en contactant la Direction de la Cohésion sociale – Avenue Gouverneur Bovesse, 100 à 5100 JAMBES.

Plan de Cohésion sociale de la Commune (commune porteuse) de Andenne			
Est-ce que le plan est porté par un seul pouvoir local ou une association de pouvoirs locaux?		Un seul pouvoir local	
Le pouvoir local porteur du PCS			
Par qui est porté le PCS?	La commune	Plan approuvé par le Conseil communal/ CPAS le	27/05/2019
Adresse de la commune/CPAS:		<u>Civ.</u>	<u>Nom</u>
Place du Chapitre 7		Bourgmestre/Président du CPAS:	<u>Prénom</u>
		M	EERDEKENS
		Directeur général:	Ronald
		M	GOSSIAUX
Tél.général:	085/849530	Directeur Financier:	Mme DUCHESNE
			Valerie
Courriel de la commune/CPAS:		secretariat@ac.andenne.be	
Site internet de la commune/CPAS:		andenne.be	
Population (01/01/2018):	27.024	Province:	Namur
L'équipe en charge du PCS 2020-2025			
Adresse principale		<u>Civ.</u>	<u>Nom</u>
rue de la Papeterie 3			<u>Prénom</u>
du PCS:		Chef de projet:	Mme LAPORTE
			Carole
Tél.du chef de projet:	085/849684	Président de la CA:	Mme CRUSPIN
			Sandrine
GSM du chef de projet:	0476/803647	Attribution/fonction:	Présidente du CPAS et charge des affaires sociales
Courriel 1 chef de projet:	carole.laporte@ac.andenne.be		
Courriel 2 (si spam):			
Adresse site internet PCS:	https://www.andenne.be/prevention-et-cohesion-sociale/		Adresse page Facebook PCS:
<u>A propos du chef de projet:</u>			
Date d'entrée en fonction en tant que chef de projet du PCS:	01/12/2020	Type de contrat:	Contractuel
		Durée:	CDI
ETP (en tant que chef de projet):	1 ETP	Engagement ou détachement?	Engagement
Avez-vous une autre fonction (ex.animateur) au sein du PCS? Non			
Années d'expérience en gestion de projet lors de la prise en charge du PCS 3?		9 an(s)	
Diplôme le plus élevé?	Master	Si master ou bachelier orientation:	Criminologie
<u>A propos des autres travailleurs de l'équipe financés par le PCS 3</u>			
Nom/prénom	Fonction au sein de l'équipe		ETP
RICAILLE Sandrine	Assistant(e) social(e)		0,8 ETP
LECLERC Alexandre	Educateur/éducatrice		1 ETP
LARUELLE Adrien	Formateur/formatrice		0,5 ETP
GOFFART Aglaé	Coordinateur/coordinatrice d'un service PCS		1 ETP
FONTAINE Pierre	Formateur/formatrice		0,8 ETP
Poste à pourvoir	Animateur/animatrice		0,5 ETP
BENHADDOU Yahya	Formateur/formatrice		0,5 ETP
Le pouvoir local fait-il appel au service citoyen? Oui			
Nombre de jeunes en service citoyen affectés au PCS?		0	

Budget annuel du PCS (prévisionnel):**Recettes:**

<u>Total</u>	<u>Subvention PCS</u>	<u>Part communale</u>	<u>Subvention(s) art.20</u>	<u>Autre(s) subv./recette(s)</u>
€ 235.148,14	€ 183.166,58	€ 45.746,54	€ 6.235,02	€ 0,00

Dépenses:

<u>Total</u>	<u>Frais de personnel</u>	<u>Frais de fonctionnement</u>	<u>Frais d'investissement</u>	<u>Subventions aux institutions et associations</u>
€ 11.235,02	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 11.235,02 (y compris art.20)

⊗ Attention, le total des recettes doit être égal au total des dépenses!

Ventilation des transferts par partenaire:

<u>Partenaires, nom de l'association/institution</u>	<u>Art.20?</u>	<u>Montants transférés</u>
ACSA asbl	Oui	€ 6.235,02
Régie des Quartiers d'Andenne	Non	€ 5.000,00

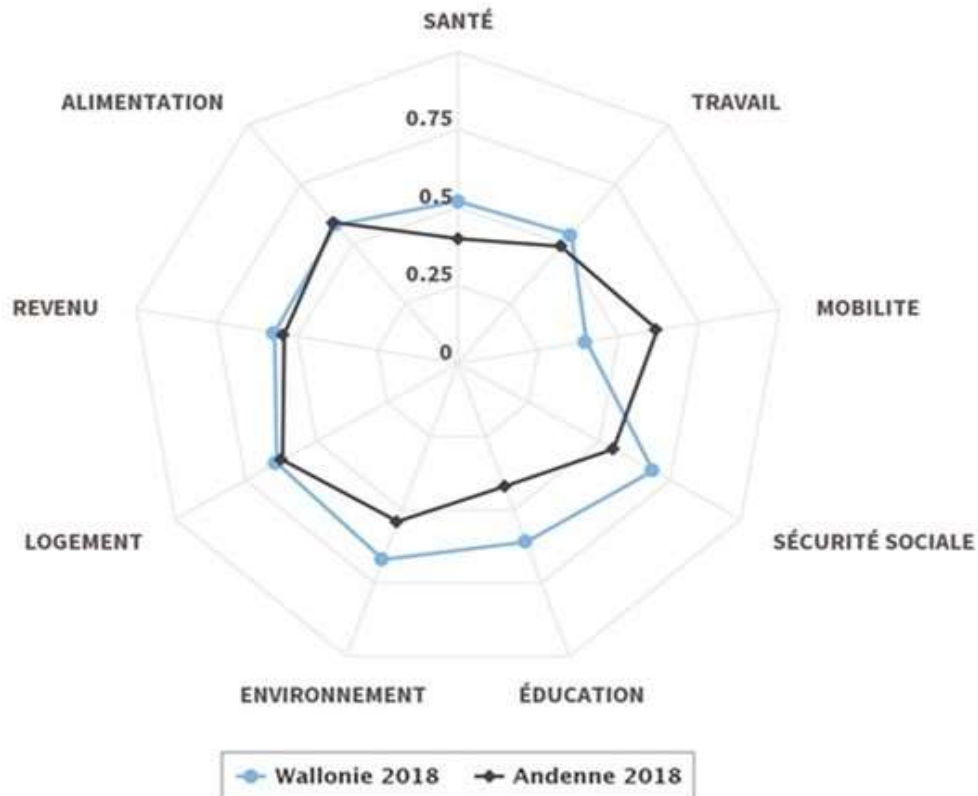
Consommation réelle du budget annuel (total justifié dans E-compte):

<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>

Plan de Cohésion sociale de la Commune (commune porteuse) de **Andenne**

Radar ISADF

Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2018



Indicateurs de suivi du plan

Indicateurs subjectifs et/ou propres à la commune:	Situation ex-ante	Situation Ex-post
Développement social autour de la Maison de Quartier de Seilles et dynamique du quartier (en nombre de personnes fréquentant la structure)	500	750
Fréquentation de l'Espace publique numérique (EPN) en nombre de personnes par année	150	200
Nombre d'avis d'expulsion transmis au service logement par an	18	10
Nombre d'enfants pris en charge par l'EDD par an	12	18
Nombre d'apprenants du programme de FLE par an	25	36

Plan de Cohésion sociale de la Commune (commune porteuse) de Andenne

Portrait de la commune / du territoire couvert par l'association de pouvoirs locaux:

La commune d'Andenne est située en Province de Namur, au nord de celle-ci sur l'axe mosan à l'est de Namur, capitale régionale et chef-lieu de Province. Andenne fait partie de l'Arrondissement de Namur.

La ville d'Andenne compte 27 017 habitants (dont 13.846 femmes et 13.171 hommes).

Bien que jouissant du titre de « Ville », la Commune d'ANDENNE n'en est pas moins une entité hétérogène du point de vue de l'aménagement du territoire et de l'occupation du sol puisque les 86 km² de son territoire s'étendent sur 55% de terres agricoles et 20% de bois et vergers.

Formée de 10 sections (correspondant aux anciennes communes fusionnées), l'entité andennaise est constituée d'un noyau urbain, composé essentiellement des sections de Seilles et Andenne, et de 8 villages situés dans des zones rurale ou semi-rurale (Bonneville, Coutisse, Landenne, Maizeret, Namèche, Sclayn, Thon et Vezin).

La commune s'articule autour de la Meuse et est entourée par les communes de Namur, Fernelmont, Héron (prov. Liège), Wanze (prov. Liège), Huy (prov. Liège), Gesves et Ohey. La dynamique est urbaine sur Namur, Wanze et Huy. Elle est davantage rurale, agricole et résidentielle sur les autres communes, distribuées au nord et au sud.

La densité de population est de 313.6 habitants/km². et l'âge moyen de la population est de 40.5.

Le nombre de jeunes (âgé entre 0 et 17 ans) est de 8,7%, soit 5736 jeunes ce qui fait d'Andenne la troisième ville par ordre d'importance en nombre de jeunes de moins de 18 ans de la Province de Namur .

Parmi la population la part de non-belges est de 4,86%, la part d'étrangers intra EU est de 3.29% la part d'étrangers extra unions européennes est de 1.57%. L'analyse démontre des chiffres stables. 89% de la population andennaise est belge. Le nombre d'Andennais étrangers ou naturalisés nés en Belgique est stable à 4%. Par contre, le même groupe de populations non natives de notre pays croît légèrement pour atteindre 7% de la population communale. On se situe à Andenne à la moitié de la moyenne wallonne (9,70%).

Problèmes/Besoins auxquels la commune ou le territoire couvert par l'association de pouvoirs locaux est confronté:

Andenne présente un revenu moyen inférieur à celui des communes limitrophes.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale est bien plus élevé aujourd'hui qu'en 2009 (+ 65%). Entre juin 2011 et juin 2015, le nombre de bénéficiaires du RIS est passé de 211 personnes à 348, soit une augmentation très substantielle de 64,93 %.

Nous pouvons aussi constater que si la classe d'imposition intermédiaire (10.000 à 19.999 €) a fortement baissé (-12,6%), les déclarations sous le seuil des 10.000 € sont passées de 13,40% à 23,70%. Ces chiffres démontrent une précarisation d'une partie de la population basculant dans la pauvreté.

Le revenu moyen par habitant était de 15.035,80 € en 2012.

Taux de chômage administratif : 13,1 %

26,50 % des jeunes Andennais actifs de moins de 25 ans sont au chômage.

14,50 % des Andennais actifs âgés entre 25 et 59 % sont au chômage

70% des Andennais âgés de plus de 60 ans sont non-actifs. -

Le chômage de longue durée est important (48 %, plus de 2 ans) -Le nombre d'emplois salariés dans la commune (5.837) qui reste en deçà du nombre d'actifs (11.553). Pour ceux qui travaillent, cela accentue les problèmes de mobilité et pour ceux qui recherchent un emploi, cela rend les choses encore un peu plus malaisées.

La commune d'Andenne présente un marché locatif en voie de saturation, surtout en centre-ville pour les logements à loyer abordables.

Le prix des appartements est élevé à Andenne si on le compare à Namur (même niveau) et à Huy (moins cher). Le prix d'un appartement à Huy est, plus attractif qu'à Andenne.

Andenne dispose d'une Agence Immobilière Sociale d'une société de logements sociaux d'un Service Communal du Logement et d'un Service Qualité Habitat.

Les candidats locataires de la société de logement social les Logis Andennais se caractérisent par une paupérisation grandissante (on parle de « travailleurs pauvres »).

Cette société gère quatre cités sociales : la cité Clotz, la cité d'Atrive, la Cité Gouverneur Falize et la cité de Peu d'eau (Site du Bois des Dames). La population de ces quartiers se caractérise par un manque de qualification professionnelle, un manque de maîtrise de la langue française et un sentiment d'isolement.

Enfin, la conception de ces logements sociaux n'est pas neuve. Les pièces des habitations sont donc très étroites ce qui favorise la promiscuité et le manque d'intimité.

On peut donc constater que les habitants cumulent les difficultés sociales, économiques et familiales.

Enfin, il n'y a pas d'hôpital à Andenne. Le centre hospitalier le plus proche est le Centre Hospitalier Régional de Huy. (12Km). Il n'y a plus non plus de poste médical de garde. Le poste médical d'Andenne est fermé depuis le 30/12/2016. Les habitants sont invités à se rendre au poste médical de lambes et au besoin de faire appel au service du taxi social

Vision de la situation désirée en 2025 sur le territoire couvert par le PCS:

A terme et par services, nos objectifs sont les suivants :

- Concernant le service du logement, notre objectif serait naturellement la réduction du nombre d'expulsions et une augmentation de l'autonomie des bénéficiaires en terme de recherche de logement.
- Concernant la maison de la convivialité et l'accueil éducatif qu'elle propose, c'est une augmentation de la fréquentation de la structure que nous espérons ainsi qu'une diversification du public, en plus des enfants, adolescents et seniors, nous aimerions que les parents des enfants s'intègrent davantage dans la dynamique collective.
- Concernant l'animation de l'école de devoir, nous aimerions parvenir à accueillir davantage d'enfants car les besoins du territoire sont largement supérieurs à l'offre
- Concernant le service FLE, par une augmentation progressive de nos ressources via l'appel à projet ILI, nous aimerions proposer davantage de cours de manière à désengorger la liste d'attente et ainsi répondre à encore davantage de demande.
- Concernant le développement de projets citoyens, nous aimerions impulser un maximum de comités de quartier afin de développer un maximum d'initiative citoyenne et de ne disposer de personnes ressources pouvant représenter la population en dehors des élus

Plus value / Valeur ajoutée par le plan pour passer de la situation de 2020 à 2025:

Le Plan de cohésion sociale d'Andenne s'emploie à poursuivre la dynamique de concertation, de partenariat et de transversalité initiée lors de la première programmation. Il se veut être un outil de mutualisation des ressources. Par ces actions nous souhaitons renforcer les compétences individuelles et collectives des personnes les plus fragilisées du territoire. Nous visons l'acquisition de savoirs (exemple formation en français, école de devoirs,) mais aussi de savoirs être (travail au sein des quartiers, formation citoyenneté).

Ce travail exige préalablement de s'assurer que chacun puisse rencontrer ses besoins de bases: se nourrir, se loger décentement, se soigner. En adéquation avec l'idéologie de la DICS visant à faciliter l'accès aux droits fondamentaux pour tous, le PCS s'est imposé sur Andenne comme l'interface de première ligne des citoyens andennais en difficulté et il doit demeurer à leur disposition.

Il repose nécessairement sur une équipe professionnelle, formée aux métiers de l'action sociale et l'un de nos objectifs est bien entendu de converser les équipes expérimentées qui œuvrent quotidiennement au bien-être des habitants.

Parmi les grands axes de travail développé dans le PCS à venir, nous avons insisté sur l'aspect du droit à la santé et à l'éducation qui sont pour nous deux des axes prioritaires à développer.

Au niveau de la santé, via nos partenariats extrêmement proches avec le SAGEISS (Service Assistance de Guidance et d'Intervention Sanitaire et Sociale) et l'asbl Zone T, nous parvenons à toucher une partie de la population extrêmement précarisée mais malheureusement les problématiques du territoire en matière d'accès aux soins médicaux demeurent liés à l'absence même d'infrastructure sur le territoire. Via le projet de Maison Médicale, nous espérons toujours parvenir à doter un jour le centre-ville d'une structure d'urgence, notamment pour les nombreux andennais ayant des difficultés de mobilité et ne pouvant rejoindre les hôpitaux ou

Objectif stratégique du plan:

Dans une optique d'approche intégrale et intégrée, le PCS s'emploie à développer ses interventions au sein de différents réseaux mais aussi dans une complémentarité entre les différentes projets développés. Il cherche aussi à assurer l'articulation du travail au sein des différents réseaux investis et entre les partenaires actifs sur le territoire desservi.

Commentaires facultatifs en cas de modifications substantielles apportées à la "fiche plan" en cours de plan:

Liste des Actions				
<u>N°</u>	<u>Intitulé de l'action</u>	<u>Statut</u>	<u>Droits visés</u>	<u>Priorité</u>
1.1.02	Soutien scolaire solidaire	Non entamée	L'apprentissage	1
1.1.03	Soutien scolaire	En cours	L'apprentissage	2
1.1.05	Français langue étrangère	En cours	La formation	2
1.1.06_Art20	Initiatives menées par des écoles de devoirs - ARTICLE 20	En cours	L'apprentissage	1
1.2.01	Atelier de resocialisation	En cours	L'insertion sociale	2
1.3.02	Salon de l'emploi	Abandonnée	Le travail	
1.3.03	Coaching / orientation (projet professionnel)	En cours	Le travail	2
1.3.04	Atelier sur le parcours d'insertion et les services d'aide à l'emploi / formation (qui fait quoi? Forem, CPAS, ...)	Abandonnée	Le travail	
1.4.01	Formation préqualifiante	En cours	La formation	1
1.5.02	Atelier d'aide à la rédaction de CV, lettre de motivation, ...	En cours	Le travail	2
2.1.04	Coaching individuel logement, aide à la recherche d'un logement	Suspendue	Le logement	1
2.2.01	Education des locataires à garder son logement (pédagogie d'habiter, payer loyer, aérer, ...)	Abandonnée	Le logement	
2.2.02	Suivi individuel de ménages en difficulté dans leur logement	En cours	Le logement	1
2.6.02	Atelier collectif en économie d'énergie pour publics précarisés	Suspendue	L'énergie et l'eau	2
2.8.02	Petits aménagements en continu et durablement	En cours	L'environnement sain	2
2.8.03	Respect et propreté des quartiers en continu et durablement	En cours	L'environnement sain	1
2.9.01	Création d'un esprit de solidarité entre voisins	En cours	Le cadre de vie adapté	2
2.9.02	Education à la vie communautaire	Abandonnée	Le cadre de vie adapté	
2.9.03	Médiation/conciliation (de quartier, interculturelle,...) et résolution de conflits	En cours	Le cadre de vie adapté	1
3.1.01	Hygiène (en lien notamment avec la présence d'animaux à domicile)	Abandonnée	La santé	
3.1.07_Art20	Assuétudes	Abandonnée	La santé	
3.2.01	Permanence santé (guichet information,...)	Abandonnée	La santé	
3.2.04	Sensibilisation à la santé (au sens large) à domicile	Abandonnée	La santé	
3.2.06	Salon de la santé	Non entamée	La santé	2
3.3.01	Maison médicale / Centre médical	En cours	La santé	2
3.3.04	Médiabus	Abandonnée	La santé	
3.3.06	Dépistage gratuit	Abandonnée	La santé	
3.4.01	Mise en place de techniques et/ou d'activités de soutien psychologique (groupes de parole, Alzheimer café, esthétique	Abandonnée	La santé	
3.5.03	Hygiène de 1ère ligne	Abandonnée	La santé	
4.2.03	Distribution gratuite d'invendus	Abandonnée	L'alimentation	
4.2.04	Donnerie alimentaire (ex : frigo partagé, ...)	Abandonnée	L'alimentation	

Fiche Plan

4.3.01	Repas/restaurant/Bar à soupe (préoccupation alimentaire)	En cours	L'alimentation	2
4.4.03	Potager cultivé collectivement ou scindés en parcelles individuelles (préoccupation alimentaire)	Non entamée	L'alimentation	2
4.4.06	Elevage collectif (type poulailler) [Préoccupation alimentaire]	Abandonnée	L'alimentation	2
5.1.01	Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur	En cours	L'épanouissement culturel	2
5.1.02	Facilitation de la participation à des activités artistiques (chant, théâtre, ...) ou de loisirs	Abandonnée	L'épanouissement social	
5.1.04	Facilitation de l'accès au sport en tant que participant	En cours	L'épanouissement social	2
5.2.01	Présentation ciblée de la commune en fonction de publics spécifiques	En cours	L'épanouissement social	2
5.2.04	Ateliers/activités en lien avec le respect de la diversité (genre, religion, culture, origine sociale, vestimentaire, ...)	Abandonnée	L'épanouissement social	
5.3.01	Ateliers / activités de partage intergénérationnel (informatique, histoire locale, ...)	En cours	L'épanouissement social	2
5.4.01	Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance	En cours	L'épanouissement social	1
5.4.03	Création de comités de quartier	En cours	L'épanouissement social	1
5.5.02	Rencontre dans un lieu de convivialité ("Café papote", bar à soupe, ...)	En cours	L'épanouissement social	1
5.6.02	Espace-temps parentalité	En cours	L'épanouissement familial	3
5.7.01	Sensibilisation des personnes à risque (victimes potentielles) : femmes, enfants, personnes âgées, ...	En cours	L'épanouissement social	2
5.7.05	Sensibilisation de travailleurs de proximité à la détection des signaux de violence	En cours	L'épanouissement social	2
5.7.06	Sensibilisation aux risques de harcèlement sur les réseaux sociaux	Abandonnée	L'épanouissement social	
6.1.05	Transcription de la parole	En cours	Les technologies de l'information et de la communication	3
6.4.03	Accroître l'offre de formation / le conseil informatique / l'atelier d'aide à l'outil informatique d'un partenaire (EPN, ...)	En cours	Les technologies de l'information et de la communication	1

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne

Répartition de l'activité du chef de projet	Etat d'avancement							
	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Ex-post
Temps consacré en %: • à la mise à jour du tableau de bord • au rapport d'activité • à l'évaluation du PCS	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%
		5%	5%					
• à la préparation, l'animation, le secrétariat des CA • à l'organisation ou la participation à des réunions thématiques/avec les partenaires/inter-PCS • aux réunions d'équipe	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%
		5%	5%					
• à la gestion RH (recrutement collaborateurs, encadrement stagiaires, bénévoles, service cotoyen) • à former les membres de l'équipe PCS • à se former et assurer une veille informative.	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%
		25%	25%					
• à la préparation des actions, études de faisabilité,... • à la recherche de partenaires • à la coordination des actions	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	23%
		25%	20%					
• à la mise en œuvre d'actions sur le terrain	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%
		10%	10%					
• à la promotion, la visibilité du plan et des actions	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%
		4%	5%					
• au soutien humain, logistique (prêt de matériel, mise à disposition de locaux, véhicules,...) ou promotionnel (rédaction d'affiches,...) des partenaires • à la gestion des espaces (maison de village, citoyenne,...)	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	9%
		8%	10%					
• à la réponse à des appels à projet, la recherche de financement, ...	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	8%
		5%	10%					
• au volet financier du plan	5%	8%	5%	5%	5%	5%	5%	7%
		8%	5%					
• aux prestations sans lien avec le PCS sur le temps de travail de chef de projet	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%
		5%	5%					
Total (100%)	100%	103%	100%	100%	100%	100%	100%	33%
		100%	100%	0%	0%	0%	0%	

⊗ Le total doit être égal à 100%!

Dates des commissions d'accompagnement:	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		23/03/2021				

Modes de communication externe autour du PLAN GLOBAL	Modes de communication interne autour du PLAN GLOBAL
Bulletin communal Brochures / flyers Affichage Page propre au PCS sur le site internet communal Via la communication orale (équipe, partenaires,...) Médias locaux	Intranet Mail Petit déjeuner de la cohésion sociale Réunions Via la communication orale

Réunions/plateformes/groupes de travail thématiques organisés par le PCS							
<u>Champs d'action/thématique/domaine de réflexion:</u>							<u>Rôle du chef de projet:</u>
<ul style="list-style-type: none"> • DICS : accompagnement local du chef de projet 							Pilotage
Dates réunions:	27/02/2020	07/12/2020	26/01/2021	21/09/2021			
<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme Jeunesse : réunion de tous les opérateurs socioculturels consacrés à la jeunesse andennaise 							Pilotage
Dates réunions:	25/09/2020	30/11/2020	18/01/2021	22/02/2021	17/05/2021	28/09/2021	
	02/07/2021	17/08/2021	09/09/2021	18/11/2021			
<ul style="list-style-type: none"> • CAI (Centre d'Actions Interculturelles) : plateforme locale 							Pilotage
Dates réunions:	09/07/2020	29/09/2020	30/11/2020	26/02/2021	21/05/2021	28/09/2021	
	26/10/2021						
<ul style="list-style-type: none"> • CSIL Andenne 							Pilotage
Dates réunions:	17/02/2021						
<ul style="list-style-type: none"> • Réunion partenaire : SAPV 							Pilotage
Dates réunions:	13/11/2020	25/05/2021					
<ul style="list-style-type: none"> • Réunions partenaires : Andenn'AMO 							Pilotage
Dates réunions:	02/09/2020	25/06/2021	09/08/2021	13/09/2021	04/11/2021		
<ul style="list-style-type: none"> • Réunion partenaire : Régie des Quartiers d'Andenne 							Pilotage
Dates réunions:	20/10/2020						
<ul style="list-style-type: none"> • Réunion partenaire : ACSA 							Pilotage
Dates réunions:	02/09/2020						
<ul style="list-style-type: none"> • Réunion partenaire: ZP des Arches 							Pilotage
Dates réunions:	07/06/2021	26/11/2021					
<ul style="list-style-type: none"> • 							
Dates réunions:							
<ul style="list-style-type: none"> • 							
Dates réunions:							
<ul style="list-style-type: none"> • 							
Dates réunions:							
<ul style="list-style-type: none"> • 							
Dates réunions:							

Formations suivies en cours de PCS3 par le chef de projet			
<u>Thématique</u>	<u>Année</u>	<u>Organisateur</u>	<u>Satisfaction</u>
Atelier de co-développement - Manager	2021	Ville d'Andenne/TQ16	Peu intéressant
Formation Spirale	2021	DICS	Intéressant
Prévention suicide - Sentinelle	2021	Un pass dans l'impass	Intéressant
Conférence sécurité urbaine	2021	SLIV	Intéressant
Formation à l'évaluation du personnel	2021	Ville d'Andenne/EAP	Intéressant
Pradex-CSIL	2021	Ville de Namur	Peu intéressant
Information Radicalisme	2021	DICS	Peu intéressant

Participation à des réunions/plateformes/groupes de travail thématiques en tant qu'invité									
Champs d'action/thématique/domaine de réflexion:			Institution organisatrice:			Plus values principales pour le PCS:			
• Cellule de crise			Ville d'Andenne			Echanger des informations			
Dates réunions:	03/03/2020	19/10/2020	27/10/2020	03/11/2020	03/08/2021				
	06/08/2021	02/12/2021							
	27/05/2021								
• RSUN: comité de pilotage						Présenter le plan / des actions			
Dates réunions:	22/01/2020	20/02/2020	17/04/2020	04/05/2020	18/05/2020				
	16/06/2020	08/09/2020	15/10/2020	18/11/2020	08/12/2020	28/01/2021			
	25/02/2021	25/03/2021	29/04/2021	27/05/2021	06/05/2021	24/06/2021	12/08/2021	09/09/2021	
• Suite RSUN						Echanger des informations			
Dates réunions:	16/09/2021	01/10/2021	28/10/2021	25/11/2021					
• Cellule de Concertation locale d'Andenne						Echanger des informations			
Dates réunions:	11/03/2020	05/05/2020	22/10/2020						
• Conseil de prévention Namur						Acquérir de l'expertise			
Dates réunions:	24/11/2020	14/12/2020	12/01/2021						
• Qualité Village Wallonie						Nouer de nouveaux partenariats			
Dates réunions:	17/12/2020	27/01/2021							
• CA Régie de Quartiers						Echanger des informations Acquérir de l'expertise			
Dates réunions:	10/02/2021	19/05/2021	28/06/2021	02/09/2021	28/10/2021				
	23/12/2021								
• Plateforme locale VIFS						Impulser de nouvelles actions			
Dates réunions:	15/06/2021	08/10/2021							
• ACSA - CA						Présenter le plan / des actions			
Dates réunions:	15/12/2020	29/03/2021	08/06/2021						
• ACSA - Bureau						Impulser de nouvelles actions			
Dates réunions:	02/02/2021	25/05/2021	28/06/2021	06/09/2021					
• ACSA - AG						Echanger des informations			
Dates réunions:	15/12/2020	29/03/2021	08/06/2021						
• CPAS - Direction générale						Echanger des informations			
Dates réunions:	23/04/2021	04/08/2021	28/01/2022						
•									
Dates réunions:									
•									
Dates réunions:									
•									
Dates réunions:									

Partenaires qui PORTENT la mise en œuvre d'une ou plusieurs action(s) du plan			
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	

Partenaires qui PORTENT la mise en œuvre d'une ou plusieurs action(s) du plan			
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	

Partenaires qui prennent UNE PART ACTIVE dans la mise en œuvre d'une ou plusieurs action(s) portée(s) par l'équipe PCS	
Nom: SAGEISS Champs d'action: Assuétude Tél.: 085/849567 N°action(s): 2.9.02 3.1.01 3.2.01 Courriel: sageiss@ac.andenne.be	Nom: SAGEISS Champs d'action: Assuétude Tél.: 085/849567 N°action(s): 3.2.04 3.2.06 3.3.03 3.3.06 Courriel: sageiss@ac.andenne.be
Nom: SAGEISS Champs d'action: Assuétude Tél.: 085/849567 N°action(s): 3.5.01 3.5.03 5.7.01 6.4.03 Courriel: sageiss@ac.andenne.be	Nom: SAGEISS Champs d'action: Assuétude Tél.: 085/849567 N°action(s): Courriel: sageiss@ac.andenne.be
Nom: Zone T asbl Champs d'action: Tél.: 085/849567 N°action(s): 2.9.02 3.1.01 3.2.01 Courriel: zonet@andenne.be	Nom: Zone T asbl Champs d'action: Assuétude Tél.: 085/849567 N°action(s): 3.2.04 3.3.03 3.3.06 3.5.01 Courriel: zonet@andenne.be
Nom: Zone T asbl Champs d'action: Assuétude Tél.: 085/849567 N°action(s): 3.5.03 5.7.06 2.9.03 Courriel: zonet@andenne.be	Nom: La Régie de Quartier d'Andenne asbl Champs d'action: Formation Tél.: 085/312310 N°action(s): 1.2.01 2.8.03 2.9.01 3.5.01 Courriel: info@rqa.be
Nom: La Régie de Quartier d'Andenne asbl Champs d'action: Formation Tél.: 085/312310 N°action(s): 4.3.01 5.5.01 6.4.03 7.1.01 Courriel: N°action(s): 1.3.02 5.3.02 5.4.01 5.4.0.3	Nom: Le relais santé Champs d'action: Santé/médical Tél.: 085/849567 N°action(s): 3.4.01 Courriel: maison.solidarites@ac.andenne.be
Nom: Le relais santé Champs d'action: Santé/médical Tél.: 085/849567 N°action(s): Courriel: maison.solidarites@ac.andenne.be	Nom: La Maison de l'emploi d'Andenne Champs d'action: Emploi/travail Tél.: 085/278400 N°action(s): 1.3.03 1.3.02 Courriel: maisondelemploi.andenne@forem.be
Nom: L'Envol asbl Champs d'action: Alpha/FLE Tél.: 085/251569 N°action(s): 1.3.03 1.3.02 Courriel: lenvol@andenne.be	Nom: Infor'jeune Province de Namur Champs d'action: Education permanente Tél.: 081/223812 N°action(s): 1.5.02 Courriel: namur@inforjeunes.be
Nom: CPAS d'Andenne Champs d'action: Urgence sociale Tél.: 085/849400 N°action(s): 2.1.04 2.1.05 2.2.02 4.2.03 Courriel: anne.antignac@cpas-andenne.be	Nom: CPAS d'Andenne Champs d'action: Urgence sociale Tél.: 085/849400 N°action(s): 4.4.03 5.3.02 Courriel: anne.antignac@cpas-andenne.be
Nom: Housing First Champs d'action: Santé/médical Tél.: 0484/100442 N°action(s): 3.2.04 Courriel: emeline.legrain@rsunamurois.be	Nom: Service de sante affective, sexuelle et de réduction des risques de N Champs d'action: Santé/médical Tél.: 081/776820 N°action(s): 3.1.06 3.1.07 3.3.03 Courriel: saser@province.namur.be
Nom: Les Logis Andennais asbl Champs d'action: Logement Tél.: 085/844244 N°action(s): 2.1.05 Courriel: info@logisandennais.be	Nom: Le Service Qualité Habitat de la Ville d'Andenne Champs d'action: Logement Tél.: 085/849607 N°action(s): 2.1.04 2.2.01 2.2.02 Courriel: qualitehabitat@ac.andenne.be
Nom: Service Relations publiques/Communication Ville Andenne Champs d'action: Citoyenneté/démocratie Tél.: 085/849566 N°action(s): 1.3.04 1.5.02 Courriel: relpub@ac.andenne.be	Nom: La Fédération des EDD Champs d'action: Enseignement Tél.: 04/2229938 N°action(s): 1.1.01 1.1.03 Courriel: info@ffedd.be
Nom: ACSA asbl Champs d'action: Famille/parentalité Tél.: 085/843794 N°action(s): 6.4.03 Courriel: asblacsa@andenne.be	Nom: Andenn'Amo Champs d'action: Famille/parentalité Tél.: 085/460092 N°action(s): 2.9.03 1.3.02 5.3.02 Courriel: info.andennamo@gmail.com
Nom: Federations des maisons medicales Champs d'action: Santé/médical Tél.: 02/5144014 N°action(s): 3.3.01 Courriel: fmm@fmm.be	Nom: Centre de santé mental provincial d'Andenne Champs d'action: Assuétude Tél.: 081/776838 N°action(s): 3.3.02 3.2.01 5.7.01 Courriel: guidance.andenne@province.namur.be
Nom: level IT Champs d'action: Alimentation Tél.: 04/2213330 N°action(s): 4.2.03 Courriel: info@level-it.be	Nom: Le Service Emploi et Insertion Socio-Professionnelle de la Ville d'And Champs d'action: Emploi/travail Tél.: 085/849632 N°action(s): 1.3.04 1.3.02 Courriel: veronique.perpinien@ac.andenne.be
Nom: La bibliothèque d'Andenne Champs d'action: Culture Tél.: 085/846444 N°action(s): 5.5.01 Courriel: biblio@ac.andenne.be	Nom: Le Centre Culturel d'Andenne asbl Champs d'action: Culture Tél.: 085/843640 N°action(s): 5.5.01 5.5.02 Courriel: info@centreculturelandenne.be

Partenaires qui prennent UNE PART ACTIVE dans la mise en œuvre d'une ou plusieurs action(s) <u>portée(s) par l'équipe PCS</u>			
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	
Nom:		Nom:	
Champs d'action:		Champs d'action:	
Tél.:	N°action(s):	Tél.:	N°action(s):
Courriel:		Courriel:	

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE	
ACTION 1.1.03			Apprentissage de base / prérequis							Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale	
Soutien scolaire			Favoriser l'acquisition de connaissances de base							Favoriser l'accès au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion sociale	
Apporter de l'aide à la réalisation des travaux scolaires (hors subvention EDD et hors cadre scolaire)											
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)								
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Dans la continuité des actions de soutiens scolaires évoquées précédemment, une attention toute particulière est accordée à l'aide à la réussite du CEB, en effet le taux d'échec à ces examens est alarmant sur le territoire andennais. C'est pour répondre à cette problématique spécifique que le projet de "Révisions sympas" est imaginé.	L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s) Convention de partenariat? Non Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Non	Lors des vacances de printemps, l'équipe éducative de la maison de la convivialité de Seilles organisera une semaine de révision des matières et compétences visées dans le cadre du CEB. Cette semaine se veut ludique. Les matières sont revues au travers de jeux, d'activités concrètes où l'enfant n'a pas toujours conscience de revoir une matière non maîtrisée. L'objectif est aussi de retravailler le lien de confiance entre l'enfant et l'école. Alors que l'action EDD est continue, ces actions de révisions visent un rattrapage spécifique et urgent.	• Nombre d'enfants différents qui ont fréquenté le soutien scolaire	72	12	12	12	12	12	12	5
			• Nombre de participants réguliers	72	12	12	12	12	12	12	5
			• Nombre de demandes non rencontrées par manque de place	27	3	4	5	5	5	5	0
			• Nombre de séances organisées	12	2	2	2	2	2	2	8
Plus value			Indicateurs d'activité								
Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS: La plus-value du PCS se ressent principalement en matière de connaissance du quartier, et donc les difficultés personnelles et individuelles de chaque famille, les activités proposées par nos agents sont donc adaptées aux besoins spécifiques de chaque enfant.			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	30,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	1,0
Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Non			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	1,0%
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)		0,0%	0,0%					0%
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention		0	0					0
Lutte contre la pauvreté			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention		0,00	0,00					0
L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Oui Si oui, justifier en quoi:			Indicateurs de résultat								
Les parents dont les enfants bénéficient de ces actions n'auraient aucunement les moyens de faire appel à des cours privés, de plus en favorisant un accès à l'éducation des plus jeunes, nous leur assurons un meilleur avenir et de meilleure chance de réussite dans la vie.			• Nombre d'enfants dont le retard scolaire est rattrapé/remis à niveau	72	12	12	12	12	12	12	5
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:								
Personne de contact	Association/Organisme/Administration		Cette action visant à apporter une aide à l'obtention du CEB, l'annulation de cette épreuve en 2020 en raison de la crise sanitaire implique de facto une annulation de l'action. L'action a débuté de manière effective en 2021 via des accompagnements individuels lors de congés de détente et de printemps								
Carole LAPORTE	PCS		Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,...								
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action											
Nom de l'association/institution	En quoi consiste leur contribution										
ASBL ACSA	Supervision pédagogique en vue d'une cohérence avec les projet										
Mode de communication autour de l'action											
Bouche-à-oreille Communication assurée par le partenaire											
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)								
En termes de:			Oui/Non? Non								
• Tranche d'âge • Situation familiale • •			Calendrier de l'action								
Précisez:			Fréquence de l'action								
Enfants de 3 à 12 ans Familles nombreuses			Sur la durée du plan								
			Début: 01/01/2020								
			Fin: 31/12/2025								
Type d'action: Collective											

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE			
ACTION 1.1.05			Apprentissage de base / prérequis							Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale			
Français langue étrangère			Favoriser l'acquisition de connaissances de base							Favoriser l'accès au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion sociale			
Enseigner les bases du français à des personnes d'origine étrangère													
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)										
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats	
Depuis de nombreuses années, le Plan de Cohésion sociale soutient la démarche d'intégration des personnes d'origine étrangère primo-arrivantes, notamment au travers de cours de français. Ces cours, de niveau débutant, sont dispensés au sein des Maisons de Quartier et de la Maison des solidarités. L'ILA (Initiative locale d'accueil) développée par le CPAS en 2018 renforce encore la nécessité d'actions concrètes et pragmatiques envers le public primo-arrivant. D'une capacité d'accueil de 15 places, c'est une nouvelle structure qui nécessite un développement pérenne des cours de FLE. En effet, le public primo-arrivant, sans repère, risque le repli sur lui-même s'il n'est activement impliqué dans une démarche d'intégration sociale, culturelle et/ou professionnelle. De plus, par la dynamique de mixité sociale et culturelle mise en place au sein des cours de FLE, c'est également un rempart contre les extrémismes.	L'équipe PCS est impliquée à 100% Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Plus value <u>Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:</u> En dehors de l'action proposée par le PCS, aucune formation à la langue française n'est à disposition des apprenants d'origine étrangère présents sur le territoire andennais.	En 2020, le PCS proposait des cours de Français langue étrangère de niveau débutant. L'action n'a plus été prise en charge suite à l'obtention d'une subvention complémentaire qui permettait de financer le traitement de la formatrice. En 2022, l'action est de nouveau programmée mais s'adresse dorénavant aux publics de niveau intermédiaire (A2) et avancés (B1). Ces cours se déroulent au sein de la Maison des Solidarités, du mardi au jeudi en matinée et le mardi et jeudi après-midi et sont donnés par Monsieur Pierre FONTAINE, formateur FLE.	• Nombre de personnes différentes qui ont fréquenté le cours	150	25	25	25	25	25	25	25	37	
			• Nombre de participants réguliers	120	20	20	20	20	20	20	20	20	30
			• Nombre de demandes non rencontrées par manque de place	18	3	3	3	3	3	3	3	3	10
			• Nombre de séances organisées	600	100	100	100	100	100	100	100	100	50
			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats	
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0	
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%	
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)		0,0%							0%	
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention		0	0						0	
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention		0,00							0	
			Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats	
			• Nombre de personnes ayant acquis les compétences en français	120	20	20	20	20	20	20	20	37	
			• Nombre d'abandons avant la fin du processus	30	5	5	5	5	5	5	5	8	
			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats: L'action ayant été suspendue en 2020 et 2021, elle a redébuté de manière effective en 2022, aussi nous ne disposons pas de données pour les deux premières années de la programmation du plan.										
			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :										
			2021 : le service FLE de la Ville d'Andenne est dorénavant subsidié, depuis le 01/01/2020, via les décrets ILI (Initiative Locale d'Intégration) de la Wallonie et via le fond AMIF (Asile, Migration et Intégration) de l'Union Européenne. Vu ces subventions, les ressources du PCS peuvent être redéployées, l'action demeure présente au sien du plan car il s'agit d'un axe de travail historique et prioritaire. 2022 : l'action est de nouveau développée suite à la période d'attente entre les deux subventions du programme AMIF de l'Union Européenne.										
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)										
En termes de:			Oui/Non? Non										
• Situation sociale			Précisez:										
•			Personnes d'origines étrangères										
•													
•													
•													
•													
Type d'action: Collective			Calendrier de l'action										
			Fréquence de l'action										
			Pérenne sur l'année										
			Sur la durée du plan										
			Début: 01/01/2020										
			Fin: 31/01/2025										

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE				
ACTION 1.1.06			Apprentissage de base / prérequis							Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale				
Initiatives menées par des écoles de devoirs - ARTICLE 20			Favoriser l'acquisition de connaissances de base							Favoriser l'accès au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion sociale				
Permettre aux écoles de devoirs de proposer des actions innovantes d'apprentissage														
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)											
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats		
Le territoire andennais comporte différents quartiers composés de cités sociales et constitués également d'habitations sociales. Depuis son lancement, le PCS andennais concentre une grande part de ses actions sur le quartier proche de la gare d'Andenne et au sein duquel est implanté la Maison de la Convivialité. Si le contexte social au sein de ce quartier et le sentiment global du vivre ensemble se sont améliorés au fil des années, en 2020 et 2021 plusieurs indicateurs ont montré qu'une autre quartier andennais réclamait également toute notre attention ; le quartier dit de « Peu d'Eau ». Que ce soit à travers une augmentation des interventions policières ou à travers le constat des partenaires actifs au sein de ce quartier, notamment la Régie des Quartiers d'Andenne, mais aussi selon le témoignage des habitants, les faits de délinquances mais aussi le désinvestissement parental sont récurrents et se multiplient dans le contexte de la crise sanitaire. Le Quartier de Peu d'Eau présente plusieurs spécificités : Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Oui Autre démarche	Aucune implication de l'équipe PCS, un (des) partenaire(s) porte(nt) l'action à 100%	Ce partenariat s'intègre dans l'axe 1 « Favoriser l'accès au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion sociale ». La fiche action correspondante est la fiche action 1.1.06 « Initiatives menées par des écoles de devoirs – Article 20 ». Ce action vise donc le droit à l'épanouissement culturel et social des enfants. De plus, il donne accès au droit à l'apprentissage et à la participation citoyenne et familiale. Il s'agit d'apporter un soutien financier à une nouvelle Ecole de Devoirs ouverte en janvier 2022 dans un quartier particulièrement isolé et défavorisé d'ANDENNE. Le partenaire a qui est confié l'action s'engage à : - La mise en place et animation d'une Ecole de Devoirs dans le quartier social de Peu d'Eau les lundis, mardis et jeudis en période scolaire. - Le développement d'activités sociales et culturelles durant les mercredis après-midi et les congés scolaires.	• Nombre de jeunes concernés par les méthodes d'apprentissage innovantes				12	12	16	16	0			
	Convention de partenariat? Oui Art.20? Oui Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Non		• Nombre d'actions d'apprentissage différentes organisées				200	200	200	200	0			
Plus value			Indicateurs d'activité											
Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats		
Le PCS met en place les moyens financiers nécessaires à la mise en place de l'action et accompagne le partenaire dans le projet d'accroissement de l'offre en matière d'EDD au sein du territoire andennais.			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)					2,0	3,0	3,0	3,0	2,0		
			• Part du budget PCS affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)					0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0%		
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention					6235	12470	12470	12470	6235		
Lutte contre la pauvreté			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention					0,00	0,00	0,00	0,00	0		
L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Non			Indicateurs de résultat											
			• Nombre de jeunes qui ont acquis des compétences/connaissances grâce à l'apprentissage innovant		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats		
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action			• Amélioration du taux de fréquentation scolaire de 1 (peu) à 3 (beaucoup)					2,0	3,0	3,0	3,0	0		
Personne de contact			• Amélioration des résultats scolaires de 1 (peu) à 3 (beaucoup)					1,0	2,0	3,0	3,0	0		
Association/Organisme/Administration			Mode de communication autour de l'action											
Amélie CARPENTIER			Brochures / flyers											
ACSA asbl			Communication assurée par le partenaire											
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action			Bouche-à-oreille											
Nom de l'association/institution			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:											
En quoi consiste leur contribution														
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)											
En termes de:			Oui/Non? Non		Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :									
• Tranche d'âge														
• Niveau d'étude														
•														
•														
•														
Type d'action:			Calendrier de l'action											
			Fréquence de l'action											
			3 fois par semaine											
			Sur la durée du plan											
			Début: 01/01/2022											
			Fin: 31/12/2025											

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE								AXE												
ACTION 1.2.01			Préparation à l'entrée en formation / à la mise à l'emploi								Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale												
Atelier de resocialisation			Resocialiser des publics très éloignés de l'emploi								Favoriser l'accès au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion sociale												
Ré-apprendre les règles de la vie sociale à un public en décrochage																							
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)																				
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats	Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats	
Voici un rappel de quelques statistiques liées au marché de l'emploi andennais : 26,50 % des jeunes Andennais actifs de moins de 25 ans sont au chômage. 14,50 % des Andennais actifs âgés entre 25 et 59 % sont au chômage Ce chômage a tendance à être de longue durée (+ de 2 ans). Les personnes ne parvenant pas à trouver un emploi, passé un certains temps, ont tendance à s'isoler progressivement et à perdre les habitudes de vies de la population active. Du point de vue émotionnel et psychologique, ces personnes se sentent inutiles et éprouvent un sentiment de découragement. C'est particulièrement au sein des cités sociales présentes au sein du territoire que le taux de chômage est le plus important et que le public a tendance à s'isoler à se marginaliser.	L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s) Convention de partenariat? Oui Art.20? Non Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Inscrite dans PCS 2	Dans le cadre de cette action, le PCS travaille en étroite collaboration avec la Régie de Quartier d'Andenne. Les missions de la Régie en tant que qu'organisme à finalité sociale sont les suivantes : l'insertion socio-professionnelle de demandeurs d'emploi et la redynamisation des quartiers d'habitations sociales d'Andenne. La Régie propose une formation de base dans le secteur du bâtiment (rénovation générale, petite maçonnerie, électricité, menuiserie, peinture, plafonnage, carrelage, plomberie/sanitaire,...) et une formation de base dans le secteur de l'Horeca, par la mise en place d'une sandwicherie et d'un restaurant social : « Aux Saveurs de la Régie ». Le programme de formation est basé sur des prestations de 35h/semaine réparties en 23h de travaux techniques (formation de base) et 12h d'activités citoyennes, remises à niveau en Français et Mathématiques, théorie cuisine / bâtiment, suivi social, informatique, ... etc. Le PCS réalise les ateliers de resocialisations basés sur la remise à niveau en français ainsi qu'à la découverte de l'actualité et de la citoyenneté.	• Nombre de personnes différentes qui ont participé à l'atelier	145	20	20	25	25	25	25	25	31	• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,5	
			• Nombre de participants réguliers	60	10	10	10	10	10	10	10	10	10	25	• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%
Plus value Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS: Le PCS met à disposition un travailleur à raison de 6h semaine. Monsieur Laruelle donne cours de citoyenneté tous les vendredis matin de 9h à 12h. Pour 3 heures de cours données, nous comptons 3h de préparation. Ces cours ne pourraient pas être donnés par les formateurs de la Régie de Quartier.		L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires? Oui	• Nombre de demandes non rencontrées par manque de place	0	0	0	0	0	0	0	5	4	• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)	0,0%	0,0%							0%	
			• Nombre d'ateliers organisés	420	70	70	70	70	70	70	70	70	6	57	• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention	0	0						
Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Non			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	1,10										
Lutte contre la pauvreté L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Non			Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe Un local est mis à disposition au sein de la Maison des Solidarités ainsi que différents supports pédagogiques et le matériel didactique requis.		Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats	Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats: Constat 2020 : suite à la crise sanitaire, les contrats des stagiaires de la Régie des Quartiers ont été prolongés sur la durée de l'année, le nombre d'inscrit est donc inférieur aux projections escomptés et une partie des cours de français et de citoyenneté ont été annulés suite à la crise sanitaire, les cours ont été donnés de janvier à mars et de septembre à novembre, soit 5 mois. En 2021 une partie des cours a été donnée en visioconférence, des modules spécifiques comme le module "permis de conduire théorique" ont également vu le jour.								
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action					• Nombre de participants correspondant au public visé	140	20	20	25	25	25	20	31	Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :									
Personne de contact	Association/Organisme/Administration				• Nombre de personnes resocialisées durablement au terme de l'atelier	64	8	8	12	12	12	12	23										
Elena Walraedt	La Régie de Quartier d'Andenne				• Nombre de personnes qui poursuivent leur parcours d'insertion après cet atelier	17	2	3	3	3	3	3	22										
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action					• Nombre d'abandons avant la fin du processus	48	8	8	8	8	8	8	4										
Nom de l'association/institution	En quoi consiste leur contribution				Mode de communication autour de l'action																		
					Affichage																		
					Communication assurée par le partenaire																		
					Bouche-à-oreille																		
					Bulletin communal																		
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)																				
En termes de:	Précisez:		Oui/Non? Non																				
• A l'échelle du quartier/village	Isolé (excentré)																						
• Niveau de revenu	Revenu faible																						
•																							
•																							
•																							
Type d'action:	Collective				Calendrier de l'action																		
					Fréquence de l'action		Sur la durée du plan																
					6 fois par an		Début: 01/01/2020																
							Fin: 31/12/2025																

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE	
ACTION 1.3.02			Aide à l'orientation							Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale	
Salon de l'emploi			Informer, aider à identifier son projet personnel et orienter vers les services adéquats							Favoriser l'accès au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion sociale	
Proposer l'accès à tous les services en un seul lieu											
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)								
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Voici quelques informations sur la situation économique des andennais en 2019. Le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration social est bien plus élevé aujourd'hui qu'en 2009 (+ 65%). Entre juin 2011 et juin 2015, le nombre de bénéficiaires du RIS est passé de 211 personnes à 348, soit une augmentation très substantielle de 64,93 %. Pendant ce temps, la population andennaise a crû de 2,18% à 26.068 habitants au 1er janvier 2015. Considérant qu'au 1er janvier 2015, le nombre de bénéficiaires était de 337, on peut écrire que 1,29 % de la population andennaise bénéficiaient alors du RIS.	L'équipe PCS est impliquée à 100%	Le dernier salon de l'emploi s'est tenu à Andenne il y a 12, depuis lors de nouvelles structures d'accompagnement ont vu le jour en matière de recherche d'emploi sur Andenne mais celles-ci demeurent méconnues, particulièrement du public jeune, comme nous avons eues l'occasion de l'évoquer dans notre action 1.3.04. L'idée de mise en place d'un salon de l'emploi nous semble indispensable dans la continuité des actions à réaliser au sein de la Maison de la Convivialité. Pour réaliser cette action, nous pouvons compter sur l'aide de partenaires de choix et référentiels dans ce domaine parmi lesquels le Service Emploi et Insertion Socio-Professionnelle de la Ville d'Andenne, la Maison de l'emploi d'Andenne ou encore le Forem. Bien sûr il est aussi vital que nos partenaires sociaux notamment les asbl de formation avec lesquelles nous travaillons principalement à savoir la Régie de Quartier d'Andenne asbl et l'Envol asbl participent également à ce salon non seulement avec leur public pour maximiser leurs compétences mais également afin de présenter leurs services de formation.	• Nombre d'exposants relevant du secteur privé	30	5	5	5	5	5	5	0
	Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Non		• Nombre d'exposants relevant du secteur public	36	6	6	6	6	6	6	0
	Plus value		• Nombre de visiteurs	2000	200	200	300	300	400	400	0
	Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:		• Nombre de visiteurs de la commune	1560	180	180	260	260	340	340	0
Nous pouvons aussi constater que si la classe d'imposition intermédiaire (10.000 à 19.999 €) a fortement baissé (-12,6%), les déclarations sous le seuil des 10.000 € sont passées de 13,40% à 23,70%. Ces chiffres démontrent une précarisation d'une partie de la population basculant dans la pauvreté. A l'autre bout du spectre, les revenus au-delà de 50.000 € ont fortement augmenté.	L'action du PCS sera non seulement de mobiliser les différents partenaires sociaux afin qu'ils s'investissent dans ce salon mais également de relayer l'information, organiser la mise en place du salon et de mobiliser les publics touchés par les différentes équipes.		•								
	Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Non	L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires? Non	Indicateurs d'activité	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	30,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	0
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0%
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)								0%
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention								0
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention								0
			•								
			Indicateurs de résultat	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de rendez-vous d'embauche fixés lors du salon	180	20	20	30	30	40	40	0
			• Nombre de personnes qui ont pu trouver une formation adéquate grâce au salon	360	40	40	60	60	80	80	0
			• Degré de satisfaction des visiteurs (1 à 10)	7,0	6,0	6,0	7,0	7,0	8,0	8,0	0
			•								
			•								
			Mode de communication autour de l'action								
			Affichage								
			Bandeau signature de mail								
			Brochures / flyers								
			Bouche-à-oreille								
			Bulletin communal								
			Communication assurée par le partenaire								
			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:								
			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,...								
			Suppression de l'action : l'organisation de cet événement est à charge du service emploi de la Ville d'Andenne. La seule contribution du PCS étant dorénavant le relais de l'information et l'apport d'un public extrêmement restreint, la fiche-action n'est plus justifiée.								
Publics cibles / Bénéficiaires visés	Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)	En termes de:	Oui/Non?	Non							
• Situation professionnelle		Précisez:									
• Niveau de revenu		Demandeurs d'emploi									
•		Revenu faible									
•											
•											
Type d'action:	Collective										
			Calendrier de l'action								
			Fréquence de l'action	Sur la durée du plan							
			1 fois par an	Début: 01/01/2020							
				Fin: 31/12/2025							

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 1.3.04			Aide à l'orientation							Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale		
Atelier sur le parcours d'insertion et les services d'aide à l'emploi / formation (qui fait quoi?) Forem, CPAS, ...) <i>Expliquer le rôle des services qui interviennent dans le processus d'un parcours d'insertion</i>			<i>Informé, aider à identifier son projet personnel et orienter vers les services adéquats</i>							<i>Favoriser l'accès au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion sociale</i>		
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
L'équipe du plan de Cohésion Sociale a observé que beaucoup de jeunes en âge de travailler ou en fin de rhétorique ne se rendaient pas vraiment compte de la réalité de la société. Le constat de l'équipe du PCS se base sur ses observations aussi bien au sein des écoles que via les contacts avec le Service Emploi et Insertion Socio-Professionnelle de la Ville d'Andenne : les jeunes se trouvent démunis et ne visualisent pas correctement l'ensemble des services présents sur le territoire andennais. Cette méconnaissance entraîne un manque de repères des jeunes qui ne conçoivent pas toute l'étendue de l'aide qu'ils pourraient obtenir. Il semble évident que la stratégie de communication du service emploi de la Ville se basant notamment sur l'utilisation du site internet de la Ville n'est pas adaptée à un public composé principalement d'adolescents et adultes qui n'utilisent pas ce support.	L'équipe PCS est impliquée à 100%	L'équipe du plan de Cohésion Sociale s'est penchée sur plusieurs actions à mener. Dans un premier temps et pour une action concrète, il serait intéressant de proposer aux écoles de l'enseignement secondaire andennais une animation qui se déroulerait au sein de la Maison de la Convivialité. Outre l'idée de présenter le parcours d'insertion, ce sera également l'occasion de faire connaître la structure à certains jeunes ne la fréquentant pas encore. L'équipe souhaiterait animer auprès des rhétoriciens une à plusieurs séances d'informations dans lesquelles les jeunes auraient la possibilité d'entrevoir les services et autres organismes qui peuvent les aider après l'école secondaire. Par ce moyen, il serait mis en place un champ de paroles et d'actions en groupe. Des visuels, sous forme d'organigramme et de carte conceptuelle, seraient à envisager. Enfin, une synthèse présentée sous la forme d'un petit carnet dans une dimension pratique présentant la totalité des aides qu'ils pourraient trouver sur le territoire andennais serait à prévoir. L'animation se concentrerait sur un champ de questions dont la principale serait: j'ai 18 ans, je suis en dernière année à l'école secondaire, quelles sont les possibilités pour mon futur? De là découlerait dans une sorte de schéma linéaire des routes à suivre. <u>L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires?</u>	• Nombre de personnes différentes ayant participé à l'atelier	2500	300	300	450	450	500	500	0	
	Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Non		• Nombre d'ateliers organisés	84	10	10	15	15	17	17	0	
Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Non	Plus value <u>Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:</u> L'action permettrait de mettre en évidence la quasi-totalité des services communaux, para-communaux et Asbl du territoire andennais mais aussi de fournir aux jeunes des contacts dans des services où ces derniers n'ont peut-être pas, le temps, de se rendre physiquement devant ces jeunes au travers d'animations et de séances d'informations.	Oui	•									
Lutte contre la pauvreté			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Oui	Si oui, justifier en quoi:	Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe	• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	4,0	2,0	2,0	3,0	3,0	4,0	4,0	0	
Dans un certain sens oui. Pour les jeunes complètement désorientés, obtenir une information, une aide dans leur perspective future d'emploi/ de formation les aidera à ne pas se trouver isolés économiquement.		Pour assurer les animations et l'aspect ludique de la présentation des services, l'équipe a besoin d'un support numérique (ordinateurs portables, projecteur) mais aussi de locaux adaptés à une animation sereine (grand local). L'aspect visuel a une grande importance pour faciliter la communication mais aussi l'encre des services pour les jeunes et moins jeunes.	• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0%	
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)								0%	
Néant	Néant		• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention								0	
Carole LAPORTE	PCS		• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention								0	
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action			Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
<u>Nom de l'association/institution</u>	<u>En quoi consiste leur contribution</u>		• Nombre de personnes qui ont compris les rôles des différents acteurs de l'ISP	1800	210	210	320	320	370	370	0	
Le Service Emploi et Insertion Socio-Professionnelle	Supports et liens avec des associations locales		• Nombre de personnes qui n'ont pas compris les rôles des différents acteurs de l'ISP	700	90	90	130	130	130	130	0	
Relations publiques/Communication Ville Andenne	Soutien au niveau de la communication des actions		• Nombre de personnes qui jugent l'atelier utile pour leurs futures démarches	1430	190	190	225	225	300	300	0	
Mode de communication autour de l'action			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:									
Logo PCS sur le matériel promotionnel												
Affichage												
Brochures / flyers												
Page propre au PCS sur le site internet communal												
Via la communication orale (équipe, partenaires,...)												
Réseaux sociaux												
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)		Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :							
En termes de:	<u>Précisez:</u>	Oui/Non? Non	Suppression de l'action : émergence d'un nouveau service au sein du service emploi de la Ville d'Andenne dont les missions sont similaires et développées en partenariat avec l'Andenn'AMO									
• Tranche d'âge	Jeunes adultes de 18 à 25 ans											
• Tranche d'âge	Adultes de 25 ans à 60 ans											
• A l'échelle du quartier/village	Village											
• Niveau d'étude	Secondaire supérieure											
•												
<u>Type d'action:</u>	Collective		Calendrier de l'action									
			<u>Fréquence de l'action</u>	<u>Sur la durée du plan</u>								
			Calquée sur le calendrier scolaire	Début: 01/01/2020								
				Fin: 31/12/2025								

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 1.4.01			Formation							Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale		
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> Formation préqualifiante </div> <i>Former aux prérequis en vue d'une formation qualifiante</i>			<i>Procurer des connaissances / compétences préqualifiantes et qualifiantes</i>							<i>Favoriser l'accès au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion sociale</i>		
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Le territoire andennais comprend trois écoles d'enseignement secondaire proposant des options aussi bien de type général que technique ou professionnel, de plus le forem propose bon nombre de formations qualifiantes aux demandeurs d'emplois et une école de promotion sociale existe également. Pourtant de nombreuses personnes ayant été contraintes de stopper leur scolarité ou étant restées longtemps sans emploi ont besoin d'une préformation destinée à les replonger dans la vie active et à leur permettre de se ré-approprier certains comportements élémentaires ainsi que de récupérer un rythme de vie en adéquation avec la société. Ce cas de figure est particulièrement vrai pour les habitants des différentes cités sociales établies sur le territoire andennais.	L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s) Convention de partenariat? Oui Art.20? Non Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Mise en oeuvre sur le territoire hors PCS	L'ASBL "Régie de Quartier d'Andenne" travaille à la ré-insertion des demandeurs d'emploi en leur proposant des préformations aux métiers de la cuisine et du bâtiment. Les cours proposés par les formateurs sont des cours pratiques visant l'acquisition des savoir-faire et savoir-être de base des deux domaines professionnels évoqués. Notre expérience précédente a néanmoins dévoilé que les stagiaires conservaient des lacunes importantes dans différents domaines comme la maîtrise de la langue ou la compréhension de la société actuelle, suite souvent à une scolarité chaotique ou quasiment inexistante. Dans le cadre du partenariat liant le PCS à la Régie de Quartier d'Andenne et afin de combler un maximum ces lacunes, des cours hebdomadaires de citoyenneté sont organisés.	• Nombre de personnes participantes	120	20	20	20	20	20	20	20	27
			• Nombre de sessions de formation organisées	240	40	40	40	40	40	40	40	40
	Plus value <u>Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:</u>		• Nombre d'heures de formation par session	30,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	4,5
			•									
<u>Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne?</u> Non		<u>L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires?</u> Oui	Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,5
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)		0,0%	0,0%						
Lutte contre la pauvreté <u>L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique?</u> Oui Si oui, justifier en quoi: Les bénéficiaires des préformations proposées par la Régie de Quartier bénéficient d'un revenu complémentaire de la part du Forem (1€/h) car la formation est reconnue. De plus l'objectif de ces préformations est également la ré-insertion dans le monde professionnel et donc l'acquisition à terme d'un emploi.		Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe Le PCS met à disposition un local situé à la Maison des Solidarités, la maison mère du PCS andennais, ainsi que le matériel pédagogique nécessaire au bon déroulement des cours : copies, tableaux, etc. Un formateur prépare les trois heures de cours et ceux-ci se déroulent tous les vendredis de 9h à 12h.	• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention		0	0						0
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action <u>Personne de contact</u> Carole LAPORTE	<u>Association/Organisme/Administration</u> PCS		Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de personnes ayant acquis les compétences au terme de la formation	18	18	18	18	18	18	18	18	22
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action <u>Nom de l'association/institution</u> Régie de Quartier d'Andenne asbl	<u>En quoi consiste leur contribution</u> Elaboration de la formation et gestion		• Nombre de personnes n'ayant pas acquis (assez) de compétences en fin de formation	2	2	2	2	2	2	2	2	5
			• Nombre d'abandons avant la fin de la formation	5	5	5	5	5	5	5	5	4
			Mode de communication autour de l'action									
			Logo PCS sur le matériel promotionnel Communication assurée par le partenaire									
Publics cibles / Bénéficiaires visés <u>En termes de:</u> • A l'échelle du quartier/village • Niveau de revenu • Situation professionnelle • Niveau d'étude •	<u>Précisez:</u> Majorité de logements sociaux Sous le seuil de pauvreté Personnes en recherche d'emploi Primaire	Action supracommunale (hors plan en supracommunalité) Oui/Non? Non	Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats: Constat 2020 : suite à la crise sanitaire, les contrats des stagiaires de la Régie des Quartiers ont été prolongés sur la durée de l'année, le nombre d'inscrit est donc inférieur aux projections escomptés et une partie des cours de français et de citoyenneté ont été annulés suite à la crise sanitaire, les cours ont été donnés de janvier à mars et de septembre à novembre, soit 5 mois. Constat 2021 : une partie des cours a été donnée en visioconférence, des modules spécifiques comme le module "permis de conduire théorique" ont également vu le jour.									
			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :									
<u>Type d'action:</u> Collective			Calendrier de l'action									
			<u>Fréquence de l'action</u> 2 fois par semaine	<u>Sur la durée du plan</u> Début: 01/01/2020 Fin: 31/12/2025								

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 2.1.04			Recherche de logement							Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté		
Coaching individuel logement, aide à la recherche d'un logement <i>Définir le projet de logement, identifier le logement cible raisonnable et le chemin pour y arriver et/ou accompagner les candidats locataires dans leur recherche</i>			<i>Procurer les "outils" nécessaires à la recherche d'un logement</i>							<i>Favoriser l'accès au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et un cadre de vie adapté</i>		
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
1-Les personnes qui s'adressent au service logement, sont souvent, très découragées face à la recherche d'un logement. Les propriétaires sont parfois exigeants sur les situations des locataires qu'ils recherchent (ex: sans enfant, non-fumeur, pas de Garantie locative du CPAS, ...). L'Assistante sociale prend le temps d'écouter les démarches qu'ils ont mises en place sans succès, leur découragement, l'"injustice" vécue par rapport aux critères de certains propriétaires. 2- Certaines personnes ont beaucoup de mal à pouvoir s'exprimer par téléphone, elles ont besoin d'être guidées, coachées et même parfois rassurées (elles se demandent si les refus sont dus à leur personnalité et n'osent plus téléphoner).	L'équipe PCS est impliquée à 100%	Pour la mise en place des actions spécifiques à la question du logement, les Services de Cohésion sociale emploient une personne à 4/5 temps.. L'assistante sociale prend le temps de recevoir le vécu de chaque personne, souvent découragée, face à leur recherche de logement. Elle les conseille, les soutient afin qu'ils deviennent (ou redeviennent) autonomes face aux démarches à mettre en place (lorsque cela est réalisable). Elle introduit les demandes de logements sociaux avec les personnes afin de les informer sur les points de priorités qui seront accordés à leur dossier. L'assistante sociale reste attentive à leur rappeler les documents manquants (pour les personnes qui ont des difficultés avec les démarches plus administratives). En matière de prévention, elle essaie de contacter les personnes plus fragilisée pour leur rappeler le renouvellement de candidatures (obligatoires chaque année), et encourage les personnes à continuer (ou à introduire un dossier) avant d'en avoir réellement besoin, vu les listes d'attente. L'assistante sociale peut aussi renseigner sur les Primes ADELS ou autres, et apporter une aide pour compléter les dossiers administratifs. Les personnes lui exposent souvent d'autres difficultés (problèmes de santé, familiaux...) <u>L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires?</u> Oui	• Nombre de personnes coachées	3000	500	500	500	500	500	500	500	464
	Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Inscrite dans PCS 2 Plus value Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS: L'action ne pourrait pas exister sans l'apport financier du PCS qui le subsidie depuis de nombreuses années.		• Durée moyenne d'un coaching (x séances) 30,0 5,0 2,0 4,0 2,0 • Nombre de demandes non rencontrées par manque de place 0 0 • •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •
Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Non			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,8
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	2,8%
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)		0,0%	0,0%						0%
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention		0	0						0
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention		0,00	0,00						0
			•									
			Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de personnes qui à l'issue du coaching ont une vision claire de leur projet et se mettent à la recherche d'un logement	2100	350	350	350	350	350	350	350	300
			• Nombre de personnes qui à l'issue du coaching ont quitté leur logement pour un mieux	1950	325	325	325	325	325	325	325	30
			• Nombre d'abandons avant la fin du coaching	900	150	150	150	150	150	150	150	125
			•									
			•									
			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats: Constat 2021 : en 2020 et 2021, le contexte de la crise sanitaire a profondément influencé le marché de l'immobilier et le travail de l'AS du service logement. Les avis d'expulsions ont été bien plus nombreux et surtout les demandes en matière de logement se sont diversifiées, alors que le marché était particulièrement saturé. L'accompagnement a été plus difficile et le nombre de dossier est resté relativement stable mais il a fallu faire face à de nouvelles demandes et le rôle de médiatrice entre propriétaire et locataire a été renforcé.									
			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :									
			Mode de communication autour de l'action									
			Bouche-à-oreille									
			Logo PCS sur le matériel promotionnel									
			Réseaux sociaux									
			Communication assurée par le partenaire									
			Page propre au PCS sur le site internet communal									
			Publics cibles / Bénéficiaires visés									
			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)									
			Oui/Non? Non									
			Calendrier de l'action									
			Fréquence de l'action									
			Sur la durée du plan									
			Début: 01/01/2020									
			Fin: 31/12/2025									
			Tous les jours									
			Type d'action: Individuelle									

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 2.2.01			Durabilité du (re)logement							Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté		
Education des locataires à garder son logement (pédagogie d'habiter, payer loyer, aérer, ...)			Favoriser la durabilité du (re)logement							Favoriser l'accès au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et un cadre de vie adapté		
Eduquer à la gestion de son logement en bon père de famille et aux règles en vigueur (hors dispositif pré-existant)												
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
1-Il est parfois difficile de mettre en place un suivi lorsque les personnes ont trouvé un logement ; ils ne sont pas toujours demandeurs. 2- Les difficultés financières dans lesquelles se trouvent les personnes (difficile pour eux de faire appel à un service qui pourrait les aider car ils doivent donner une participation financière). 3-Les personnes ont parfois eu un mode de vie bien ancré dans leur origine familiale, il est difficile de leur faire accepter qu'il ne gère pas le logement en "bon père de famille" (ex : hygiène). 4- L'AS doit parfois faire face parfois à des situations de personnes très limitées ou avec des difficultés psychologiques (dépressions, début de démence, ...) mais pas assez que pour être hospitalisées.	L'équipe PCS est impliquée à 100%	L'AS est en lien permanent avec le service Qualité Habitat de la Ville d'Andenne. Lorsque les agents de ce service sont appelés pour une visite de salubrité où ils perçoivent une situation sociale fragilisée, ils demandent un accompagnement social. L'AS rencontre alors directement la personne au sein de son logement, elle peut donc proposer son aide plus aisément. Elle propose des solutions, pour soit essayer d'améliorer l'état du logement (dans le cas de problématique liée à l'hygiène) ou une assistance pour le relogement lorsque ce dernier est reconnu inhabitable. Dans ce cadre, elle veille à mettre en place la procédure prévue par l'AGW du 13/06/13. En dehors de ces visites, l'AS (qui s'occupe également de la recherche logement ou coaching logement) reste attentive à donner des conseils en matière de prévention contre l'humidité par exemple (qu'elle a appris via le Service Qualité Habitat). Elle met les personnes en lien avec le service énergie du CPAS qui dispose d'un tuteur en Energie, lorsque cela s'avère nécessaire.	• Nombre de ménages suivis	180	30	30	30	30	30	30	0	
	Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Inscrite dans PCS 2		• Nombre de rencontres moyennes nécessaires par ménage	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0		
	Plus value		•									
	Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS: Depuis de plusieurs années, une assistante sociale est engagée pour le service logement, grâce au subside du PCS. Sans cet apport financier, l'action menée par le service logement ne pourra pas être mise en place.		•									
Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Non		L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires? Oui	•									
Lutte contre la pauvreté			Indicateurs d'activité									
L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Oui L'accompagnement peut permettre d'éviter de nombreuses difficultés : absence d'entretien, retard de paiement, conflit de voisinage, etc. Autant d'éléments qui pourraient engendrer à terme la perte du logement et donc la mise à la rue des personnes.	Si oui, justifier en quoi:	Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe L'AS dispose d'un bureau afin de pouvoir recevoir les bénéficiaires en toute confidentialité. Etant 4/5ème temps, elle reçoit les personnes sur rendez-vous mais reste souple si une personne a besoin d'une information pour avancer dans ses recherches. Elle peut également rencontrer les personnes à leurs domiciles (en cas de difficultés de déplacements). Sur demande, l'Assistante sociale peut rechercher des offres de logements pour les personnes qui n'ont pas de connections internet et leurs envoie par courrier.	• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0	
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	1,8%	
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)	0,0%							0%	
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention	0							0	
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention	0,00							0	
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action			Indicateurs de résultat									
Néant	Néant		• Nombre de ménages ayant modifiés leur comportement suite au suivi	120	20	20	20	20	20	20	0	
Carole LAPORTE	PCS		• Nombre de ménages satisfaits des conseils	90	15	15	15	15	15	15	0	
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action			•									
Nom de l'association/institution	En quoi consiste leur contribution		•									
Service Qualité Habitat La SWL	Ils sont attentifs à mettre les personnes qui ont des difficultés, av Dans le cadre de l'AGW du 13/06/13, si aucune solution de reloge											
Mode de communication autour de l'action			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:									
Communication assurée par le partenaire Bouche-à-oreille Logo PCS sur le matériel promotionnel Page propre au PCS sur le site internet communal												
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)									
En termes de:	Précisez:	Oui/Non? Non	Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :									
• Situation sociale	Locataires		Suppression de l'action : cette action est redondante avec celle du service « Qualité Habitat » qui est le service compétent pour ce type de mission et qui assure le "coaching" des locataires.									
• Situation sociale	Propriétaires											
• Situation sociale	Isolés socialement											
•												
•												
Type d'action:	Individuelle											
Calendrier de l'action												
Fréquence de l'action			Sur la durée du plan									
Tous les jours			Début: 01/01/2020 Fin: 31/12/2025									

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 2.2.02			Durabilité du (re)logement							Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté		
Suivi individuel de ménages en difficulté dans leur logement			Favoriser la durabilité du (re)logement							Favoriser l'accès au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et un cadre de vie adapté		
Accompagner des ménages confrontés à une difficulté et le cas échéant, les mettre en lien avec les services adéquats (hors dispositif pré-existant)												
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
1-Le service logement (via le service des travaux de la Ville) et le CPAS sont avertis des avis d'expulsion sur le territoire de la Ville d'ANDENNE), une semaine en général avant la jour de l'expulsion, le délai est très court pour entrer en contact avec les personnes 2- Bien souvent dans ce genre de situation, les personnes n'ouvrent plus les courriers et attendent la dernière minutes pour semander une aide (quand ils le font) 3-Le service logement est chargé d'accompagner les personnes qui ont reçu un arrêté du Bourgmestre déclarant le logement inhabitable ou surpeuplé. Les personnes ne souhaitent pas toujours une aide et reste dans une inaction face à ce qui leur est demandé pour améliorer leur situation de logement. (pas repris dans les chiffres demandés dans cette fiche)	L'équipe PCS est impliquée à 100%	Le service logement apporte un accompagnement social, en collaboration avec le CPAS, lors d'avis d'expulsions. L'AS essaie de prendre contact avec la personne par téléphone lorsqu'elle est connue par les services sociaux. Dans le cas contraire, elle contacte les agents de quartier (car ils sont également avertis de l'expulsion donc pas de problème lié au secret professionnel), afin de se rendre ensemble au domicile de la personne pour la rencontrer. En effet, les personnes sont à ce moment très démunis et ont du mal à franchir les portes pour demander de l'aide. Lors des entretiens, elle essaie alors de voir si des solutions sont encore négociable pour éviter la perte du logement. Dans le cas contraire, sans solution familiale, elle propose un lieu d'accueil d'urgence (recherche Maison d'Accueil ou autres).	• Nombre de ménages rencontrés au total	150	25	25	25	25	25	25	25	35
	Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Inscrite dans PCS 2		• Nombre de ménages accompagnés	150	25	25	25	25	25	25	25	25
	Plus value		• Nombre de ménages orientés vers un autre service		0	0						0
	Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:		•									
	Depuis de plusieurs années, une assistante sociale est engagée pour le service logement, grâce à la subsidiation du PCS. Sans cet apport financier, l'action menée par le service logement ne pourra pas être mise en place		•									
Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Non		L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires? Oui	Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
	Lutte contre la pauvreté	Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe	• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Oui Si oui, justifier en quoi:		L'AS dispose d'un bureau afin de pouvoir recevoir les bénéficiaires en toute confidentialité. Etant 4/5ème temps, elle reçoit les personnes sur rendez-vous mais reste souple si une personne a besoin d'une information pour avancer dans ses recherches. Elle peut également rencontrer les personnes à leurs domiciles (en cas de difficultés de déplacements). Sur demande, l'Assistante sociale peut rechercher des offres de logements pour les personnes qui n'ont pas de connections internet et leurs envoie par courrier.	• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	4,0%
	Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action		• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)		0,0%	0,0%						0%
	Néant	Néant	• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention		0	0						0
Carole LAPORTE	PCS		• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention		0,00	0,00						0
	Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action		•									
Nom de l'association/institution	En quoi consiste leur contribution		Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
CPAS	Le service logement collabore étroitement avec le CPAS, lors des		• Nombre de ménages pour lesquels une solution a pu être apportée grâce à l'accompagnement	138	23	23	23	23	23	23	23	18
Service Qualité Habitat	L'AS accompagne certaines visistes		• Nombre de ménages pour lesquels une solution a pu être apportée par un autre service		0	0						0
			• Nombre de ménages qui ont refusé d'être orientés vers un autre service	12	2	2	2	2	2	2	2	0
			•									
			•									
			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:									
			Constat 2021 : en 2020 et 2021, le contexte de la crise sanitaire a profondément influencé le marché de l'immobilier et le travail de l'AS du service logement.									
			Les avis d'expulsions ont été nombreux et le travail de médiation compliqué par le contexte sanitaire, de plus l'accès aux locaux n'a pas toujours été possible et certaines personnes ne sont pas à l'aise avec les contacts téléphoniques et ont besoin de disposer d'un interlocuteur direct. Globalement les demandes ont donc été un peu moins nombreuses mais ont été assez complexes à gérer et il									
			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :									
Publics cibles / Bénéficiaires visés	Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)	Oui/Non? Non										
En termes de:	Précisez:											
• Situation sociale	Locataires											
• Situation sociale	Propriétaires											
•												
•												
•												
Type d'action:	Individuelle		Calendrier de l'action									
			Fréquence de l'action	Sur la durée du plan								
			Lorsque le besoin est identifié	Début: 01/01/2020 Fin: 31/12/2025								

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 2.8.02			Embellissement extérieur des logements et des quartiers							Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté		
Petits aménagements en continu et durablement <i>Impliquer les habitants dans des petits aménagements de rue, de quartier, de village, ...</i>			Favoriser l'embellissement extérieur des logements, jardins, quartiers							Favoriser l'accès au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et un cadre de vie adapté		
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Andenne est un territoire extrêmement verdoyant, notamment de par le coté rural de la commune mais également de par le grand soin apporté par les services techniques à l'embellissement floral du centre-ville, certains quartiers, notamment ceux abritant les cités sociales ne bénéficient malheureusement pas d'autant de soin que les grandes artères du centre-ville. Au sein du quartier de Seilles, un espace vert appartenant à la commune est mis à disposition d'une famille sous réserve d'entretien du terrain, cet espace n'est cependant guère entretenu et certains habitants du quartier ont émis la suggestion de le transformer en potager collectif.	L'équipe PCS est impliquée à 100% Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Non	Depuis 2020, différentes actions sont mises en place afin de valoriser les environs de la Maison de la Convivialité de Seilles. Des petits arbres fruitiers ont été plantés et un espace vert a été créé à l'arrière du bâtiment, le jardin a été rafraîchi et un petit salon de jardin a été mis en place. Cet espace sera encore amélioré au retour du bon temps.	• Nombre de groupes d'habitants mobilisés	90	15	15	15	15	15	15	15	9
			• Nombre d'initiatives envisagées	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Plus value												
<u>Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:</u>												
Redynamisation des liens sociaux au sein du quartier, instaurer un partage de parcelle. Favoriser l'accès au potager partagé.												
Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Oui Autre démarche			L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires? Oui									
Solidarité / Coresponsabilité			Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe									
<u>Justifier en quoi l'action renforce la solidarité et la coresponsabilité:</u>			Réunion avec les riverains motivés (5), implication des enfants présents à l'atelier du mercredi PM, contact et collaboration avec les services techniques de la Ville d'Andenne, déplacement et achats de fourniture technique (matériel de jardinage).									
<u>Attendu que cette action émane des riverains, celle-ci est déjà participative. Le fait que cela soit fait par les habitants et pour les habitants, cela implique un degré de coresponsabilité dans le sens où chacun devra être responsable de cette parcelle et l'utiliser en bon père de famille. La solidarité arrivera suant à elle dans un second temps, quand les personnes se rencontreront et échangeront autour de cet endroit</u>												
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action												
<u>Néant</u>			<u>Néant</u>									
Carole LAPORTE			PCS									
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action												
<u>Nom de l'association/institution</u>		<u>En quoi consiste leur contribution</u>										
Services techniques de la Ville d'Andenne		Mise à disposition d'arbustes et aménagements										
Mode de communication autour de l'action												
Affichage Bouche-à-oreille Toutes-boites Réseaux sociaux Page propre au PCS sur le site internet communal												
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)									
En termes de:			Oui/Non? Non									
• A l'échelle du quartier/village • Situation sociale • Niveau de revenu • •			Précisez: Majorité de logements sociaux Locataires Revenu faible									
Type d'action: Communautaire			Calendrier de l'action									
			<u>Fréquence de l'action</u>		<u>Sur la durée du plan</u>							
			Pérenne sur l'année		Début: 01/01/2020 Fin: 31/12/2025							
			Indicateurs d'activité Ex-ante 2020 2021 2022 2023 2024 2025 Résultats • Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action 2,0 2,0 2,0 2,0 2,0 2,0 2,0 2,3 • Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel) 3,0% 3,0% 3,0% 3,0% 3,0% 3,0% 3,0% 4,0% • Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20) 0% • Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention 0 • Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention 0									
			Indicateurs de résultat Ex-ante 2020 2021 2022 2023 2024 2025 Résultats • Nombre d'habitants impliqués 90 15 15 15 15 15 15 20 • Nombre d'initiatives concrétisées 7 7 7 7 7 7 7 5									
			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats: Constat 2020 : les arbres fruitiers plantés dans le cadre de cette action ont porté leurs fruits, une dizaine de nichoirs ont été créés et une haie plantée afin d'embellir le quartier de Seilles (et masquer les rails du chemin de fer) se développe. Le nombre d'ateliers liés à la biodiversité a été revu à la baisse vu la crise sanitaire et le potager collectif n'a pas encore vu le jour mais sa création reste souhaitée. 2021 : la dynamique a été poursuivie, via la création du salon de jardin de la maison de quartier.									
			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,.... :									

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 2.8.03			Embellissement extérieur des logements et des quartiers							Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté		
Respect et propreté des quartiers en continu et durablement <i>Eduquer à la propreté et au respect des aménagements de quartier, plantations, mobiliers,...</i>			Favoriser l'embellissement extérieur des logements, jardins, quartiers							Favoriser l'accès au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et un cadre de vie adapté		
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
<p>Andenne est une ville charmante, et très bien entretenue principalement son centre-ville qui est constamment sillonné d'ouvriers communaux œuvrant à garder la ville le plus propre possible, si le résultat est probant, le nombre d'employés devant œuvre quotidiennement pour garder la ville propre témoigne de la gravité du problème éducationnel qu'est l'absence de sensibilisation à la question environnementale. Sans tous ces ouvriers, les mégots, canettes et autres détritrus seraient omniprésents dans les rues, c'est le cas dans certains quartiers qui sont régulièrement nettoyés que ceux du centre-ville.</p> <p>Dans le quartier de Seilles, différentes zones sont propices à des rassemblements de personnes. Au niveau du terrain multisport face à la maison de Quartier est présent un grand parking en gravier avec des abords en herbe. Certaines personnes fréquentant ce lieu ne respectent pas la propreté et les règles les plus élémentaires d'utilisation des multiples poubelles situées dans cette zone. Les dépôts de déchets se multiplient et</p> <p><u>Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne?</u> Non</p>	<p>L'équipe PCS est impliquée à 100%</p> <p><u>Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire?</u> Non</p> <p>Plus value</p> <p><u>Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:</u></p> <p>Cela permet sur le long terme une sensibilisation et une action de terrain en lien avec la problématique des déchets déposés à terre. Cela permet aussi aux jeunes de se rendre compte que le tri des déchets est important. Cela permet aussi d'assurer une propreté constante au sein du quartier.</p>	<p>Modification 2020 : le PCS d'Andenne s'intègre dans l'action « Wallonie plus propre », des ateliers zéros déchet et des sensibilisations au tri des déchets sont réalisés au sein des infrastructures du PCS et s'adressent aussi bien aux publics qui fréquentent nos structures qu'au personnel directement. En 2021 l'action a été mise en place également. Des actions de nettoyage sont régulièrement organisées à proximité de la maison de quartier.</p> <p><u>L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires?</u></p> <p>Oui</p>	• Nombre de démarches de sensibilisation différentes mises en place	60	12	12	12	12	12	12	12	12
			• Nombre de quartiers touchés par l'action	1	1	1	1	1	1	1	4	
			• Nombre de personnes ciblées par l'action	3000	500	500	500	500	500	500	1000	
			•									
			•									
			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	7,5	
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	1,0%	
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)		0,0%	0,0%					0%	
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention		0	0					0	
• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention		0,00	0,00					0				
Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats			
• Nombre de dégradations/incivilités constatées	100	20	20	15	15	15	15	80				
• Nombre de personnes qui ont modifié leur comportement suite à l'éducation	500	50	50	100	100	100	100	19				
• Degré de satisfaction des habitants par rapport à la propreté du quartier (de 1 à 10)	35,0	4,0	5,0	5,0	6,0	7,0	8,0	4,8				
•												
•												
Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:												
Constat 2020 : suite à la crise sanitaire, un nombre plus important de dégradation ont été constatées dans différents quartiers, les actions de sensibilisations ont également été bien plus difficiles à réaliser. Constat 2021 : les incivilités demeurent trop nombreuses mais les fréquentes actions de nettoyages ont contribué à l'amélioration de la propreté du quartier. L'équipe sensibilise les enfants à l'importance du tri des déchets.												
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,...						
<u>En termes de:</u>	<u>Précisez:</u>	Oui/Non?										
• Tranche d'âge	Enfants de 3 à 12 ans	Non										
• A l'échelle du quartier/village	Lieu de rassemblement des jeunes											
• Situation sociale	Locataires											
•												
•												
<u>Type d'action:</u>	Collective	Calendrier de l'action										
		<u>Fréquence de l'action</u>	<u>Sur la durée du plan</u>									
		3 fois par an	Début: 01/01/2020									
			Fin: 31/12/2025									

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE		AXE									
ACTION 2.9.01			Bon voisinage		Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté									
Création d'un esprit de solidarité entre voisins			Favoriser le bon voisinage		Favoriser l'accès au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et un cadre de vie adapté									
Favoriser la rencontre et l'entraide entre voisins														
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)											
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats		
A travers le travail de proximité de nos travailleurs mais également notre expérience du terrain, nous pouvons constater une dégradation de l'entente collective au sein de certains quartiers au sein desquels pourtant nos actions sont ancrées sur le long terme, c'est notamment le cas des quartiers situés à proximité des cités sociales. Au sein du quartier de Seilles, bon nombre de citoyens se côtoient de par leurs relations de voisinage, mais peu se parlent vraiment ou apprennent à se connaître. Une relation très individuelle est présente au sein du quartier. La présence de la maison de Quartier est un plus, mais les habitants font référence aux jeunes quand il parle de la maison de Quartier. La situation est similaire au sein du quartier de Peu d'Eau où se situe notre partenaire : la Régie de Quartier d'Andenne.	L'équipe PCS est impliquée à 100%	Au travers de la fête des voisins, mais aussi de la fête de quartier la maison de quartier souhaite modifier son image. La maison de quartier est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent donner vie au quartier et y mettre en place des activités. Celle-ci sert de lieu où les jeunes peuvent se rencontrer, passer un moment convivial, discuter avec des professionnels, participer à des activités. Au niveau du public jeune, la solidarité est déjà présente, mais pas au niveau des adultes. Via l'organisation de la fête des voisins, cela permet aux habitants de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre à se connaître. La mise en place d'une boîte à idée où les habitants écrivent leurs souhaits va être mis en place. cela permettra de cibler les besoins, et surtout comment développer une entraide entre voisins. Sur le long terme cela se traduirait par des activités (à déterminer la fréquence) ou les personnes peuvent échanger et développer une vraie dynamique au sein du quartier. L'objectif est de mettre en place un comité de Quartier où sont représentés les différents habitants. Ce comité de quartier impulse la dynamique positive au sein du quartier et est un relais, vecteur de communication au sein du quartier. Ce comité de quartier sera en grande partie le point focal de l'entraide entre voisins. Des L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires?	• Nombre de groupes de voisins concernés par l'activité / la démarche d'entraide		142	20	22	25	25	25	25	12		
			• Nombre de personnes différentes qui s'impliquent dans les activités / les démarches d'entraide		510	50	60	100	100	100	100			46
			• Nombre d'activités / de démarches d'entraide différentes envisagées		105	15	15	15	20	20	20			150
			•											
Plus value			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats		
Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action		5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	4,5		
Dynamisation du quartier, organisation d'un organe de concertation (comité de quartier), mise en valeur du rôle de la maison de quartier, entraide et disponibilité entre voisins.			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)		2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%		
Dynamisation du quartier, organisation d'un organe de concertation (comité de quartier), mise en valeur du rôle de la maison de quartier, entraide et disponibilité entre voisins.			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)									0%		
Dynamisation du quartier, organisation d'un organe de concertation (comité de quartier), mise en valeur du rôle de la maison de quartier, entraide et disponibilité entre voisins.			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention									0		
Dynamisation du quartier, organisation d'un organe de concertation (comité de quartier), mise en valeur du rôle de la maison de quartier, entraide et disponibilité entre voisins.			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention									0		
Dynamisation du quartier, organisation d'un organe de concertation (comité de quartier), mise en valeur du rôle de la maison de quartier, entraide et disponibilité entre voisins.			Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats		
Dynamisation du quartier, organisation d'un organe de concertation (comité de quartier), mise en valeur du rôle de la maison de quartier, entraide et disponibilité entre voisins.			• Nombre d'activités / de démarches d'entraide différentes réalisées		105	15	15	15	20	20	20	9		
Dynamisation du quartier, organisation d'un organe de concertation (comité de quartier), mise en valeur du rôle de la maison de quartier, entraide et disponibilité entre voisins.			• Amélioration de l'esprit de solidarité (échelle de 1 à 10)		6,0	4,0	4,0	5,0	7,0	7,0	8,0	6,3		
Dynamisation du quartier, organisation d'un organe de concertation (comité de quartier), mise en valeur du rôle de la maison de quartier, entraide et disponibilité entre voisins.			•											
Dynamisation du quartier, organisation d'un organe de concertation (comité de quartier), mise en valeur du rôle de la maison de quartier, entraide et disponibilité entre voisins.			•											
Dynamisation du quartier, organisation d'un organe de concertation (comité de quartier), mise en valeur du rôle de la maison de quartier, entraide et disponibilité entre voisins.			•											
Mode de communication autour de l'action			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:											
Réseaux sociaux Brochures / flyers Bouche-à-oreille Présence lors d'évènements Via la communication orale (équipe, partenaires,...)			Constat 2020 : suite à la crise sanitaire, un système de bénévolat a été mis en place par le PCS afin de permettre aux habitants de quartiers qui le souhaitent de venir en aide à leurs concitoyens plus vulnérables en leur rendant différents petits services. Constat 2021 : plusieurs jeunes citoyens se sont intégrés dans des activités à visée solidaires et communautaires, notamment à travers la fête de quartiers ou ils ont joué un grand rôle. Il y a cependant eu peu de démarches à destination des particuliers en difficulté ou en demande.											
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :											
En termes de:			Précisez:											
• Tranche d'âge			Adolescents de 12 à 18 ans											
• Tranche d'âge			Adultes de 25 ans à 60 ans											
• Tranche d'âge			Jeunes seniors de 60 à 80 ans											
• A l'échelle du quartier/village			Majorité de logements sociaux											
•														
Type d'action: Collective			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)											
			Oui/Non? Non											
			Calendrier de l'action											
			Fréquence de l'action		Sur la durée du plan									
			1 fois par mois		Début: 01/09/2019 Fin: 01/09/2025									

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 2.9.03			Bon voisinage							Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté		
Médiation/conciliation (de quartier, interculturelle,...) et résolution de conflits			Favoriser le bon voisinage							Favoriser l'accès au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et un cadre de vie adapté		
Prévenir les conflits et/ou intervenir en vue de leur apaisement												
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, la population andennaise présente un mélange de citoyens assez hétérogène : alors qu'une population plus favorisée habite les villages ruraux, au niveau du centre-ville d'Andenne mais également de Seilles, des habitants plus favorisés côtoient des habitants dont les revenus sont dangereusement bas. De par cette disparité économique entre les citoyens, de nombreux facteurs notamment éducatifs et communautaires poussent les habitants à s'éloigner les uns des autres suites à des chocs culturels entre personnes ne partageant pas les mêmes codes sociaux et éducatifs. C'est le cas notamment à Seilles ou les habitants des quartiers les plus défavorisés proches de la cité sociale côtoient les habitants situés sur les hauteurs du village qui eux sont en général des personnes plus âgées et plus aisées, ces deux tranches de la population se mélangent peu, si ce n'est via les activités proposées au sein de la maison de Quartier de Seilles. <u>Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne?</u> Non	L'équipe PCS est impliquée à 100%	L'équipe du Plan de Cohésion Sociale souhaite mettre en place de nouvelles actions visant à la mixité des publics fréquentant la structure mais visant également à la rencontre des habitants des différents quartiers. Ces actions ne sauraient néanmoins être mises en place qu'en allant à la rencontre des personnes qui ne fréquentent pas encore la structure, notamment via la réalisation d'un travail de proximité accru de la part de nos équipes et davantage de présence en rue et ce dans un périmètre élargi par rapport aux actions antérieures. D'autre part, l'un des objectifs de l'équipe est également de pouvoir véritablement mettre en place une médiation entre les habitants via des activités fédératrices pouvant faire oublier les différents conflits de voisinages qui peuvent éloigner les personnes des autres. Les riverains du quartier ont déjà à plusieurs reprises fait appels à nos services afin de résoudre certaines problématiques notamment le fait que des jeunes se servaient du parking de notre structure comme d'un terrain de drift et ce à une heure incongrue et en faisant un vacarme fou. Grâce à la proximité de nos travailleurs auprès des jeunes, une communication auprès d'eux sur cette problématique a été possible. <u>L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires?</u> Oui	• Nombre de dossiers ouverts	150	30	30	25	25	20	20	30	
	<u>Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire?</u> Non		Plus value <u>Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:</u> L'équipe PCS est un interlocuteur neutre et bienveillant pouvant comprendre les arguments et les raisonnements de chacun et donc le rôle est de servir de décoder à chacun et de favoriser un échange respectueux entre les habitants afin d'obtenir un consensus.	• Nombre de ménages différentes concernées	340	80	80	60	60	30	30	11
			• Nombre d'interventions (rencontres, visites, échanges) par dossier	180	35	35	30	30	25	25	10	
			• Nombre de dossiers relatifs aux nuisances sonores ouverts	30	5	5	5	5	5	5	17	
			Indicateurs d'activité	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats	
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	2,3	
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)								0%	
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention								0	
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention								0	
			Indicateurs de résultat	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats	
			• Nombre de dossiers pour lesquels il y a un accord	110	20	20	20	20	15	15	7	
			• Nombre de dossiers relatifs aux nuisances sonores pour lesquels il y a un accord	24	4	4	4	4	4	4	20	
			• Nombre de médiations qui ont échouées (justice saisie)	5	1	1	1	1	1	1	1	
			Mode de communication autour de l'action									
			Affichage									
			Bouche-à-oreille									
			Brochures / flyers									
			Matériel promotionnel									
			Toutes-boîtes									
			Page propre au PCS sur le site internet communal									
			Publics cibles / Bénéficiaires visés									
			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)	Oui/Non?	Non							
			Calendrier de l'action									
			<u>Fréquence de l'action</u>									
			<u>Sur la durée du plan</u>									
			Début:	01/01/2020								
			Fin:	31/12/2025								
			Lorsque le besoin est identifié									
Type d'action:	Collective											
			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats: Constat 2020 : suite à la crise sanitaire, de nombreux rassemblements clandestins ont eu lieu à des heures avancées de la nuit dans différents quartiers, ces faits ont été rapportés par plusieurs riverains qui se plaignaient notamment de nuisances sonores mais également d'incivilités et autres. Les éducateurs spécialisés ont mené une campagne d'apaisement au niveau des riverains, combinée à une présence renforcée de la police sur les quartiers les plus critiques. Constat 2021 : les plaintes pour nuisances sonores ont nettement diminuées, le travail de proximité a porté ses fruits. Aussi, la									
			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :									

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 3.1.01			Promotion de la santé à partir de thématiques spécifiques de manière continue et sur le long terme							Le droit à la santé		
Hygiène (en lien notamment avec la présence d'animaux à domicile)			Promouvoir des attitudes saines et préventives sur des pathologies ou risques ciblés							Favoriser l'accès à la santé		
Sensibiliser, informer, communiquer sur les risques liés à l'hygiène à travers des tracts, conférences, ateliers, ...												
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Les usagers rencontrés au sein des rues du territoire andennais ainsi que les bénéficiaires qui se rendent au sein de la salle d'accueil de la « Maison des Solidarités » démontrent un réel besoin en matière de soins de santé et d'hygiène. Depuis ce 1 ^{er} Janvier 2019, par l'arrivée du nouveau projet Relais Santé, les usagers sont en demandes d'une prise en charge de leur santé, de leur hygiène. Lors des séances de soins, de nombreux usagers rencontrés se questionnent et désirent recevoir des informations sur les thématiques concernant l'hygiène. De plus, nous avons pu observer lors de visites à domicile que certains usagers qui fréquentent nos services disposent d'un ou plusieurs animaux de compagnie. Au même titre que leur maître ceux-ci n'ont parfois pas la chance de bénéficier d'une hygiène décente et nous avons pu observer dans certaines situations que ceux-ci peuvent amplifier les problèmes d'hygiène chez les usagers. Cependant l'animal, catalyseur social nous a souvent facilité la rencontre et les échanges. Il favorise la relation d'aide ou de soins indispensables à l'élaboration. <u>Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne?</u> Non	L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s) <u>Convention de partenariat?</u> Oui <u>Art.20?</u> Non <u>Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire?</u> Oui <u>Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre?</u> Inscrite dans PCS 2	La sensibilisation à l'importance de l'hygiène corporelle et plus largement à une bonne hygiène de vie a été initiée dans le cadre du précédent PCS et ce travail a été renforcé par la mise en place d'un relais santé en 2019. Le Relais Santé propose depuis le 12 février 2019 des permanences de soins infirmiers, de soins esthétiques et de soins de pédicurie médicales. Ces services ont lieu à la « Maison des Solidarités » à raison de deux mercredis par mois et sur rendez-vous pour les usagers. Ces services représentent une porte d'entrée, une accroche dont le but est de favoriser l'accès aux soins. Le Relais Santé développe des actions préventives spécifiques pour répondre aux problèmes de santé liés à la précarité : accueil des demandes d'aide médicale urgente, éducation à la santé, bilans de santé préventifs, consultations médicales et sociales individuelles et relais vers les structures de soins adaptées. Ces actions complètes et renforcent d'autres actions menées dans le cadre du PCS (exemple accompagnement en matière de logement, rencontre des habitants d'un quartier ...). <u>L'équipe se tient aussi à la disposition du réseau afin de le conseiller. L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires?</u> Oui	• Nombre de démarches de sensibilisation • différentes mises en place (1 démarche = conférence, séance d'info, support écrit,...)		60	10	10	10	10	10	10	0
				• Nombre de personnes ciblées par l'action		900	100	120	140	160	180	200
			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action		12,0	8,0	10,0	10,0	11,0	12,0	12,0	0
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)		0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0%
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)									0%
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention									0
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention									0
			Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de personnes qui ont modifié leur comportement suite à la sensibilisation		315	40	45	50	55	60	65	0
			• Degré de satisfaction de l'information donnée (de 1 à 10)		8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	0
			Mode de communication autour de l'action									
			Brochures / flyers									
			Bouche-à-oreille									
			Communication assurée par le partenaire									
			Carte de visite									
			Bulletin communal									
			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:									
Lutte contre la pauvreté			Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe									
<u>L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique?</u> Oui <u>Si oui, justifier en quoi:</u> Si les usagers du Relais-Santé ainsi que les personnes rencontrées lors des « maraudes » en rue sont sensibilisés et participent à nos actions concernant l'hygiène et la santé. Ce projet sera bénéfique pour la suite de leur parcours de vies. Les dépenses en matière de soins de santé seront moins coûteuses pour eux ainsi que pour notre système.			Le PCS met à disposition un local situé à la Maison des solidarités, la maison mère du PCS andennais. Celui-ci dispose du matériel médical nécessaire pour que l'infirmière puisse prodiguer les soins (médicaux, esthétiques et de pédicurie médicales). Le PCS met à disposition le matériel pour réaliser les animations et les ateliers.									
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action												
<u>Personne de contact</u>		<u>Association/Organisme/Administration</u>										
Carole LAPORTE		Plan de cohésion sociale										
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action												
<u>Nom de l'association/institution</u>		<u>En quoi consiste leur contribution</u>										
Relais Santé		Mise en place des ateliers de sensibilisation										
Sageiss		Assistance, guidance, intervention sanitaire et sociale										
Zone-T		Prévention, promotion, réduction des risques										
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)									
<u>En termes de:</u> • Niveau de revenu • Situation professionnelle • A l'échelle du quartier/village • •			<u>Précisez:</u> Sous le seuil de pauvreté Bénéficiaires du RIS Majorité de logements sociaux		Oui/Non? Non							
<u>Type d'action:</u> Communautaire			Calendrier de l'action		Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :							
			<u>Fréquence de l'action</u>		Suppression de l'action : cette problématique n'est que peu rencontrée et les ateliers "Hygiènes et bien-être" ont été stoppés, fautes de participants. L'action ne correspond pas aux besoins du public.							
			Tous les jours		Sur la durée du plan							
					Début: 01/01/2020							
					Fin: 31/12/2025							

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE	
ACTION 3.1.07			Promotion de la santé à partir de thématiques spécifiques de manière continue et sur le long terme							Le droit à la santé	
Assuétudes (Art.20)			Promouvoir des attitudes saines et préventives sur des pathologies ou risques ciblés							Favoriser l'accès à la santé	
Sensibiliser, informer, communiquer sur les risques liés aux assuétudes à travers des tracts, conférences, ateliers, ...											
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)								
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
La problématique des assuétudes sur Andenne est solidement ancrée et un grand soucis des autorités communales comme des agents de terrain et est donc prise en charge de manière transversale. L'accompagnement des usagers et de leur entourage est pris en charge par le SAGEISS service spécialisé agréé par l'AVIQ. La réduction des risques (RDR), le travail social de rue et la sensibilisation sont assurées par le SAGEISS, le PCS et l'asbl Zone T. En effet, le territoire andennais comprend trois écoles d'enseignement secondaire. Elles sont confrontées à de la consommation et à du deal au sein et autour des écoles. Celles-ci viennent vers nous pour que nous fassions des animations de sensibilisation et de la RDR dans les écoles.	L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s) Convention de partenariat? Oui Art.20? Oui Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Inscrite dans PCS 2 et mise en œuvre sur le territoire hors PCS	Suite aux demandes des écoles de l'entité et au constat posé, l'asbl Zone T s'implique dans le développement du travail de rue et mène des sensibilisations au sein des écoles, parfois en binôme avec l'AMO. Plusieurs endroits et lieux de consommation brassent des jeunes et des adultes. Aller à la rencontre des consommateurs permet de créer du lien, de relayer vers les services adéquats et transmettre des messages de RDR. La philosophie RDR se décline aussi au sein des principaux festifs sur le territoire, via des stands de RDR (BEAR ROCK, les Fêtes de Wallonie, ...). Dans le cadre de la convention article 20, le PCS transfère des moyens financiers à l'asbl Zone T qui peut ainsi réaliser des animations de sensibilisation au sein des écoles et en milieu festif, et mener du travail de rue. Le personnel du PCS peut aussi venir, au besoin, en renfort de ces principales actions.	• Nombre de démarches de sensibilisation	22	22	22	22	22	22	22	31
			• différentes mises en place (1 démarche = conférence, séance d'info, support écrit,...)	22	9						
			• Nombre de personnes ciblées par l'action	1230	220	220	220	220	220	220	441
					238	203					
			• Nombre total de maraudes			60					
					84	80					
			• Nombre total de contacts en maraude			60					
					232	197					
			•								
			Indicateurs d'activité	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action		0,0	0,0					
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)		0,0%	0,0%					0%
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)		0,0%	0,0%					
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention	74820	12470	12470	12470	12470	12470	12470	24940
					12470	12470	0	0	0	0	
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention		0,00	0,00					0
					0,00	0,00	0,00				
			Indicateurs de résultat	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Degré de satisfaction de l'information donnée (de 1 à 10)	8,5	7,0	8,0	8,0	9,0	9,0	9,0	6,5
			• Nombre de personnes qui ont modifié leur comportement suite à la sensibilisation	900	150	150	150	150	150	150	200
					100	100					
			•								
			•								
			•								
Lutte contre la pauvreté			Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe								
L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Non			Le PCS met à disposition un local situé à la Maison des Solidarités, la maison mère du PCS andennais, ainsi que le matériel pédagogique nécessaire au bon déroulement des actions. Le Sasser nous permet d'obtenir du matériel comme des préservatifs, du matériel d'injections ou du stérifix ainsi qu'un budget pour former les jobistes (paires), faire la promotion des actions menées.								
Par toutes ces actions notre but est de créer du lien avec les personnes, cela permet aussi de présenter les différents services qui peuvent leur permettre d'avoir un suivi social, une aide sociale ou morale mais également leur permettre de reprendre un chemin et d'avancer dans son parcours.											
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action											
<u>Personne de contact</u>		<u>Association/Organisme/Administration</u>									
Carole LAPORTE		PCS									
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action											
<u>Nom de l'association/institution</u>		<u>En quoi consiste leur contribution</u>									
SAGEISS		Service spécialisé assuétudes : accompagnement et travail de rue									
Sasser		Fournit le matériel de RDR									
Mode de communication autour de l'action											
Affichage											
Banderole / roll up / bache											
Communication assurée par le partenaire											
Brochures / flyers											
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)								
En termes de:		Précisez:	Oui/Non? Non								
• A l'échelle du quartier/village		Isolé (excentré)									
• Situation sociale		Sans abri									
• Caractéristique physique ou état de santé		Personnes en assuétude, usagers de drogue, alcool,...									
•											
•											
Type d'action: Communautaire			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :								
			Pour des raisons financières, les travailleurs de l'asbl Zone T ont été transférés à la Ville d'Andenne le 01 septembre 2021. L'asbl est en cours de liquidation. Dans le cadre de la subvention article 20, le choix a été fait d'attribuer celui-ci à l'asbl ACSA dans le cadre de l'impulsion d'une école de devoirs (CF. fiche 1.1.06_Art 20)								
			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:								
			De janvier à mars 2020, 22 animations pour un total de 48h et 238 élèves sensibilisés ont pu être menées. D'autres demandes n'ont pas pu être honorées en raison du confinement. En 2020, les événements festifs ont été annulés pour cause de COVID. Le travail de rue a été stoppé le 16 mars et ce dans l'attente de la réception de matériel de protection des travailleurs le 26/02/2020. Le travail de rue a repris à partir du 31/03/2020.								
			Calendrier de l'action								
			Fréquence de l'action		Sur la durée du plan						
			A géométrie variable selon les années		Début: 01/01/2020 Fin: 31/12/2025						

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 3.2.04			Information, sensibilisation sur la santé							Le droit à la santé		
Sensibilisation à la santé (au sens large) à domicile			Informé, sensibiliser conseiller sur la santé de manière collective et/ou individuelle							Favoriser l'accès à la santé		
Favoriser l'information personnalisée et des conseils à domicile												
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Les usagers rencontrés dans les rues du territoire andennais ainsi que les bénéficiaires qui se rendent dans la salle d'accueil de la « Maison des Solidarités » ou qui fréquentent d'autres projets portés par le PCS démontrent un réel besoin en matière de soins de santé et d'hygiène. Depuis ce 1er janvier 2019, par l'arrivée du nouveau projet "Relais Santé", les usagers sont en demande d'une prise en charge de leur santé et pour certains, de leur hygiène. Lors des séances de soins, ainsi que lors des concertations individuelles à la salle d'accueil et/ou à leur domicile de nombreux usagers rencontrés se questionnent et désirent recevoir des informations personnalisées sur les thématiques concernant l'hygiène et la santé en général. Nous avons pu constater lors de visites à domicile que certains usagers qui fréquentent nos services ne disposent pas des moyens (financiers, intellectuels, culturels,) leur permettant de bénéficier d'une hygiène et d'une santé décentes. Les visites à domicile permettent aussi de rencontrer la personne sur son lieu de vie ce qui permet	L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s) Convention de partenariat? Oui Art.20? Non Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Inscrite dans PCS 2	Qu'il s'agisse des travailleurs du relais santé ou des travailleurs du PCS, ceux-ci peuvent se rendre à domicile. La mobilisation du PCS permet que ces visites puissent si nécessaire être assurée par une équipe pluridisciplinaire et ce en fonction des besoins de la personne. L'équipe propose, une écoute, des conseils et des informations et selon la nécessité, oriente et accompagne vers d'autres services (médicaux, sociaux, ...).	• Nombre de personnes visitées	260	20	30	40	50	60	60	6	
			• Nombre de personnes suivies régulièrement	90	10	10	15	15	20	20	2	
Plus value			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS: Au vu du nombre de personnes précarisées en augmentation au sein de la commune (Le RIS est passé de 211 personnes à 348 entre juin 2011 et juin 2015, soit une augmentation de 64.93%), il nous semble pertinent d'offrir aux Andennais, grâce à la mobilité et la proximité des travailleurs, l'opportunité de rencontrer du personnel soignant de manière simple et efficace. En allant à leur domicile, cela permet d'établir la relation de confiance entre certains laissés pour compte et cela favorise la prise en charge de leur santé.			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	4,0	2,0	2,0	3,0	3,0	4,0	4,0	0	
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0%	
L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires? Oui			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)		0,0%						0%	
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention		0						0	
Lutte contre la pauvreté			Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Non			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	0
Si les usagers de la "Maison des Solidarités" sont sensibilisés et participent à nos actions concernant l'hygiène et la santé, ce projet sera bénéfique pour la suite de leur parcours de vie. Les dépenses en matière de soins de santé seront moins coûteuses pour eux ainsi que pour notre système.			Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe									
			Le PCS met à disposition un véhicule pour effectuer les déplacements au domicile des usagers de la "Maison des Solidarités".									
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action												
Personne de contact		Association/Organisme/Administration										
Carole LAPORTE		Le PCS										
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action												
Nom de l'association/institution		En quoi consiste leur contribution										
Sageiss		Assistance, guidance, intervention sanitaire et sociale										
Zone-T		Prévention, promotion, réduction des risques										
Housing First		Insertion Sociale des personnes en grande précarité/SDF										
Mode de communication autour de l'action												
Bouche-à-oreille												
Brochures / flyers												
Communication assurée par le partenaire												
Logo PCS sur le matériel promotionnel												
Via la communication orale (équipe, partenaires,...)												
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)		Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :							
En termes de:		Précisez:		Oui/Non? Non		Suppression de l'action : la création d'un guichet santé et d'un espace d'accueil spécifique destiné à répondre aux questions des soins de santé et la raison d'être du Relais Santé de la Ville d'Andenne, tel que développé en 2020.						
• Niveau de revenu		Sous le seuil de pauvreté										
• Situation professionnelle		Bénéficiaires du RIS										
• Caractéristique physique ou état de santé		Personnes en assuétude, usagers de drogue, alcool,...										
•												
•												
Type d'action: Individuelle			Calendrier de l'action									
			Fréquence de l'action									
			Sur la durée du plan									
			Début: 01/01/2020									
			Fin: 31/12/2025									
			Lorsque le besoin est identifié									

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE								AXE	
ACTION 3.2.06			Information, sensibilisation sur la santé								Le droit à la santé	
Salon de la santé			Informé, sensibiliser conseiller sur la santé de manière collective et/ou individuelle								Favoriser l'accès à la santé	
Proposer l'accès à tous les services en un seul lieu (hors caractère commercial)												
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats	
Le territoire andennais est peu desservi dans le domaine paramédical et médical (6 médecins traitants pour le territoire). Le territoire ne dispose plus de poste médical de garde depuis le 30 décembre 2016. Cependant, la ville d'Andenne qui est "détachée" des grandes villes (Huy et Namur) regorge d'associations impliquées dans ce domaine. Actuellement, au cours de nos "maraudes" et au sein de la "Maison des solidarités" nous avons pu remarquer que ses différents acteurs sont peu connus par la population ainsi que par les usagers. Il nous semble pertinent que ces prestataires soient reconnus par la population andennaise ainsi que par les territoires jouxtant la commune.	L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s) Convention de partenariat? Oui Art.20? Non Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Non	Grâce à la découverte des acteurs et partenaires disponibles sur le territoire dans le domaine de la santé, les andennais ainsi que nos usagers pourront plus facilement accéder aux soins. Ce salon nous permettra de rencontrer et d'échanger avec des professionnels et des associations attentives aux mêmes préoccupations. Ces échanges seront bénéfiques dans nos pratiques et nous permettrons d'ajuster nos actions quotidiennement. Notre salon sera un véritable outil de communication privilégié pour les professionnels, pour les usagers et la population destiné à se faire connaître. Notre salon se déroulera à la "Maison des solidarités" ou au sein des locaux d'un autre partenaire. Il se déroulera tout au long d'une journée dans une ambiance conviviale et bienveillante propice aux rencontres enrichissantes pour tous. Les participants déambuleront dans le salon afin de découvrir de nouvelles approches autour du thème de la santé et du bien-être. Des démonstrations, des animations, des conférences, des dégustations et des jeux seront proposés aux visiteurs.	• Nombre d'exposants relevant du secteur privé	130	10	15	20	25	30	30	0	
			• Nombre d'exposants relevant du secteur public	73	8	10	12	13	15	15	0	
			• Nombre de visiteurs	2150	200	250	300	400	500	500	0	
			• Nombre de visiteurs de la commune	1560	150	200	250	260	350	350	0	
Plus value			Indicateurs d'activité									
Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:			Ex-ante									
Grace à son expertise et à sa connaissance du réseau et de la mise en réseau le PCS nous semble être l'acteur le plus adéquat pour mener à bien cette action.			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	0	
Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Non			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0%	
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)		0,0%	0,0%					0%	
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention		0	0					0	
Lutte contre la pauvreté			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention		0,00	0,00					0	
L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Non			Indicateurs de résultat									
L'apport d'un salon au sein du territoire andennais peut permettre aux différentes personnes qui le visitent ainsi qu'aux usagers de faire émerger des représentations nouvelles dans le domaine de la santé. En étant informée sur un même lieu des nombreuses possibilités qu'offre la commune dans le domaine de la santé, les personnes précarisées se sentiront soulagées et cela pourra engendrer de la considération et de l'observance envers leur santé			Ex-ante									
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action			• Degré de satisfaction des visiteurs (de 1 à 10)	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	0	
Personne de contact			• Nombre de personnes qui ont pu faire un dépistage	260	20	30	40	50	60	60	0	
Association/Organisme/Administration			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:									
Carole LAPORTE			Constat 2020 : l'action n'a pas été initiée. Vu la problématique de l'accès aux soins de santé sur Andenne, si un tel salon voit le jour, le PCS apportera une aide à celui-ci afin d'en faire bénéficier ses publics. Constat 2021 : l'action est toujours en attente d'un climat sanitaire plus favorable.									
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,...									
Nom de l'association/institution			Mode de communication autour de l'action									
SAGEISS			Affichage Bouche-à-oreille Communication assurée par le partenaire Bulletin communal Brochures / flyers Courrier/invitation personnelle									
En quoi consiste leur contribution			Publics cibles / Bénéficiaires visés									
participe à l'organisation du salon aux côtés du PCS			Oui/Non? Non									
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)									
En termes de:			Calendrier de l'action									
• Situation sociale			Fréquence de l'action									
• Situation professionnelle			Sur la durée du plan									
•			Début: 01/01/2020									
•			Fin: 31/12/2025									
•			1 fois par an									
Type d'action: Communautaire												

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE								AXE											
ACTION 3.3.04			Accès aux soins et traitements								Le droit à la santé											
Médibus			Favoriser l'accès aux soins et aux traitements de la maladie pour une meilleure santé (physique et mentale)								Favoriser l'accès à la santé											
Favoriser la décentralisation de la médecine générale et des soins infirmiers																						
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)																			
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats	Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Les usagers rencontrés au sein des rues du territoire andennais démontrent un réel besoin en matière de soins de santé. Les soins de santé ne sont pas toujours accessibles à tous, parce que l'isolement de certain ne leur permet pas de se rendre chez le médecin. De plus la commune d'Andenne est en pénurie de médecins traitants. Il n'y a plus de poste médical de garde depuis le 30/12/2016. La commune ne possède pas d'hôpital ni de maison médicale. Le centre hospitalier le plus proche se situe à 12 km. Les professions paramédicales telles que les kinésithérapeutes y sont peu représentées.	L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s) Convention de partenariat? Oui Art.20? Non Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Non	Le Médibus Andennais permettra aux équipes des projets sociaux d'aller vers les personnes qui ne se rendent pas d'elles-mêmes dans des structures de santé. Plusieurs jours par semaine, ce bus médical et une équipe composée d'une infirmière et d'un travailleur social s'installeront dans différents endroits de la commune d'Andenne : près du marché (le vendredi), près de la gare, près des campings sauvages, etc., L'équipe du médibus accueillera toutes les personnes qui se présenteront (les personnes sans-abris, les personnes sans-papiers, usagers de drogue). L'équipe proposera une boisson chaude, une écoute et des kits d'hygiène aux personnes dans le besoin. L'infirmière recevra les usagers qui auront besoin des premiers soins de base et selon la nécessité, pourront être orientés et accompagnés vers d'autres services (médicaux, sociaux, ...). Le médibus sera également un lieu d'accueil pour les usagers de drogue. Ceux-ci pourront recevoir du matériel stérile ainsi que des informations sur la manière de réduire les risques liés à l'injection. Ce service sera entièrement gratuit et sans rendez-vous	• Nombre de quartiers/villages desservis	54	9	9	9	9	9	9	9	0	• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0
			• Fréquentation moyenne du Médibus par passage	135,0	10,0	15,0	20,0	25,0	30,0	35,0	0,0	• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Non	Plus value Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS: Au vu du nombre de personnes précarisées en augmentation au sein de la commune (Le RIS est passé de 211 personnes à 348 entre juin 2011 et juin 2015, soit une augmentation de 64.93%), il nous semble pertinent d'offrir aux Andennais, grâce à la mobilité et la proximité d'un médibus, l'opportunité de rencontrer du personnel soignant de manière simple et efficace. En allant à leur rencontre, cela permettra de rétablir la confiance entre certains laissés pour compte et les différentes structures de soins traditionnelles et favorisera la prise en charge de leur santé.	L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires? Oui	• Nombre de personnes qui ont sollicité le service	210	10	20	30	40	50	60	0	• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)										0%
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention																			
Lutte contre la pauvreté			Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe		• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	• Indicateurs de résultat	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Oui	Si oui, justifier en quoi:	Le PCS mettra à disposition un véhicule qui sillonnera les rues de la commune d'Andenne. Celui-ci disposera du matériel médical nécessaire pour que l'infirmière puisse prodiguer les soins (médicaux, esthétiques et de pédicures médicales) de toutes les personnes dans le besoin. La commune comportant 9 entités, dont Andenne et Seilles les plus peuplées, le PCS mettra à disposition pour le bon fonctionnement du projet l'équivalent de 2 mi-temps (une infirmière et un travailleur social).	• Nombre de personnes suivies par le Médibus	1600	100	200	250	300	350	400	0	Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:										
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action			Mode de communication autour de l'action		Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :																	
Personne de contact	Association/Organisme/Administration	Bouche-à-oreille	Suppression de l'action : suite à l'acquisition d'un véhicule partagé en février 2020, le Relais Santé peut désormais devenir un service mobile et l'impulsion d'un Médibus n'est donc plus d'actualité																			
Carole LAPORTE	Le PCS	Réseaux sociaux																				
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action			Brochures / flyers																			
Nom de l'association/institution	En quoi consiste leur contribution	Bulletin communal																				
La croix- Rouge	Mise à disposition de kits hygiènes	Communication assurée par le partenaire																				
Zone-T	Prévention, promotion et réductions des risques																					
Sageiss	Assistance, guidance, intervention sanitaire et sociale																					
Un médecin, indépendant au service	Assistance médicale et consultations																					
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)																			
En termes de:	Précisez:	Oui/Non? Non																				
• A l'échelle du quartier/village	Isolé (excentré)																					
• Niveau de revenu	Sous le seuil de pauvreté																					
• Situation sociale	Isolés socialement																					
• Caractéristique physique ou état de santé	Personnes sédentaires																					
•																						
Type d'action:	Communautaire	Calendrier de l'action																				
		Fréquence de l'action	Sur la durée du plan																			
		Tous les jours	Début: 01/01/2020																			
			Fin: 31/12/2025																			

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE								AXE													
ACTION 3.3.06			Accès aux soins et traitements								Le droit à la santé													
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> Dépistage gratuit </div> <i>Amener des prestataires de santé à proposer des dépistages gratuits</i>			<i>Favoriser l'accès aux soins et aux traitements de la maladie pour une meilleure santé (physique et mentale)</i>								<i>Favoriser l'accès à la santé</i>													
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)																					
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats	Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats		
			Absence de lieu anonyme où réaliser un dépistage gratuit au sein du territoire andennais. De plus, il n'existe que très peu de lieux où le public peut se rendre afin de s'informer sur les IST (méthodes de transmission, symptômes, conséquences, traitements,...). Nous constatons dans les différents services sociaux andennais qu'une méconnaissance du public face aux IST persiste. De plus, nous analysons que des comportements à risques sont réalisés au sein du territoire andennais (consommation de stupéfiants avec partage de matériel, relation sexuelle non/mal protégée,...)			L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s) Convention de partenariat? Oui Art.20? Non Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Non		En partenariat avec l'asbl Zone T, un éducateur du PCS, réalisera des séances d'information et de sensibilisation sur la thématique des IST auprès des publics dont les services le désirent. Ensuite, nous inviterons toute personne désireuse de procéder au dépistage et/ou de poser des questions à participer à notre action. Lors de la soirée du dépistage (l'action est réalisée en soirée afin que les personnes scolarisées ou ayant un emploi puissent y participer), les personnes sont réunies dans une salle d'attente où l'asbl Zone T proposera des préservatifs, diffusera des spots de sensibilisation portant sur la thématique des IST, proposera de montrer la pose correcte d'un préservatif, répondra aux questions des participants, réalisera des jeux de questions/réponses, ... Ensuite, chaque personne sera reçue individuellement dans un bureau afin de remplir le questionnaire de graduation de la prise de risque. Chaque personne disposera d'un numéro afin que toutes les données restent anonymes. Après cela, la personne sera reçue par le médecin pour la prise de sang. Une semaine plus tard, les personnes reviendront avec leur numéro et recevront leur résultat par le médecin. En fonction du résultat, elles pourront bénéficier d'une prise en charge médicale et psychologique.			• Nombre de prestataires de santé contactés 15 5		• Nombre de prestataires de santé rencontrés 14 4											
Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Non			Plus value Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS: Diffusion de l'action à travers les différents services composant le PCS et participation de certains professionnels à l'action en vue d'un travail pluridisciplinaire ainsi que relais auprès du public jeune notamment via la participation de l'un de nos éducateurs.		L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires? Oui			• Indicateurs d'activité • Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action 1,0 • Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel) 0,5% • Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20) • Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention • Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention		• 0 • 0% • 0% • 0										• 0 • 0% • 0				
Lutte contre la pauvreté L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Non L'action ne lutte pas de manière directe contre la pauvreté économique mais bien de manière indirecte en offrant l'accès au soin, à l'information et à des préservatifs féminins et masculins de manière anonyme et totalement gratuite.			Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe 14H sont prévues pour les rencontres entre le comité de dépistage, 16H pour les rencontres entre les équipes projet, 6H de consultation et 2H d'évaluation. Il faut également compter l'impression des flyers et affiches accrochées dans les différents services et commerces de la ville (pharmacies, boulangerie,...) et passage dans différents services. 4 locaux sont mis à disposition (1 pour l'accueil, deux pour le remplissage des questionnaires et 1 pour le médecin). Des préservatifs, flyers, et affiches de sensibilisation sont mis à disposition des participants. Présence de psychologues, assistants sociaux et infirmières des services partenaires lors de l'action afin d'assurer une pluridisciplinarité. Au total, 7 professionnels sont présents au moment de l'action.			• Indicateurs de résultat • Nombre de prestataires de santé qui proposent des dépistages gratuits • Nombre de dépistages différents proposés		• 0 • 0																
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action Personne de contact: Sandrine Cruspin Association/Organisme/Administration: Zone T asbl			Mode de communication autour de l'action Affichage Brochures / flyers Logo PCS sur le matériel promotionnel Via la communication orale (équipe, partenaires,...) Réseaux sociaux Bouche-à-oreille			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:																		
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action Nom de l'association/institution: SASER, SAGEISS, Relais Santé En quoi consiste leur contribution: Mise à disposition d'assistantes pour compléter la fiche de risque, Participation de psychologues et assistants sociaux afin de répondre, Participation d'une infirmière afin de sensibiliser et de répondre à			Publics cibles / Bénéficiaires visés Précisez: Jeunes adultes de 18 à 25 ans Adultes de 25 ans à 60 ans Revenu faible			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité) Oui/Non? Non			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... : Suppression de l'action : dorénavant, l'action est portée par le Relais Santé, le SAGEISS et l'asbl Zone T dans le cadre de leurs missions respectives															
En termes de: • Tranche d'âge • Tranche d'âge • Niveau de revenu • •			Calendrier de l'action Fréquence de l'action: 1 fois par an Sur la durée du plan: Début: 01/01/2020, Fin: 31/12/2025																					
Type d'action: Collective																								

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 3.4.01			Soutien à ceux dont la santé est altérée et à leurs proches							Le droit à la santé		
Mise en place de techniques et/ou d'activités de soutien psychologique (groupes de parole, Alzheimer café, esthétique sociale, ...) <i>Proposer des techniques/activités pour des personnes en souffrance psychologique et leurs proches</i>			Apporter une aide aux personnes malades, accidentées, handicapées, dépendantes et à leurs proches							Favoriser l'accès à la santé		
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Les travailleurs sociaux ont constaté des difficultés pour nos bénéficiaires de se prendre en charge d'un point de vue hygiène corporelle, bien-être physique et psychologique. Ces constats amènent les travailleurs à vouloir développer différentes activités axées sur ces thématiques. "Les usagers rencontrés au sein des rues du territoire andennais ainsi que les bénéficiaires qui se rendent au sein de la salle d'accueil de la « Maison des Solidarités » démontrent un réel besoin en matière de soins de santé et d'hygiène. Depuis ce 1 er Janvier 2019, par l'arrivée du nouveau projet Relais Santé, les usagers sont en demande d'une prise en charge de leur santé, de leur hygiène. Lors des séances de soins, de nombreux usagers rencontrés se questionnent et désirent recevoir des informations sur les thématiques concernant l'hygiène. De plus, les ateliers d'esthétique sociale permettent une certaine proximité entre bénéficiaires et travailleurs, de par leur relative proximité physique, ce qui permet à certains bénéficiaires d'aborder certaines thématiques. <u>Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne?</u> Non	L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s) Convention de partenariat? Oui Art.20? <input type="checkbox"/> Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Mise en oeuvre sur le territoire hors PCS Plus value Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS: Diffusion de l'information au sein du réseau, intégration des demandes du réseau dans le projet.	Le PCS et partenariat avec le Relais Santé propose depuis le 12 février 2019 des permanences de soins infirmiers, de soins esthétiques et de soins de pédicures médicales. Ces services ont lieu à la « Maison des Solidarités » à raison de deux mercredis par mois et sur rendez-vous pour les usagers. Ces services représentent une porte d'entrée, une accroche dont le but est de favoriser l'accès aux soins. Le Relais Santé développe des actions préventives spécifiques pour répondre aux problèmes de santé liés à la précarité : accueil des demandes d'aide médicale urgente, éducation à la santé, bilans de santé préventifs, information sur l'accès aux soins pour les plus défavorisés, consultations médicales et sociales individuelles et relais vers les structures de soins adaptées. Perspectives : - Création d'un dépliant sur les risques liés au manque d'hygiène de la personne ; création d'un dépliant sur les risques (infectieux, ...) liés à la présence d'animaux au sein du domicile. - Sensibilisation massive des usagers et formations des travailleurs dans les secteurs du social, paramédical et du médical au travers d'animations interactives ; - Organisation d'une conférence sur le thème abordé : <u>L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires?</u> Oui	• Nombre de personnes ciblées	676	96	110	110	120	120	120	70	
			• Nombre de techniques/activités différentes proposées	11	11	11	11	11	11	3	3	
• Nombre de demandes qui n'ont pas pu être rencontrées	178	27	29	29	31	31	31	15				
			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	2,0
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0%
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0%
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
Lutte contre la pauvreté <u>L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique?</u> Oui <u>Si oui, justifier en quoi:</u> Oui, les soins étant entièrement gratuits.			Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe Des locaux adaptés à ces activités, du matériel de soins, un budget destiné aux différentes activités socioculturelles, des travailleurs sociomédicaux. Le PCS met à disposition un local situé à la Maison des solidarités. Un budget doit être prévu afin d'amortir les coûts du matériel médical nécessaire pour que l'infirmière puisse prodiguer les soins (médicaux, esthétiques et de pédicures médicales). Ensuite, il est nécessaire de prévoir un budget afin de proposer des activités socio-culturelles aux femmes ayant intégré le projet. Le PCS met à disposition le matériel pour réaliser les animations et les ateliers. Le PCS mettra à disposition 2 personnes (une infirmière et une psychologue).									
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action Personne de contact Association/Organisme/Administration Sandrine Cruspin Relais santé			Indicateurs de résultat Ex-ante 2020 2021 2022 2023 2024 2025 Résultats • Degré de satisfaction (de 1 à 10) 8,0 7,0 8,0 8,0 8,0 8,0 8,0 7,0 • Nombre de personnes différentes qui ont bénéficié de l'action 605 90 100 100 105 105 105 54									
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action Nom de l'association/institution En quoi consiste leur contribution			Mode de communication autour de l'action Affichage Bouche-à-oreille Communication assurée par le partenaire Logo PCS sur le matériel promotionnel Courrier/invitation personnelle									
Publics cibles / Bénéficiaires visés En termes de: • A l'échelle du quartier/village • Niveau de revenu • • • Type d'action: Collective			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité) Oui/Non? Non Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... : Suppression de l'action : cette action est menée par le SAGEISS sans intervention du PCS									
Précisez: Isolé (excentré) Revenu faible			Calendrier de l'action Fréquence de l'action Sur la durée du plan Périenne sur l'année Début: 01/01/2020 Fin: 31/12/2025									

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 4.3.01			Aide de première ligne							Le droit à l'alimentation		
Repas/restaurant/Bar à soupe (préoccupation alimentaire)			Procurer une aide alimentaire d'urgence à des publics précarisés							Favoriser l'accès à l'alimentation		
Procurer une aide alimentaire via la distribution de repas												
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Depuis deux années maintenant, dans le cadre du Plan Hiver, il est possible de bénéficier quotidiennement et gratuitement d'un bol de soupe et d'une tartine. Au terme de ces deux années nous constatons que le nombre de personnes souhaitant bénéficier de ce projet est en augmentation. Nous constatons aussi que pour certains c'est le seul moment où ils pourront prendre un repas chaud. A côté de cette initiative régulière, des projets de repas solidaires (Noel solidaire, Carnaval du cœur) ont été initiés. Ils permettent aux personnes en situation de précarité de bénéficier d'un repas chaud type trois services (entrée soupe/repas/dessert) gratuitement. Ces initiatives ponctuelles montrent aussi la grande précarité alimentaire dans laquelle se trouve une partie de plus en plus grande de la population.	L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s) Convention de partenariat? Non Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Inscrite dans PCS 2	Suite à ce constat l'équipe du Plan de Cohésion sociale a pour objectif de pouvoir structurer l'offre de repas via un projet de bar à soupe et ou de restaurant social à tout petit prix.	• Nombre de points de distribution	3	1	2	3	3	3	3	2	
			• Nombre de personnes susceptibles d'être touchées	977	112	135	150	180	200	200	976	
Plus value			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires? Oui			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	2,5
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	2,0%	
L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Oui <u>Si oui, justifier en quoi:</u>			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)		0,0%	0,0%						0%
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention		0	0						0
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action			Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Personne de contact			Association/Organisme/Administration		1200	200	200	200	200	200	200	116
Anne MELA			SAGEISS			61	55					
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action			• Nombre de personnes qui n'ont pas pu recevoir une aide alimentaire		300	50	50	50	50	50	50	0
Nom de l'association/institution			En quoi consiste leur contribution		1200	200	200	200	200	200	200	1146
Société Saint Vincent de Paul			Création de colis alimentaires			670	476					
Mode de communication autour de l'action			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:									
Brochures / flyers			Constat 2020 : si le nombre de repas chaud distribué dans le cadre du plan hiver a augmenté, il est également notable que le nombre de colis alimentaire demandés est également en nette augmentation.									
Communication assurée par le partenaire			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :									
Via la communication orale (équipe, partenaires,...)												
Réseaux sociaux												
Bouche-à-oreille												
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)									
En termes de:			Oui/Non? Non									
• Situation sociale												
• Niveau de revenu												
•												
•												
•												
Type d'action: Communautaire			Calendrier de l'action									
			Fréquence de l'action									
			Sur la durée du plan									
			Début: 01/01/2020									
			Fin: 31/12/2025									

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE	
ACTION 4.4.03 Potager cultivé collectivement ou scindés en parcelles individuelles (préoccupation alimentaire) <i>Procurer une aide alimentaire via la récolte des produits du potager</i>			Alimentation à moindre coût <i>Procurer une aide alimentaire</i>							Le droit à l'alimentation <i>Favoriser l'accès à l'alimentation</i>	
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)								
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
D'après les résultats d'analyses menées tant par la CLDR d'Andenne (Commission locale de développement rural) que par le GAL (Groupe d'action local), il existe sur le territoire de la commune un lourd déficit de terrains de culture, par rapport à la demande formulée pas les citoyens. Cette demande émane tant de personnes âgées vivant en petit logement, que de familles nombreuses ou de personnes isolées en situation précaire. Les recommandations formulées vont toutes dans le sens de développement de jardins partagés porteurs de multiples bienfaits : alimentation saine à peu de frais, retissage de liens sociaux, partage des ressources, protection de la biodiversité, participation à un projet commun et renforcement de l'estime de soi. De plus, on constate actuellement chez un grand nombre de personnes une augmentation globale de la précarité : matériel, financier, humain, carences alimentaires, etc. De ceci découle la nécessité de créer aussi un espace consacré à l'alimentation sociale, à l'éducation à la santé et au « bien manger ». <u>Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne?</u>	L'équipe PCS est impliquée à 100% Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Plus value Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS: Sans le PCS, l'action n'aurait pu être développée.	En 2017, deux jardins partagés/potagers collectifs ont vu le jour à l'initiative du PCS et de ses partenaires. Ces jardins sont dorénavant gérés par les partenaires mais le souhait serait d'également développer un jardin partagé sur Seilles. <u>L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires?</u> Oui	• Nombre de "jardiniers" total	180	30	30	30	30	30	30	0
			• Nombre de "jardiniers" correspondant au public ciblé	180	30	30	30	30	30	30	0
			•								
			•								
			Indicateurs d'activité	Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0%
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)								0%
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention								0
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention								0
			•								
Lutte contre la pauvreté <u>L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique?</u> Oui, l'action lutte directement contre la pauvreté économique car tout est mis gratuitement à disposition des jardiniers bénéficiaires : parcelles, outils, eau et même semences, grâce au développement d'une Grainothèque, qui complète l'offre en permettant à chacun de cultiver sans bourse délier de bons produits frais.			Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe Outre la mise à disposition d'un terrain communal, il est nécessaire de disposer de certains éléments indispensables : accès à l'eau courante ou a un système de collecte des eaux de pluie, outillages, semences, etc. Le principal obstacle demeure la question du terrain.								
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action Néant Néant Carole LAPORTE PCS			Indicateurs de résultat Ex-ante 2020 2021 2022 2023 2024 2025 Résultats								
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action Nom de l'association/institution Le CPAS d'Andenne est partenaire au Jardin des rencontres En quoi consiste leur contribution Soutien méthodologique pour le volet thérapeutique			• Degré d'implication des "jardiniers" dans les potagers cultivés collectivement (de 1 à 10)	54,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	0
			• Nombre de personnes qui ont bénéficié des produits du potager	210	35	35	35	35	35	35	0
			• Nombre de demandes non rencontrées	36	6	6	6	6	6	6	0
			•								
			•								
			Mode de communication autour de l'action Bulletin communal Bouche-à-oreille Logo PCS sur le matériel promotionnel Via la communication orale (équipe, partenaires,...)								
			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats: Constat 2020 : la situation sanitaire n'a pas permis le lancement de cette action éminemment collective. Constat 2021 : l'action n'a pas pu être mise en place faute d'accord concernant un terrain pouvant abriter le potager collectif, la volonté demeure de mettre en place ce projet dans le courant 2022.								
Publics cibles / Bénéficiaires visés En termes de: • Situation sociale • • • • • Type d'action: Individuelle			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité) Oui/Non? Non			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :					
Précisez: Personnes isolées			Calendrier de l'action Fréquence de l'action Pérenne sur l'année			Sur la durée du plan Début: 01/01/2020 Fin: 31/12/2025					

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 4.4.06			Alimentation à moindre coût							Le droit à l'alimentation		
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> Elevage collectif (type poulailler) [Préoccupation alimentaire] </div> Soutenir la création d'un élevage de quartier et distribution des produits pour les publics précaires (des œufs par exemple)			Procurer une aide alimentaire							Favoriser l'accès à l'alimentation		
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Un tiers des denrées alimentaires produites à travers le monde finissent à la poubelle. En Belgique, ce gaspillage représente plus de 12% du poids total des sacs blancs organiques. La moitié de ces déchets est constituée d'aliments entamés mais non terminés, un quart provient des restes de nos repas et le dernier quart est composé de produits ayant été jetés sans même avoir été ouverts. Le projet de poulailler collectif à Andenne a pour vocation de lutter contre cette situation en contribuant notamment à la réalisation des objectifs suivants : lutter contre le gaspillage alimentaire en participant à la valorisation des déchets, fournir des œufs frais aux personnes en situation de précarité alimentaire, sensibiliser les citoyens au retour de la nature en ville et renforcer la cohésion sociale et le dialogue entre les habitants. En effet, les poules sont des animaux omnivores particulièrement gourmands qui ont la capacité de supprimer certains déchets alimentaires de la chaîne de tri tout en produisant des œufs frais. Elles ont donc un rôle essentiel à jouer ici ! <u>Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne?</u> Non	L'équipe PCS est impliquée à 100% Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Non Plus value <u>Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:</u> L'implication du PCS dans ce projet garantit qu'outre la sensibilisation des citoyens au gaspillage alimentaire et le renforcement de la cohésion sociale dans certains quartiers de la commune, cette action permettra d'obtenir des résultats probants en matière d'éducation à la justice sociale.	Installer un poulailler collectif, c'est accueillir quelques poules sur un terrain enherbé muni d'un abri. L'entretien et la récolte des œufs se font collectivement. Ces animaux, bien adaptés à la vie en ville, n'ont besoin que d'une petite surface pour vivre. Un terrain communal inoccupé sera mis à la disposition de cette action. La poule est très sociable et offre des nombreux services avec un minimum de soins : les poules produisent évidemment des œufs frais dont la provenance est garantie, mais ce sont également de formidables recycleuses qui se régaleront d'épluchures, de restes de pain etc. De substantielles économies sur le budget alimentaire et celui de la gestion des déchets alimentaires peuvent donc en découler. En outre, la dynamique de groupe mise en place au sein d'un collectif rend la démarche de partage de ressources et de tâches ludiques et enrichissantes. On se partage alors les œufs mais aussi les soins aux poules. <u>L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires?</u> Oui	• Nombre d'animaux élevés	36	6	6	6	6	6	6	0	
			• Nombre de bénéficiaires potentiels correspondant au public ciblé	72	12	12	12	12	12	12	0	
			• Nombre de personnes qui entretiennent "l'élevage"	36	6	6	6	6	6	6	0	
			•									
			•									
			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	0
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0%
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)									0%
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention									0
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention									0
			•									
			Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de bénéficiaires réguliers qui correspondent au public	36	6	6	6	6	6	6	6	0
			•									
			•									
			•									
			•									
			•									
			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:									
			Constat 2020 : la situation sanitaire n'a pas permis le lancement de cette action éminemment collective et certains éléments techniques nécessitent une analyse plus poussée en terme d'impact sur les riverains (nuisances sonores, olfactives,etc.)									
			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :									
			Suppression de l'action : l'absence de terrain disponible à proximité de nos infrastructures mais également la crainte de ne pouvoir répondre aux différentes normes en matière de bien-être animal nous pousse à renoncer à cette action. Le projet de potager partagé est maintenu.									
			Publics cibles / Bénéficiaires visés		Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)							
<u>En termes de:</u>	<u>Précisez:</u>	Oui/Non? Non										
• A l'échelle du quartier/village	Majorité de logements sociaux											
• Niveau de revenu	Revenu faible											
• Situation sociale	Isolés socialement											
•												
•												
<u>Type d'action:</u>	Communautaire											
			Calendrier de l'action									
			<u>Fréquence de l'action</u>	<u>Sur la durée du plan</u>								
			Tous les jours	Début: 01/01/2020								
				Fin: 31/12/2025								

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 5.1.01			Culture, tourisme, loisirs, sport pour publics spécifiques							Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial		
Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur			Procurer un accès facilité à des activités culturelles, touristiques, de loisirs, récréatives, sportives, ...							Favoriser l'accès à un épanouissement culturel, social et familial / renforcer la solidarité entre citoyens		
Procurer un accès à la culture et au tourisme pour des publics ciblés (transport, délocalisation de spectacles, sensibilisation des lieux de spectacles, ...)												
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Une partie du public travaillant de manière régulière avec les agents des SCS est assez éloignée de la culture et de l'éducation, leur relation par rapport à la société est plus orientée vers la survie que l'enrichissement culturel et intellectuel. D'une manière générale, l'accès à la culture est assez délicat pour la population andennaise car celui-ci présente un aspect assez élitiste, que ce soit de par les programmations proposées par les opérateurs (Centre Culturel et bibliothèque) ou par le public fréquentant habituellement ces lieux.	L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s) Convention de partenariat? Non Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Inscrite dans PCS 2	Notre action dans cet axe est assez claire : elle consiste à accompagner nos publics à la découverte de certaines expositions, certaines projections ou autres que nous pensons susceptibles de les intéresser. Vu la diversité de nos publics, c'est également vers une foule d'activités très diverses que nos agents entraînent leurs bénéficiaires. Ces visites peuvent se dérouler au sein du territoire andennais, avec comme partenaire principal le Centre Culturel, ou en dehors du territoire si des expositions ou visites sont intéressantes pour nos bénéficiaires. En plus des actions culturelles, qui sont associées fréquemment aux cours de FLE ou au cours de Citoyenneté à la Régie de Quartier d'Andenne, des ateliers sportifs et culinaires sont également mis en place à différentes périodes de l'année, notamment durant les vacances scolaires. Dans le cadre de la dynamisation de la maison de quartier de Seilles, c'est très fréquemment que des activités comme des visites d'exposition ou des projections de films sont organisées. Tous les mercredis des activités artistiques sont proposées au 6-12 ans au sein de la Maison de la Convivialité.	• Nombre d'entrées/tickets proposés	600	100	100	100	100	100	100	100	70
			• Nombre de moyens différents pour faciliter l'accès	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Non	Lutte contre la pauvreté L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Non	Moyens logistiques et organisationnels nécessaires du point de vue de l'équipe Ces activités sont souvent proposées à nos bénéficiaires dans le cadre des permanences de la salle d'accueil ou dans le cadre des cours de FLE et de Citoyenneté, souvent le PCS prend en charge les dépenses relatives aux entrées ou défraiement des prestataires externes, le PCS met également à disposition un véhicule afin de permettre le déplacement de notre public au lieu auquel se déroule l'activité.	Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	3,8
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action	Personne de contact Carole LAPORTE	Association/Organisme/Administration PCS	• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)									0%
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action	Nom de l'association/institution La Régie de Quartier d'Andenne La bibliothèque d'Andenne Le Centre Culturel d'Andenne asbl Le Musée de la Céramique d'Andenne asbl La Maison de la Laïcité d'Andenne asbl	En quoi consiste leur contribution Partenariat dans le cadre de l'action 1.2.01 La présentation de la bibliothèque et des services qu'elle propose Activités décentralisées dans la maison de quartier du PCS et rédu Ateliers céramiques et visites adaptées au public FLE Visites d'expositions et groupes de parole	• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention									0
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention									0
Publics cibles / Bénéficiaires visés	Précisez: Lieu de rassemblement des jeunes Demandeurs d'emploi Isolés socialement	Action supracommunale (hors plan en supracommunalité) Oui/Non? Non	Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Degré de satisfaction par rapport à la facilitation proposée (de 1 à 10)	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0
Type d'action: Collective			• Nombre de bénéficiaires	300	50	50	50	50	50	50	50	53
			• Nombre de bénéficiaires réguliers	180	30	30	30	30	30	30	30	35
Mode de communication autour de l'action Affichage Bouche-à-oreille Logo PCS sur le matériel promotionnel Communication assurée par le partenaire			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats: Constat 2020 : attendu la situation sanitaire, mis à part les périodes de janvier à mars et de juin à octobre, très peu de visites et d'activités découvertes ont été possibles, d'où des indicateurs en deçà de nos projections. En 2021 : peu de sorties culturelles ont pu être organisées, en revanche les ateliers artistiques ont été systématisés et des stages ont également vu le jour.									
Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires, ... :												
En termes de: • A l'échelle du quartier/village • Situation professionnelle • Situation sociale • •			Calendrier de l'action									
			Fréquence de l'action	1 fois par mois	Sur la durée du plan							
					Début: 01/01/2020							
					Fin: 31/12/2025							

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 5.1.02			Culture, tourisme, loisirs, sport pour publics spécifiques							Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial		
Facilitation de la participation à des activités artistiques (chant, théâtre, ...) ou de loisirs			Procurer un accès facilité à des activités culturelles, touristiques, de loisirs, récréatives, sportives, ...							Favoriser l'accès à un épanouissement culturel, social et familial / renforcer la solidarité entre citoyens		
Faciliter la participation à une activité musicale, artistique, ... pour des publics ciblés												
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Le nombre d'opérateurs culturel sur le territoire andennais est assez restreint ; le Centre Culturel, la bibliothèque, le Musée de la Céramique et la grotte Scladina. Si les deux dernières cités présentent un intérêt indéniable, comme tout musée, il ne se visite que quelques fois et si des ateliers sont mis en place, ils s'intègrent dans les visites et ne sont pas des opérateurs avec lesquels on peut travailler de manière très régulière. Le Centre Culturel et la Bibliothèque demeurent des liés connotés très "élitistes" pour certains des publics avec lesquels nous travaillons, malgré la volonté d'ouverture de ces deux institutions, notre rôle est donc d'essayer d'accompagner nos publics à la découverte de ces lieux.	L'équipe PCS est impliquée à 100%	Que ce soit à travers les cours de FLE, à travers les activités de l'école de devoirs, à travers les cours de citoyenneté organisés à la Régie de Quartier d'Andenne ou dans le cadre du partenariat avec l'asbl "L'Envol", favoriser un accès à la culture pour tous est une des priorités de certains de nos agents, particulièrement ceux de la cellule citoyenneté. Notre chargé de projet organise régulièrement des venues d'expositions qu'il anime, des ciné-débats et autres destinés aux publics des Services de Cohésion Sociale et aux écoles de l'enseignement primaire et secondaire. En proposant des activités culturelles gratuites aux écoles que nous proposons directement au sein de leurs murs, nous parvenons à favoriser l'accès à la culture à certains enfants dont les parents n'ont pas spécialement d'accroches avec l'univers culturel. Ces activités prennent généralement place au sein des locaux de deux partenaires privilégiés : le Centre Culturel d'Andenne et la Maison de la Laïcité d'Andenne.	• Nombre d'activités différentes rendues accessibles	90	15	15	15	15	15	15	8	
	Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui											Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Inscrite dans PCS 2
	Plus value		Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
	Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:		• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
	Bien que les institutions culturelles soient obligées via leurs décrets de s'ouvrir à un public le plus large possible, les publics précarisés ou peu scolarisés demeurent une cible qu'ils ne parviennent pas à atteindre. La culture est souvent également considérée par certains usagers comme un luxe qu'ils ne peuvent pas se payer, réservé à une pseudo élite à laquelle ils ne veulent pas se mélanger par peur du rejet, notre objectif est via notre accompagnement de les rassurer et de les aider à profiter des opportunités d'activités que nous leur proposons et qui nous semble adaptées.		• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)	0,0%								0%
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention	0								0
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention	0,00								0
			Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre total de participants	2400	400	400	400	400	400	400	400	25
			• Nombre de participants différents	156	125	125	125	125	125	125	125	25
			• Nombre d'abandons	60	10	10	10	10	10	10	10	0
			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:									
			Notre action porte davantage sur un ensemble d'activités ponctuelles que sur le fait de permettre à une personne de s'inscrire sur la durée dans une activité culturelle hebdomadaire, nos chiffres incluent donc les apprenants des cours de FLE, de l'asbl "L'Envol" pour laquelle nous organisons toujours au moins deux activités par ans, des stagiaires de la Régie de Quartier et des usagers de la salle d'accueil de la Maison des Solidarités, qui eux peuvent (rarement) ne pas être présents le jour de l'activité à laquelle ils se sont inscrits.									
			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :									
			Suppression de l'action : fusion avec l'action 5.1.01, plus généraliste									
			Publics cibles / Bénéficiaires visés									
			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)									
			Oui/Non? Non									
			Calendrier de l'action									
			Fréquence de l'action					Sur la durée du plan				
			Toutes les semaines					Début: 01/01/2020 Fin: 31/12/2026				
			Type d'action: Collective									

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 5.2.04 Ateliers/activités en lien avec le respect de la diversité (genre, religion, culture, origine sociale, vestimentaire, ...) <i>Encourager l'échange entre publics de milieux ou confessions diverses</i>			Dialogue interculturel, gestion de la diversité <i>Favoriser l'intégration</i>							Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial <i>Favoriser l'accès à un épanouissement culturel, social et familial / renforcer la solidarité entre citoyens</i>		
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Andenne présente un paysage culturel et sociétal assez varié, comme nous avons eu l'occasion de l'illustrer dans l'ensemble des fiches précédentes, outre la présence d'une population étrangère hors union européenne assez importante, principalement des personnes d'origines (marocaines ou algérienne), dans certains quartiers du territoire, comme nous l'avons dit, le territoire abrite également quatre cités sociales. La mixité culturelle andennaise présente certains risques du développement d'une mentalité purement communautariste, en effet les personnes étrangères partageant une même nation d'origine ou une même religion, ont tendance à se regrouper par quartier et à s'isoler du reste de la population. De plus à Andenne les citoyens disposant des plus faibles revenus sont principalement présents au sein de certains quartiers, au sein ou à proximité des cités sociales, une partie de la population, celle qui habite les villages les plus ruraux composant la commune, est quant à elle plutôt favorisée sur le plan financier. <u>Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne?</u> Non	L'équipe PCS est impliquée à 100%	L'équipe du PCS œuvre pour assurer un climat pacifique et développer le vivre ensemble au sein des quartiers jugés prioritaires mais pas uniquement, de nombreuses activités sont organisées en terme de sensibilisation, notamment avec le soutien des écoles présentes sur le territoire communal, aussi bien au niveau de l'enseignement primaire que secondaire. La cellule citoyenneté se charge de ces actions de sensibilisation via la mise en place d'exposition, d'activités de découvertes de l'autre et de lutte contre les préjugés etc. En plus de ces actions, l'équipe éducative présente au sein de la maison de quartier de Seilles, la Maison de la Convivialité met également en place de manière hebdomadaire des ateliers visant à favoriser la cohabitation interculturelle. Par le biais des différentes activités proposées, l'objectif est de faire découvrir la culture (via des spectacles, des expositions...); l'activité physique par la pratique de différents sports; la pratique de la cuisine en découvrant les goûts et les saveurs, permettre aux enfants de faire connaître la culture culinaire de leur pays d'origine par la présentation de plats typiques; la créativité par des ateliers lors desquels nous abordons des techniques créatives tout en faisant un parallèle avec les matières scolaires et bien d'autres choses encore. <u>L'action est-elle gratuite pour les bénéficiaires?</u> Oui	• Nombre d'ateliers/activités organisés	60	10	10	10	10	10	10	0	
	<u>Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire?</u> Oui <u>Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre?</u> Inscrite dans PCS 2		Plus value <u>Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:</u> Cette action rencontre l'objectif fondamental du plan de cohésion sociale qui est le développement du vivre ensemble et la mise en place d'un climat harmonieux au sein du territoire.	• Nombre de participants	300	50	50	50	50	50	50	0
			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	0
			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	0%
			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)									0%
			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention									0
			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention									0
			Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
			• Degré de satisfaction (de 1 à 10)	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	0
			• Nombre de personnes qui se sentent respectées dans leur spécificité au terme de l'atelier/activité	42	7	7	7	7	7	7	7	0
			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:									
			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... : Suppression de l'action : fusion avec l'action 5.4.01, plus généraliste									
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)									
<u>En termes de:</u>	<u>Précisez:</u>	Oui/Non? Non										
			Calendrier de l'action									
			<u>Fréquence de l'action</u>	<u>Sur la durée du plan</u>								
			Toutes les semaines	Début:	01/01/2020							
				Fin:	31/12/2025							
<u>Type d'action:</u>	Collective											

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE							AXE		
ACTION 5.3.01			Dialogue intergénérationnel							Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial		
Ateliers / activités de partage intergénérationnel (informatique, histoire locale, ...)			Susciter l'échange avec et entre les citoyens							Favoriser l'accès à un épanouissement culturel, social et familial / renforcer la solidarité entre citoyens		
Susciter les échanges entre générations différentes (hors liens familiaux)												
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, la population andennaise présente un mélange de citoyens assez hétérogène : alors qu'une population plus favorisée habite les villages ruraux, au niveau du centre-ville d'Andenne mais également de Seilles, des habitants plus favorisés côtoient des habitants dont les revenus sont dangereusement bas. De par cette disparité économique entre les citoyens, de nombreux facteurs notamment éducatifs et communautaires poussent les habitants à s'éloigner les uns des autres suites à des chocs culturels entre personnes ne partageant pas les mêmes codes sociaux et éducatifs. C'est le cas notamment à Seilles ou les habitants des quartiers les plus défavorisés proches de la cité sociale côtoient les habitants situés sur les hauteurs du village qui eux sont en général des personnes plus âgées et plus aisées, ces deux tranches de la population se mélangent peu, si ce n'est via les activités proposées au sein de la maison de Quartier de Seilles. <u>Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne?</u> Non	L'équipe PCS est impliquée à 100%	Dans la continuité des fiches action 2.9.03 et des nombreuses actions de notre action 5, de nombreuses activités de dynamisation de Quartier sont envisagées, aussi bien sur le territoire de Seilles que sur celui de Peu d'Eau. Via toutes les activités d'échanges prévues mais également via le rôle central de l'EPN de Seilles, nous espérons pouvoir régénérer les échanges intergénérationnels. Constat 2020 : suite à la crise sanitaire et à la fermeture temporaire de la Maison de la Convivialité, le cyber-animateur du PCS proposait des quizz intergénérationnels chaque vendredi, réunissant un total de 133 participants différents en 11 quizz dont 8% d'enfants	• Nombre d'ateliers/activités organisés	120	20	20	20	20	20	20	17	
	<u>Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire?</u> Non		Plus value <u>Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS:</u> Mise en place d'innombrables actions, rôle de facilitateur des contacts entre les habitants et de médiateurs sociaux et culturels.	• Nombre de participants total	1500	200	200	250	250	300	300	80
Solidarité / Coresponsabilité			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
<u>Justifier en quoi l'action renforce la solidarité et la coresponsabilité:</u> Cela permettra la création de lien sociaux entre les générations. La solidarité au sein du quartier se développerait donc au travers de l'implication des jeunes et des plus âgés.			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action		4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	1,5
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)		2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	1,0%
<u>Néant</u>			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)									0%
Carole LAPORTE			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention									0
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention									0
<u>Nom de l'association/institution</u>			Indicateurs de résultat		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
<u>En quoi consiste leur contribution</u>			• Degré de satisfaction (de 1 à 10)		7,0	5,0	7,0	7,0	7,0	8,0	8,0	4,0
			• Nombre de personnes qui ont créé des liens au terme de l'atelier/activité		750	100	100	125	125	150	150	40
			•									
			•									
			•									
Mode de communication autour de l'action			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats:									
Affichage Brochures / flyers Communication assurée par le partenaire Via la communication orale (équipe, partenaires,...) Réseaux sociaux			Constat 2020 : imaginé comme l'un des grands chantiers du PCS 2020, le développement d'actions intergénérationnelles a malheureusement été pratiquement impossible vu la crise sanitaire. Constat 2021 : une action régulière a été mise en place par l'équipe de l'EPN de Seilles : la réalisation de quizz en ligne par équipes entre habitants du quartier, ces quizz réunissaient les enfants et les seniors qui étaient associés en mixant les groupes. Plusieurs séances de blind-test en plein air ont également été organisées par l'équipe de la Maison de la Convivialité. Notre									
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité)									
<u>En termes de:</u> • Tranche d'âge • Tranche d'âge • Tranche d'âge • •			<u>Précisez:</u> Adolescents de 12 à 18 ans Jeunes seniors de 60 à 80 ans Seniors de plus de 80 ans			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :						
Type d'action: Collective			<u>Oui/Non?</u> Non									
			Calendrier de l'action									
			<u>Fréquence de l'action</u>		<u>Sur la durée du plan</u>							
			1 fois toutes les deux semaines		Début: 01/09/2019 Fin: 01/09/2025							

Plan de Cohésion sociale de la commune (commune porteuse) de Andenne			THÉMATIQUE					AXE				
ACTION 6.4.03			Accès aux nouvelles technologies					Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication				
Accroître l'offre de formation / le conseil informatique / l'atelier d'aide à l'outil informatique d'un partenaire (EPN, ...) <i>Augmenter le nombre de places d'accès aux formations / ateliers des partenaires</i>			<i>Procurer un accès aux nouvelles technologies et/ou à leur utilisation</i>					<i>Favoriser l'accès à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication</i>				
Description de l'action			Indicateurs (de la plus value apportée par l'intervention/l'implication du PCS)									
Problèmes/besoins en lien avec l'action auxquels le territoire est confronté	Degré d'implication de l'équipe PCS dans la mise en œuvre de l'action	Description de l'action	Indicateurs de réalisation		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
La fracture numérique, c'est-à-dire l'impossibilité pour certains citoyens et en particulier les plus démunis, d'avoir accès aux nouveaux outils de communication et à l'Internet, ou encore l'impossibilité pour d'autres d'avoir la connaissance suffisante pour utiliser ces nouveaux outils reste une réalité en Wallonie. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent pouvoir être accessibles et maîtrisées par chacun des citoyens selon ses besoins, afin que les TIC jouent leur rôle en matière de cohésion sociale et d'intégration sociale.	L'équipe PCS est impliquée à 100%	De nombreux partenaires désirent mettre en place des activités liées aux NTIC, que ce soit dans le cadre de l'aide à la recherche d'emploi de leurs usagers, l'aide à la rédaction de CV ou encore une aide à l'obtention d'un permis théorique provisoire, l'EPN du PCS demeure l'un de seul moyen pour ces partenaires de disposer de plusieurs ordinateurs gratuitement et d'un accompagnement par un cyber-animateur bénéficiant qui plus est d'une riche expérience. Notre cyber-animateur dispose en effet d'une expérience de près de 13 ans dans sa fonction et est capable de travailler avec tout type de public et d'adapter sa pédagogie en fonction de ceux-ci, il met également son local à disposition de partenaires désireux d'assurer eux même leurs formations tout en restant à leur disposition pour les détails logistiques et techniques liés à l'usage du matériel informatique.	• Nombre de places supplémentaires proposées	150	15	15	30	30	30	30	60	
	Est-ce que l'action existe déjà sur le territoire? Oui Précisez dans quel cadre elle est mise en œuvre? Inscrite dans PCS 2		• Nombre de personnes qui ont pu s'inscrire à une formation supplémentaire • • •	480	60	60	90	90	90	90	103	
Plus value			Indicateurs d'activité		Ex-ante	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats
Plus value/valeur apportée à l'action par le PCS: La mise à disposition d'un cyber animateur extrêmement compétent ainsi que d'un matériel riche et adapté à la majorité des publics cibles de nos partenaires sociaux.			• Nombre de professionnels/bénévoles ayant une implication directe dans l'action	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Est-ce que l'action découle d'une démarche de participation citoyenne? Non			• Sur le total des actions, % de temps consacré à cette action (% annuel)	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%	
Lutte contre la pauvreté L'action lutte-t-elle DIRECTEMENT contre la pauvreté économique? Non			• Part du budget PSC affecté à l'action (hors frais de personnel de l'équipe PCS et art.20)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0%	
Opérateur/partenaire principal qui met en œuvre l'action Néant Carole LAPORTE PCS			• Montant du transfert financier dans le cadre d'une convention	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres partenaires qui prennent une part active dans la mise en œuvre de l'action			• Nombre d'ETP mis à disposition dans le cadre d'une convention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0	
Indicateurs de résultat			•	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0	
Nom de l'association/institution Régie de Quartier d'Andenne SAIHA SAGEISS ACSA			• Nombre de personnes qui ont pu bénéficier de la formation	600	100	100	100	100	100	100	407	
En quoi consiste leur contribution Demande de mise en place d'ateliers : apport de public Demande de mise en place du local et matériel informatique Demande de mise en place du local et matériel informatique ainsi que des équipements (tablettes tactiles, robots, imprimante photo, etc.) Demande de mise en place du local et matériel informatique ainsi que des équipements (tablettes tactiles, robots, imprimante photo, etc.)			• Nombre de personnes qui n'ont pas pu bénéficier de la formation	1200	20	20	20	20	20	20	0	
Mode de communication autour de l'action Affichage Bouche-à-oreille Via la communication orale (équipe, partenaires,...) Page propre au PCS sur le site internet communal Médias locaux Logo PCS sur le matériel promotionnel			• Nombre de personnes qui ont abandonné en cours de formation	30	5	5	5	5	5	5	9	
Publics cibles / Bénéficiaires visés			Commentaires en cas de différence entre indicateurs projetés et résultats: Constat 2021 : durant cette année, l'EPN a pu répondre à : 97 visites en mode présentiel « en individuel » ; 72 visites en mode visioconférence et 105 en mode présentiel « en groupe » avec un total de 274 accès.									
En termes de: • A l'échelle du quartier/village • Niveau de revenu • Niveau d'étude • •			Justification en cas de suppression/ajout/réorientation de l'action en cours de plan, changement de partenaires,... :									
Type d'action: Collective			Action supracommunale (hors plan en supracommunalité) Oui/Non? Non		Calendrier de l'action Fréquence de l'action: Toutes les semaines Sur la durée du plan: Début: 01/01/2020, Fin: 31/12/2025							

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 COMPLÉMENTAIRE CRISE SANITAIRE COVID 19 ET INONDATIONS

PCS de: **Ville d'Andenne**

Chef.fe de projet: Carole LAPORTE

Oui/Non?

En **2021**, votre PCS a-t-il mis en place **des actions de solidarité et d'aide aux personnes**, dérogatoires au PCS, pour répondre à des besoins liés à la crise sanitaire **COVID 19**, conformément aux circulaires relatives aux initiatives d'aide aux personnes au travers des plans de cohésion sociale du 20/10/2020, du 21/01/2021, du 1/07/2021 et du 28/12/2021?

Merci de compléter le tableau sous l'onget Covid 19

OUI

En **2021**, votre PCS a-t-il mis en place **des actions de solidarité et d'aide aux personnes**, dérogatoires au PCS, pour répondre à des besoins urgents liés aux **INONDATIONS**, conformément à la circulaire relative aux initiatives d'aide aux personnes au travers des plans de cohésion sociale du 16/07/2021?

Merci de compléter le tableau sous l'onget Inondations

OUI



ATTENTION, CE RAPPORT D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRE **NE CONCERNE PAS** LES ACTIONS PRÉSENTES
DANS LE PLAN MÊME SI ELLES ONT ÉTÉ ADAPTÉES / ÉLARGIES SUITE À LA CRISE SANITAIRE COVID 19 OU
AUX INONDATIONS.

IL CONCERNE UNIQUEMENT LES **ACTIONS DÉROGATOIRES** MISES EN PLACE PAR L'**ÉQUIPE PCS** AVEC
DU **BUDGET PCS**.

Actions de solidarité et d'aide aux personnes, dérogatoires au PCS, pour répondre à des besoins liés à la **crise sanitaire Covid 19**

Thématiques	Actions solidaires 2021 HORS PLAN	Action menée (O/N)	Durée de mise en œuvre de l'action (en semaines)	Estimation du nombre de bénéficiaires différents	Estimation du nombre maximum de bénéficiaires sur une semaine	Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués	Le PCS a-t-il dû mobiliser des bénévoles pour mener cette action? O/N	Estimation du nombre total de bénévoles différents mobilisés et encadrés par le PCS	Action menée dans le cadre d'un partenariat (O/N)	Montant de la subvention PCS affecté à l'action solidaire (hors frais de personnel)	L'action est-elle introduite dans le Plan en 2022 (O/N)	Commentaires éventuels
Fracture numérique	Faciliter l'accès aux outils numériques (RDV en ligne, CST, itsme, ...)	OUI	28	213	10	3	NON	0	OUI	- €	NON	213 appels = 83 hommes et 130 femmes L'ensemble des agents de la Maison des Solidarités se sont relayés pour les permanences téléphoniques d'Andenne Solidarités afin de ne pas déstructurer les autres missions Les appels ont connu un pic pour les deux premières phases de vaccination. Ensuite, les appels suite aux inondations de juillet ont pris le pas sur les appels pour la vaccination, les citoyens effectuant leurs démarches en autonomie après l'accompagnement à l'inscription.
Fracture numérique	Prêter ou donner du matériel informatique aux étudiants en distanciel	OUI	52	15	3	3	NON	0	OUI	- €	NON	Le PCS a sollicité l'EIC pour mettre à disposition leurs nombreux ordinateurs auprès des étudiants. Le service COM/RP de la Ville en a fait la promotion. La Maison de la Convivialité a proposé également la mise à disposition d'ordinateurs et de connexion internet au public au sein de la maison de quartier.
Information	Sensibiliser, informer, rédiger et/ou distribuer des supports de communication (Covid)	OUI	52		15	2	NON	0	OUI	- €	OUI	Mise à disposition de brochures au sein des différents services et diffusion des informations traduites en différentes langues auprès du public FLE. Huit modules de sensibilisation auprès de 16 professionnels et de 35 usagers sur la vaccination ont été menés par le Relais Santé, à la demande de la CP.
Lien social	Prendre contact et/ou rencontrer les publics fragilisés/isolés (travail de rue, téléphone, courriers, animations, distribution de colis festifs, ...)	OUI	52	51	5	1	NON	0	OUI	- €	NON	La CP a coordonné les différents services (SAGEISS, Relais Santé, Maison de la Convivialité-PCS, Ville) pour mener du travail de rue et allouer les ressources selon les besoins constatés auprès des différents publics.
Lien social	Distribuer du matériel de bricolage, des livres, ... aux personnes isolées/fragilisées par la Covid	NON								- €		Les éducateurs de la Maison de la Convivialité sont attentifs aux enfants et personnes isolées tout au long de l'année.

Thématiques	Actions solidaires 2021 HORS PLAN	Action menée (O/N)	Durée de mise en œuvre de l'action (en semaines)	Estimation du nombre de bénéficiaires différents	Estimation du nombre maximum de bénéficiaires sur une semaine	Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués	Le PCS a-t-il dû mobiliser des bénévoles pour mener cette action? O/N	Estimation du nombre total de bénévoles différents mobilisés et encadrés par le PCS	Action menée dans le cadre d'un partenariat (O/N)	Montant de la subvention PCS affecté à l'action solidaire (hors frais de personnel)	L'action est-elle introduite dans le Plan en 2022 (O/N)	Commentaires éventuels
Mobilité	Organiser le transport de personnes (centre de vaccination, testing)	OUI	28	167	34	1	NON	3	OUI	- €	NON	La CP a sollicité les taxis sociaux du CPAS (3 bénévoles - 157 usagers - 231 trajets) ainsi que la Maison des jeunes Le Hangar (2 travailleurs - 10 usagers) et la Régie des Quartiers (0 bénéficiaire) pour organiser la mobilité du public n'ayant pas de moyen de locomotion pour se rendre aux centres de vaccination (Huy, Namur, Andenne). Les centres de testing n'ont pas été répertoriés par les partenaires.
Participation et engagement	Favoriser l'entraide entre citoyens (via une plateforme, les comités de quartier, ...)	NON										Les citoyens se sont organisés directement entre eux. Cette dynamique s'est également essouffée, mais a été ravivée lors des inondations. La Plateforme ImpactDays, gratuite, avait connu un succès mitigé.
Renfort d'autres services	Renforcer l'accueil et l'orientation dans les centres de vaccination	NON										
Renfort d'autres services	Renforcer certaines actions du CPAS (livraison de repas à domicile,...)	NON										
Santé	Mettre en place ou gérer une ligne téléphonique Covid (écoute, soutien, information, réorientation, ...)	OUI	28	213	10	3	NON	2	OUI	- €	NON	La ligne téléphonique "Andenne Solidarités" a été gérée par l'ensemble du personnel de la Maison des Solidarités, via des permanences.
Santé	Mettre en place un suivi psychosocial	OUI	52	31	10	0	NON	0	OUI	- €	NON	Via un Renfort Covid-19 du Service Spécialisé Assuétudes (AVIQ)
Santé	Mettre en place des solutions spécifiques pour les SDF (quarantaine, test, suivi de la vaccination, ...)	OUI	28	20	20	1	NON	0	OUI	- €	NON	la CP fait partie du Comité de pilotage du RSUN permettant d'accéder à toutes les informations utiles pour le public SDF et de grand précarité. La CP a organisé en partenariat avec le Relais Santé la vaccination au Johnson & Johnson des SDF, du public vivant en grande précarité ainsi que les bénéficiaires du CPAS, au Centre Culturel d'Andenne. La deuxième vaccination est en cours d'organisation en février 2022.
Santé	Prévenir et gérer les risques liés aux assuétudes en période Covid	OUI	52	31	10	0	NON	0	OUI	- €	NON	Via des relais auprès du Renfort Covid-19 du Service Spécialisé Assuétudes (AVIQ), ainsi que les psychologues et l'assistante sociale du SAGEISS

Thématiques	Actions solidaires 2021 HORS PLAN	Action menée (O/N)	Durée de mise en œuvre de l'action (en semaines)	Estimation du nombre de bénéficiaires différents	Estimation du nombre maximum de bénéficiaires sur une semaine	Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués	Le PCS a-t-il dû mobiliser des bénévoles pour mener cette action? O/N	Estimation du nombre total de bénévoles différents mobilisés et encadrés par le PCS	Action menée dans le cadre d'un partenariat (O/N)	Montant de la subvention PCS affecté à l'action solidaire (hors frais de personnel)	L'action est-elle introduite dans le Plan en 2022 (O/N)	Commentaires éventuels
Violences conjugales	Organiser une 1ère ligne violences conjugales (écoute, soutien, information, réorientation, sensibilisation,...)	OUI	52	15	1	1	NON	0	OUI	- €	NON	Le Service COM/RP a publié des numéros de contact et d'aide sur les réseaux sociaux de la Ville, ainsi que dans le journal communal et dans le journal de Peu d'Eau. En 2021, la plateforme locale VIFS a été redynamisée : les partenaires se sont rencontrés (présentiel, visio) pour se concerter sur une réponse intégrée pour les situations VIFS (formation commune, échange de pratiques professionnelles).

→ % de temps de l'équipe PCS (y compris le chef de projet) consacré aux actions dérogatoires Covid 19 ?

Actions de solidarité et d'aide aux personnes, dérogoires au PCS, pour répondre à des besoins liés aux inondations

Thématiques	Actions solidaires mises en œuvre du 14 juillet au 31 décembre 2021 HORS PLAN	Action menée (O/N)	Durée de mise en œuvre de l'action (en semaines)	Estimation du nombre de bénéficiaires différents	Estimation du nombre maximum de bénéficiaires sur une semaine	Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués	Le PCS a-t-il dû mobiliser des bénévoles pour mener cette action? O/N	Estimation du nombre total de bénévoles différents mobilisés et encadrés par le PCS	Action menée dans le cadre d'un partenariat (O/N)	Montant de la subvention PCS affecté à l'action solidaire (hors frais de personnel)	L'action est-elle introduite dans le Plan en 2022 (O/N)	Commentaires éventuels
Aide administrative et/ou juridique	Accompagner les personnes sinistrées dans les différentes démarches à effectuer (aides diverses, assurances, intercommunales, fond des calamités,...)	OUI	28	108	50	4	NON	0	OUI	- €	NON	<p>Le C.P.A.S. et la CP du PCS sont membres de la Cellule de crise communale dans le cadre du PIPS, en tant que Coordinateur Psycho-Social Local (CPSL) et suppléants. Leur rôle est d'être le relais pour transmettre aux équipes sociales les décisions prises lors des concertations avec les différents acteurs du Plan d'Urgence (visites aux domiciles des riverains, distribution de courriers, recensement et établissement d'une liste des personnes se déclarant sinistrées, ...), mais aussi faire émerger les différents besoins/difficultés reçus lors du contact direct avec les citoyens sinistrés (débris encombrants jardins, relogement, soutien psychologique, ...).</p> <p>La Coordination d'ANDENNE Solidarités qui est assumée par la CP était également présente aux 2 réunions citoyennes (03/08 et 02/12) organisées par le Collège communal, en présence des Andennais sinistrés, pour exposer les différentes aides possibles.</p> <p>La CP a centralisé toutes les informations concernant les aides octroyées aux sinistrés et l'AS a apporté son soutien dans toutes les démarches administratives sollicitées par les sinistrés, en étroite collaboration avec le CPAS.</p>
Aide matérielle	Distribuer des dons non alimentaires (vêtements, électroménagers, mobiliers,...)	OUI	28	30	10	2	OUI	3	NON	- €	NON	<p>Via la réception de dons à la Maison des Solidarités. Ces dons ont ensuite été gérés par des bénévoles dans un centre de dons autogéré par ces derniers. La CP a dû gérer l'évacuation du centre de dons: La Ressourcerie Namuroise est venue à trois reprises via un camion.</p>
Aide matérielle	Organiser et/ou gérer des centres de dons non alimentaires (vêtements, électroménagers, mobiliers,...)	OUI	28	30	10	2	OUI	1	NON	- €	NON	<p>La CP a dû reprendre la clôture et l'évacuation du centre de dons, avec la Ressourcerie Namuroise (qui a dû venir à trois reprises vider le centre en janvier et février 2022).</p>

Thématiques	Actions solidaires mises en œuvre du 14 juillet au 31 décembre 2021 HORS PLAN	Action menée (O/N)	Durée de mise en œuvre de l'action (en semaines)	Estimation du nombre de bénéficiaires différents	Estimation du nombre maximum de bénéficiaires sur une semaine	Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués	Le PCS a-t-il dû mobiliser des bénévoles pour mener cette action? O/N	Estimation du nombre total de bénévoles différents mobilisés et encadrés par le PCS	Action menée dans le cadre d'un partenariat (O/N)	Montant de la subvention PCS affecté à l'action solidaire (hors frais de personnel)	L'action est-elle introduite dans le Plan en 2022 (O/N)	Commentaires éventuels
Aide matérielle	Gérer la mise à disposition des humidificateurs	OUI	28	15	3	1	OUI	1	OUI	- €	NON	Le Rotary d'Andenne a contacté la CP qui a recensé les personnes dans le besoin de déshumidificateurs: 6 ont été mis à la disposition des sinistrés par le Rotary. Un citoyen-relais-sinistré coordonne la répartition des déshumidificateurs entre les sinistrés.
Aide matérielle	Prêter ou donner du matériel informatique	NON										
Aide sociale	Mettre en place ou gérer une ligne téléphonique inondations (écoute, soutien, information, réorientation, ...)	OUI	28	108	53	4	NON	0	OUI	- €	NON	265 appels ont été réceptionnés et traités lors de la permanence téléphonique, du 16 juillet au 16 août, tous les jours ouvrables de 9h à 16h ainsi que le week-end des 17 et 18 juillet, au pic de la crise, selon le même horaire. L'ensemble des demandes devait être renvoyé vers le numéro d'ANDENNE Solidarités (085/84.95.67) pour permettre à la Cellule de Crise de centraliser en un seul endroit les questions et les besoins. 108 citoyens se sont manifestés par téléphone auprès d'ANDENNE Solidarités suite au courrier distribué demandant aux personnes sinistrées de se manifester jusqu'au 30 juillet dans l'objectif d'affiner les informations. Les chiffres actualisés ont été transmis quotidiennement au Service Population. Cette base de données a été fournie au Gouverneur de la Province de NAMUR pour obtenir une image globale des zones sinistrées sur la Province. 28 juillet 2021 : 53 appels 29 juillet 2021 : 26 appels 30 juillet 2021 : 20 appels 2 août 2021 : 7 appels Autre date : 2 appels Entre le 16 juillet et le 23 juillet, il s'agissait de propositions et de demandes d'aide ainsi que de questions concernant l'évacuation des déchets et les containers. A partir du 26 juillet, les appels portaient sur

Thématiques	Actions solidaires mises en œuvre du 14 juillet au 31 décembre 2021 HORS PLAN	Action menée (O/N)	Durée de mise en œuvre de l'action (en semaines)	Estimation du nombre de bénéficiaires différents	Estimation du nombre maximum de bénéficiaires sur une semaine	Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués	Le PCS a-t-il dû mobiliser des bénévoles pour mener cette action? O/N	Estimation du nombre total de bénévoles différents mobilisés et encadrés par le PCS	Action menée dans le cadre d'un partenariat (O/N)	Montant de la subvention PCS affecté à l'action solidaire (hors frais de personnel)	L'action est-elle introduite dans le Plan en 2022 (O/N)	Commentaires éventuels
Aide sociale	Aller au contact des publics sinistrés (travail de rue, permanences décentralisées,...)	OUI	12	150	150	4	NON	0	OUI	- €	NON	Le 14 et le 15 juillet, le PIPS (CPAS+PCS), renforcé par des Agents du CPAS et de la Maison des Solidairités, s'est rendu auprès des citoyens pour leur demander d'évacuer et leur fournir des sacs de sable. Ensuite, le PIPS a recensé les dégâts et les besoins (repas chauds,...) pour y répondre via le dépôt de différents courriers dans les boîtes aux lettres pour maintenir le lien avec les sinistrés. La CP a sollicité les psychologues et les AS du SAGEISS et du PCS pour proposer un soutien psycho-social auprès des victimes présentant des symptômes de trauma.
Aide sociale	Prendre en charge les enfants des familles sinistrées pour permettre aux parents d'effectuer les travaux, démarches,... Et aux enfants de s'occuper	NON										
Alimentation	Distribuer des vivres et de l'eau aux personnes dans les quartiers sinistrés	OUI	8	50	50	3	NON	0	OUI	- €	NON	Le 14 et le 15 juillet, le PIPS (CPAS+PCS), renforcé par des Agents du CPAS et de la Maison des Solidairités, s'est rendu auprès des citoyens pour leur demander d'évacuer et leur fournir des sacs de sable. Ensuite, le PIPS a recensé sur le terrain les dégâts et les besoins (repas chauds,...). Des repas chauds ont été livrés par le CPAS. La mobilisation spontanée de bénévoles a été extraordinaire, livrant des repas directement dans les zones sinistrées.
Alimentation	Organiser et/ou gérer des centres de dons alimentaires	NON										Relais vers l'épicerie sociale du CPAS
Bon voisinage	Mettre en place de la médiation de quartier en vue de désamorcer des conflits, restaurer la confiance, ...	NON										
Fracture numérique	Faciliter l'accès aux outils numériques (démarches administratives en ligne)	OUI	28	145	50	1	NON	0	OUI	- €	NON	Création d'un E-guichet par la CP avec le service transition numérique pour permettre aux sinistrés de s'y encoder et demander les aides accordées par la Ville
Information	Rédiger et/ou diffuser et/ou mettre à jour un support de communication (aides disponibles, services à contacter en priorité, site Internet, ...)	OUI	28	401	401	2	NON	0	OUI	- €	NON	En étroite collaboration avec la Cellule de Crise et la D5, rédaction et distribution de 8 courriers d'informations sur les aides disponibles et les démarches à réaliser
Lien social	Mettre en place des temps d'échanges entre personnes sinistrées	OUI	28	20	20	1	NON	0	OUI	- €	NON	La CP s'est rendue aux soupers organisés par/pour les sinistrés, accompagnée de la psy et de l'as du SAGEISS pour un renfort psychosocial et proposer des groupes de parole

Thématiques	Actions solidaires mises en œuvre du 14 juillet au 31 décembre 2021 HORS PLAN	Action menée (O/N)	Durée de mise en œuvre de l'action (en semaines)	Estimation du nombre de bénéficiaires différents	Estimation du nombre maximum de bénéficiaires sur une semaine	Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués	Le PCS a-t-il dû mobiliser des bénévoles pour mener cette action? O/N	Estimation du nombre total de bénévoles différents mobilisés et encadrés par le PCS	Action menée dans le cadre d'un partenariat (O/N)	Montant de la subvention PCS affecté à l'action solidaire (hors frais de personnel)	L'action est-elle introduite dans le Plan en 2022 (O/N)	Commentaires éventuels
Lien social et alimentation	Organiser et/ou gérer des centres d'accueil de jour des personnes sinistrées	OUI	1	1	1	2	NON	0	OUI	- €	NON	Participation de la CP et de l'AS du PCS à l'ouverture d'un centre de nuit durant le pic de la crise, ainsi que l'accueil de jour lors du 14 et 15 juillet. 1 personne s'y est présentée.
Logement	Organiser et/ou gérer des centres d'hébergement des personnes sinistrées	NON										
Logement	Accompagner les personnes sinistrées à se reloger	OUI	28									L'AS du service Logement du PCS, en collaboration avec le service logement du CPAS: 15 personnes ont été contactées pour leur proposer une aide en matière de relogement. La majorité ne souhaitait pas obtenir une aide car elles avaient des solutions de relogement. Deux personnes, relogées dans leurs familles, ont souhaité être aidées pour trouver un logement. Dans le cadre de l'AGW du 19 juillet 2021, avec l'aide de la Direction juridique et territoriale de la Ville ainsi que des travailleurs des Logis Andennais, deux logements sociaux avaient été proposés pour une réquisition afin de les mettre à disposition pour ces deux familles. Entretemps, elles ont pu trouver un logement. Au mois d'août, une famille a sollicité de l'aide en vue d'un relogement. En effet, leur maison, à prendre en location en septembre 2021, a été sinistrée. L'estimation de la durée des travaux est d'un an. La procédure de réquisition pour un appartement social a pu se mettre en place ; la famille a intégré un logement, lequel lui sera mis à disposition le temps de l'assainissement de la maison.
Logement	Coordonner le soutien technique pour la remise en état du logement	OUI										En étroite collaboration avec le Service Technique de la Ville, les Logis Andennais, le service logement du CPAS et le centre de dons,

Thématiques	Actions solidaires mises en œuvre du 14 juillet au 31 décembre 2021 HORS PLAN	Action menée (O/N)	Durée de mise en œuvre de l'action (en semaines)	Estimation du nombre de bénéficiaires différents	Estimation du nombre maximum de bénéficiaires sur une semaine	Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués	Le PCS a-t-il dû mobiliser des bénévoles pour mener cette action? O/N	Estimation du nombre total de bénévoles différents mobilisés et encadrés par le PCS	Action menée dans le cadre d'un partenariat (O/N)	Montant de la subvention PCS affecté à l'action solidaire (hors frais de personnel)	L'action est-elle introduite dans le Plan en 2022 (O/N)	Commentaires éventuels
Santé	Mettre en place un suivi psychosocial	OUI										<p>A la demande la CP, l'équipe du SAGEISS s'est rendue à divers événements de soutien aux sinistrés afin de présenter le service, de recueillir les demandes, de proposer un suivi psychosocial, d'offrir une écoute bienveillante et de les informer des dispositifs disponibles.</p> <p>Participation d'une psychologue à la journée d'ouverture du centre de dons. Cette présence s'est montrée très utile par les contacts qui ont été pris avec les citoyens. Participation au repas paëlla, organisé par les sinistrés eux-mêmes, sur la place de SAMSON, le samedi 4 septembre 2021. 27 sinistrés de la vallée du Samson (tous âges confondus mais principalement des personnes de plus de 18 ans) ont été rencontrés lors de ce repas. Les personnes sinistrées apprécient grandement que des agents se rendent à leur rencontre, à leur domicile, leur permettant de raconter leur vécu et montrer visuellement les dégâts. Les psychologues de l'équipe les ont senti davantage en demande de soutien à domicile, surtout pour les personnes âgées. En effet, ce public n'a pas pour habitude d'accepter de l'aide et effectue rarement les démarches vers l'extérieur, même si l'offre vient à eux.</p>
Santé	Organiser des soins de première ligne liés aux inondations	NON										Cela dépendait de la Cellule de crise
Santé	Organiser et gérer des services pour les besoins primaires (sanitaires mobiles, machines à laver, WC, ...)	NON										

→ % de temps de l'équipe PCS (y compris le chef de projet) consacré aux actions dérogatoires inondations ?



SPW Intérieur et Action Sociale

version: FEV.21.1

Plan de cohésion sociale 2021
Dépenses et recettes du 1er janvier au 31 décembre 2021 Dépenses sur reports de crédits jusqu'au 31 mars 2022
Rapport Financier*


* Ce document ne concerne pas l'article 20

Le présent fichier accompagné d'un scan de cette page complétée et signée est à envoyer par email à l'adresse suivante :
comptabilite.cohesionsociale@spw.wallonie.be

CODE PCS 92003 Administration communale de ANDENNE

SUBVENTION	2021	0,00
Chef de projet :		Coordonnées du Directeur financier:
Nom	LAPORTE	DUCHESNE
Prénom	Carole	Valérie
Adresse	Rue de la papeterie, 3	Place du chapitre, 7
	Andenne	5300 Andenne
Tél.	085/84.96.84	085/84.96.25
Fax		085/84.95.81
GSM	0476/80.36.47	
E-mail	carole.laporte@ac.andenne.be	Valerie.Duchesne@ac.andenne.be

TABLEAU DE CALCUL DES DEPENSES GLOBALES POUR 2021

LIBELLE	MONTANT	
Subvention (montant indiqué dans l'arrêté de subvention)	€ 183.166,58	Certifié conforme à la comptabilité Le (La) Directeur (Directrice) financier (financière) 
Total à justifier	€ 228.958,23	
Total justifié (1 à 5) (postés)	€ 225.281,08	
Total à subventionner	€ 180.224,86	
Première tranche de la subvention perçue (75 %)	€ 137.374,94	
Deuxième tranche de la subvention	€ 42.849,92	

Date d'approbation par le Conseil communal

28-03-22

Nous certifions sur l'honneur :

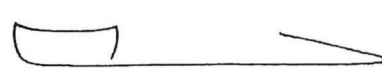
- que les frais présentés se rapportent intégralement à la présente subvention ;
- qu'ils ne font à aucun moment l'objet d'un double subventionnement ;
- qu'ils n'ont servi qu'à l'accomplissement des actions en vue d'accomplir la mission ;
- que, dans le cas de partenariat, une convention de partenariat fixant les modalités de collaboration et le montant de l'intervention communale a été conclue et qu'elle concerne l'année 2021

Date 16/03/2022

Le (La) Directeur (Directrice) général(e)

Pour le collège,

Le (La) Bourgmestre

La déclaration de créance ou demande de récupération sera établie par l'Administration après contrôle du dossier justificatif. Elle devra être retournée pour accord en vue de la clôture du dossier.

En cas d'insuffisance de pièces justificatives, l'Administration soit procédera à une liquidation partielle soit entamera une procédure de récupération de tout ou partie de la subvention.

Administration communale de ANDENNE

Exercice : 2.021

Fonction : 84010

Récapitulatif par groupe économique						
Libellé	Reports de crédit	Budget Initial	Budget Final	Engagements	Imputations	Droits
070 Personnel	0,00	310.000,00	310.000,00	277.245,01	277.245,01	0,00
071 Fonctionnement	0,00	57.000,00	57.000,00	39.993,13	37.943,74	0,00
072 Transferts	0,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	0,00
07X Dette	0	0	0	0	0	0
07B Prélèvements	0	0	0	0	0	0
Total dépenses ordinaires	€ 0,00	€ 377.000,00	€ 377.000,00	€ 327.238,14	€ 325.188,75	€ 0,00
060 Prestations	0	0	0	0	0	0
061 Transferts	0,00	55.000,00	55.000,00	52.060,30	0,00	52.060,30
062 Dette	0	0	0	0	0	0
063 Imputations	0	0	0	0	0	0
Total recettes ordinaires	€ 0,00	€ 55.000,00	€ 55.000,00	€ 52.060,30	€ 0,00	€ 52.060,30
Total	€ 0,00	-€ 322.000,00	-€ 322.000,00	-€ 275.177,84	€ 325.188,75	€ 52.060,30
Total des droits à déduire des dépenses justifiées						€ 99.907,67
Total des non valeurs sur exercices antérieurs						0,00
Montant des dépenses justifiées						€ 225.281,08
Dépenses du premier trimestre de l'exercice sur crédits reportés (-)						0,00
Dépenses du premier trimestre de l'exercice + 1 sur crédits reportés (+)						0,00

Calcul des recettes à déduire	
Subsidés APE (165-05)	48.251,30
Réduc. Cot. Patr. APE - rctcup. diverses	€ 51.656,37
Autres subventions (Maribel...)	
Total à déduire des dépenses justifiées	€ 99.907,67

Rec/Dep	Groupe	Article	Libellé	Reports de crédit	Budget initial	Budget Final	Engagements	Imputations	Droits
R	61	84010/46501.2021	SUBVENTIONS PROJETS SOCIAUX	0,00	183.166,58 €	183.166,58 €	183.166,58 €	137.239,61 €	183.166,58 €
R	61	84033/46502.2021	RETROCESSION COTISATIONS PATRONALES	0,00	55.000,00 €	55.000,00 €	51.656,37	51.656,37	51.656,37 €
R	61	84010/46505.2021	SUBVENTIONS RW ACS-APE PROJETS SOCIAUX	0,00	55.000,00	55.000,00	48.251,30	48.251,30	48.251,30
D	70	84010/11102.2021	TRAITEMENTS ACS-APE PROJETS SOCIAUX	0,00	243.546,81	243.546,81	214.135,45	214.135,45	0,00
D	70	84010/11202.2021	PECULES ACS-APE PROJETS SOCIAUX	0,00	11.453,19	11.453,19	11.453,19	11.453,19	0,00
D	70	84010/11302.2021	COTIS PATRONALES ACS-APE PROJETS SOCIAUX	0,00	55.000,00	55.000,00	51.656,37	51.656,37	0,00
D	71	84010/12101.2021	FRAIS DEPLACEMENTS ET SEJOUR PROJETS SOCIAUX	0,00	5.000,00	5.000,00	3.134,79	3.134,79	0,00
D	71	84010/12248.2021	CHEQUES ALE PROJETS SOCIAUX	0,00	3.500,00	3.500,00	1.790,00	1.790,00	0,00
D	71	84010/12348.2021	FONCTIONNEMENT PROJETS SOCIAUX	0,00	20.000,00	20.000,00	19.960,08	18.210,65	0,00
D	71	84010/12502.2021	FRAIS ET ENTRETIEN BATIMENTS PROJETS SOCIAUX	0,00	8.000,00	8.000,00	5.299,93	4.999,95	0,00
D	71	84010/12512.2021	ELECTRICITE POUR BATIMENTS	0,00	9.000,00	9.000,00	4.521,52	4.521,52	0,00
D	71	84010/12513.2021	GAZ POUR LES BATIMENTS	0,00	7.000,00	7.000,00	3.947,33	3.947,33	0,00
D	71	84010/12515.2021	EAU POUR LES BATIMENTS	0,00	1.500,00	1.500,00	979,90	979,90	0,00
D	71	84010/12702.2021	FOURNITURES ET ENTRETIEN VEHICULES PROJETS SOCIAUX	0,00	1.000,00	1.000,00	359,60	359,60	0,00
D	71	84010/12703.2021	CARBURANTS PCS ET AUTRES PROJETS SOCIAUX	0,00	1.000,00	1.000,00	0,00	0,00	0,00
D	71	84010/12708.2021	ASSURANCE VEHICULE PCS	0,00	1.000,00	1.000,00	0,00	0,00	0,00
D	72	84010/33202.2021	SUBSIDIE REGIE DE QUARTIER	0,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	0,00

Administration communale de ANDENNE

Exercice : 2.021

Fonction : 84010

Récapitulatif par groupe économique						
Libellé	Reports de crédit	Budget Initial	Budget Final	Engagements	Imputations	Droits
090 Transferts	0	0	0	0	0	0
091 Investissements	0	0	0	0	0	0
092 Dette	0	0	0	0	0	0
098 Prélèvements	0	0	0	0	0	0
Total dépenses ordinaires	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
080 Transferts	0	0	0	0	0	0
081 Investissement	0	0	0	0	0	0
082 Dettes	0	0	0	0	0	0
088 Prélèvements	0	0	0	0	0	0
Total recettes ordinaires	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
Total	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
Total des non valeurs sur exercices antérieurs						
Montant des dépenses justifiées						€ 0,00
Dépenses du premier trimestre de l'exercice sur crédits reportés (-)						
Dépenses du premier trimestre de l'exercice + 1 sur crédits reportés (+)						

Rec/Dep	Groupe	Article	Libellé	Reports de crédit	Budget Initial	Budget Final	Engagements	Imputations	Droits
---------	--------	---------	---------	-------------------	----------------	--------------	-------------	-------------	--------

Administration communale de ANDENNE

Article

Cpt particulier

Exercice : 2.021 Fonction :

Libellé

Total Imputé



SPW Intérieur et Action Sociale

Plan de cohésion sociale - Article 20 2021
Dépenses et recettes du 1er janvier au 31 décembre 2021 Dépenses sur reports de crédits jusqu'au 31 mars 2022
Rapport Financier*

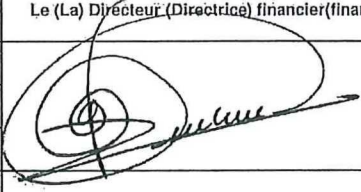
* Ce document ne concerne que l'article 20

Le présent fichier accompagné d'un scan de cette page complétée et signée est à envoyer par email à l'adresse suivante :
comptabilite.cohesionsociale@spw.wallonie.be

CODE PCS 92003 Administration communale de ANDENNE

SUBVENTION	2021	12.470,04
Chef de projet :		Coordonnées du Directeur financier:
Nom	LAPORTE	DUCHESNE
Prénom	Carole	Valérie
Adresse	Rue de la papeterie, 3	Place du chapitre, 7
	Andenne	5300 Andenne
Tél.	085/84.96.84	085/84.96.25
Fax		085/84.95.81
GSM	0476/80.36.47	
E-mail	carole.laporte@ac.andenne.be	Valerie.Duchesne@ac.andenne.be

TABLEAU DE CALCUL DES DEPENSES GLOBALES POUR 2021

LIBELLE	MONTANT	
Subvention (montant indiqué dans l'arrêté de subvention)	€ 12.470,04	Certifié conforme à la comptabilité Le (La) Directeur (Directrice) financier(financière)
Total à justifier	€ 12.470,04	
Total justifié (postes 1 à 5)	€ 20.000,00	
Total à subventionner	€ 20.000,00	
Première tranche de la subvention perçue (75 %)	€ 9.352,53	
Deuxième tranche de la subvention	€ 3.117,51	

Date d'approbation par le Conseil communal

19-03-2022

Nous certifions sur l'honneur :

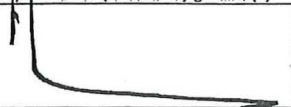
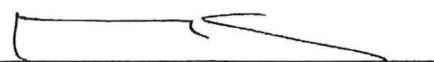
- que les frais présentés se rapportent intégralement à la présente subvention ;
- qu'ils ne font à aucun moment l'objet d'un double subventionnement ;
- qu'ils n'ont servi qu'à l'accomplissement des actions en vue d'accomplir la mission ;
- que, dans le cas de partenariat, une convention de partenariat fixant les modalités de collaboration et le montant de l'intervention communale a été conclue et qu'elle concerne l'année 2021

Date 16/02/2022

Pour le collègue,

Le (La) Directeur (Directrice) général(e)

Le (La) Bourgmestre

La déclaration de créance ou demande de récupération sera établie par l'Administration après contrôle du dossier justificatif. Elle devra être retournée pour accord en vue de la clôture du dossier.

En cas d'insuffisance de pièces justificatives, l'administration soit procédera à une liquidation partielle soit entamera une procédure de récupération de tout ou partie de la subvention.

Administration communale de ANDENNE

Exercice : 2.021

Fonction : 84011

Récapitulatif par groupe économique						
Libellé	Reports de crédit	Budget Initial	Budget Final	Engagements	Imputations	Droits
070 Personnel	0	0	0	0	0	0
071 Fonctionnement	0	0	0	0	0	0
072 Transferts	0,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00	0,00
07X Dette	0	0	0	0	0	0
078 Prélèvements	0	0	0	0	0	0
Total dépenses ordinaires	€ 0,00	€ 20.000,00	€ 20.000,00	€ 20.000,00	€ 20.000,00	€ 0,00
060 Prestations	0	0	0	0	0	0
061 Transferts	0,00	13.500,00	13.500,00	0,00	0,00	12.470,04
062 Dette	0	0	0	0	0	0
068 Prélèvements	0	0	0	0	0	0
Total recettes ordinaires	€ 0,00	€ 13.500,00	€ 13.500,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 12.470,04
Total	€ 0,00	-€ 6.500,00	-€ 6.500,00	-€ 20.000,00	€ 20.000,00	€ 12.470,04
	Total des droits à déduire des dépenses justifiées					€ 0,00
	Total des non valeurs sur exercices antérieurs					
	Montant des dépenses justifiées					€ 20.000,00
	Dépenses du premier trimestre de l'exercice sur crédits reportés (-)					
	Dépenses du premier trimestre de l'exercice + 1 sur crédits reportés (+)					

Calcul des recettes à déduire	
Subsides APE (465-05)	0,00
Réduc. Cot. Patr. APE, récup. diverses	
Autres subventions (Maribel,...)	
Total à déduire des dépenses justifiées	€ 0,00

Rec/Dep	Groupe	Article	Libellé	Reports de crédit	Budget Initial	Budget Final	Engagements	Imputations	Droits
R	61	84011/46501.2021	PCS ARTICLE 20 (ANC. ART 18) - ZONE T	0,00	13.500,00	13.500,00	0,00	0,00	12.470,04
R	61	84011/48502.2021	RETROCESSION 20 POINTS APE - ZONE T	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D	72	84011/33202.2021	SUBSIDE ZONE T	0,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00	0,00

Administration communale de ANDENNE

Exercice : 2.021

Fonction : 84011

Récapitulatif par groupe économique						
Libellé	Reports de crédit	Budget Initial	Budget Final	Engagements	Imputations	Droits
090 Transferts	0	0	0	0	0	0
091 Investissements	0	0	0	0	0	0
092 Dette	0	0	0	0	0	0
098 Prélèvements	0	0	0	0	0	0
Total dépenses ordinaires	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
080 Transferts	0	0	0	0	0	0
081 Investissement	0	0	0	0	0	0
082 Dettes	0	0	0	0	0	0
088 Prélèvements	0	0	0	0	0	0
Total recettes ordinaires	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
Total	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
	Total des non valeurs sur exercices antérieurs					
	Montant des dépenses justifiées					€ 0,00
	Dépenses du premier trimestre de l'exercice sur crédits reportés (-)					
	Dépenses du premier trimestre de l'exercice + 1 sur crédits reportés (+)					

Rec/Dep	Groupe	Article	Libellé	Reports de crédit	Budget Initial	Budget Final	Engagements	Imputations	Droits
---------	--------	---------	---------	-------------------	----------------	--------------	-------------	-------------	--------

ministration communale de ANDENNE

2.021

84011

Date	Article	N° journal	Cpt particulier	Pièce	Engagements	Imputations	Droits	Libellé
15/03/2021	84011/46501.2021	3.210	002190070	SPW SERVICE PUI	2021000878	0,00	0,00	12.470,04 SUB.SPW 2021 PCS ART. 20 (ANC. ART.18)
16/03/2021	84011/33202.2021	3.226	002115039	ZONE T	2021000997	0,00	7.000,00	0,00 1ER ACOMPTE SUBVENTION COMMUNALE 2021
16/03/2021	84011/33202.2021	3.225	002115039	ZONE T	2021001217	7.000,00	0,00	0,00 1ER ACOMPTE SUBVENTION COMMUNALE 2021
19/05/2021	84011/33202.2021	7.615	002115039	ZONE T	2021002276	0,00	13.000,00	0,00 SOLDE SUBVENTION COMMUNALE 2021
19/05/2021	84011/33202.2021	7.614	002115039	ZONE T	2021002527	13.000,00	0,00	0,00 SOLDE SUBVENTION COMMUNALE 2021

Administration communale de ANDENNE

Article

Cpt particulier

Exercice : 2.021

Libellé

Total Imputé

by eComptes SPW Intérieur et Action Sociale

Fonction : 84011